

MINISTERE DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT

=====

MINISTERE DE
L'ENVIRONNEMENT DE
L'ECONOMIE VERTE ET DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE

=====

MINISTERE DE L'URBANISME
ET DE L'HABITAT

BURKINA FASO

Unité–Progrès–Justice



**RAPPORT DE PERFORMANCE ANNUELLE 2017 DU SECTEUR
« ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »**



Avril 2018

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	i
LISTE DES TABLEAUX.....	v
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vi
INTRODUCTION.....	1
I. PERFORMANCE SECTORIELLE EN 2017.....	3
1.1. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PNDES EN 2017.....	3
AXE 2 DU PNDES : DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN.....	3
1.1.1. OBJECTIF STRATEGIQUE 2.5 : AMELIORER LE CADRE DE VIE, L'ACCES A L'EAU, A L'ASSAINISSEMENT ET AUX SERVICES ENERGETIQUES DE QUALITE.....	3
1.1.1.1. Effet attendu 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti.....	3
1.1.1.1.1. Sous-effet attendu 1 : les besoins en eau potable sont satisfaits durablement et la gouvernance du secteur est améliorée.....	4
1.1.1.1.1.1. Situation des indicateurs.....	4
1.1.1.1.1.2. Situation des réalisations.....	6
1.1.1.1.2. Sous-effet attendu 2 : un assainissement des eaux usées et excréta est assurée durablement.....	9
1.1.1.1.2.1. Situation des indicateurs.....	9
1.1.1.1.2.2. Situation des réalisations.....	11
1.1.1.1.3. Sous-effet attendu 3 : La gouvernance du secteur « eau et assainissement » est améliorée 13	
1.1.1.1.3.1. Situation des indicateurs.....	13
1.1.1.1.3.2. Situation des réalisations.....	14
1.1.1.1.4. Sous-effet attendu 4 : un environnement sain pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie des populations est promu.....	15
1.1.1.1.4.1. Situation des indicateurs.....	15
1.1.1.1.4.2. Situation des réalisations.....	17
1.1.1.2. Effet attendu 2.5.3 : la croissance urbaine est planifiée et maîtrisée.....	20
1.1.1.2.1. Sous-effet attendu : Le développement urbain national est maîtrisé.....	20
1.1.1.2.1.1. Situation des indicateurs.....	20
1.1.1.2.1.2. Situation des réalisations.....	21
AXE 3 DU PNDES : DYNAMISER LES SECTEURS PORTEURS POUR L'ECONOMIE ET LES EMPLOIS.....	23

1.1.2.	OBJECTIF STRATEGIQUE 3.4 : DEVELOPPER DES INFRASTRUCTURES DE QUALITE ET RESILIENTES, POUR FAVORISER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE.....	23
1.1.2.1.	Effet attendu 3.4.1 : Les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées.	23
1.1.2.1.1.	Sous-effet 1 : La disponibilité en eau est assurée durablement.....	24
1.1.2.1.1.1.	Situation des indicateurs	24
1.1.2.1.1.2.	Situation des réalisations.....	25
1.1.2.1.2.	Sous effet 2: Les besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques sont satisfaits durablement	30
1.1.2.1.2.1.	Situation des indicateurs	30
1.1.2.1.2.2.	Situation des réalisations.....	31
1.1.3.	OBJECTIF STRATEGIQUE 3.5 : INVERSER LA TENDANCE DE LA DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT ET ASSURER DURABLEMENT LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENTALES	33
1.1.3.1.	Effet attendu 3.5.2: les capacités d'atténuations et d'adaptations aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte 33	
1.1.3.1.1.	Sous effet 1: les règles, les pratiques et institutions entourant la gestion de l'environnement sont renforcées en vue d'un développement durable	34
1.1.3.1.1.1.	Situation des indicateurs	34
1.1.3.1.1.2.	Situation des réalisations.....	35
1.1.3.1.2.	Sous effet 2 : l'atténuation des émissions de GES et la résilience aux effets néfastes des changements climatiques sont renforcées tout en promouvant l'économie verte.....	37
1.1.3.1.2.1.	Situation des indicateurs	37
1.1.3.1.2.2.	Situation des réalisations.....	38
1.2.	ANALYSE DE L'EFFICACITE DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR Y COMPRIS SUR L'APPUI BUDGETAIRE GENERAL ET SECTORIEL	42
1.3.	ÉTAT DU FONCTIONNEMENT DU CSD ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS... 46	
1.3.1.	ÉTAT DU FONCTIONNEMENT DU CSD.....	46
1.3.2.	ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS.....	48
II.	PERSPECTIVES 2018-2020	51
2.1.	PERSPECTIVES 2018-2020 DES INDICATEURS ET DES PRODUITS.....	51
	AXE 2 DU PNDES : DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN	51
2.1.1.	OBJECTIF STRATEGIQUE 2.5 : AMELIORER LE CADRE DE VIE, L'ACCES A L'EAU, A L'ASSAINISSEMENT ET AUX SERVICES ENERGETIQUES DE QUALITE.....	51

2.1.1.1.	Effet attendu 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti	51
2.1.1.1.1.	Sous-effet attendu 1 : les besoins en eau potable sont satisfaits durablement et la gouvernance du secteur est améliorée	51
2.1.1.1.1.1.	Perspectives pour les indicateurs	51
2.1.1.1.1.2.	Perspectives pour les produits et investissements structurants	53
2.1.1.1.2.	Sous-effet attendu 2 : un assainissement des eaux usées et excréta est assurée durablement	54
2.1.1.1.2.1.	Perspectives pour les indicateurs	54
2.1.1.1.2.2.	Perspectives pour les produits et les investissements structurants.....	55
2.1.1.1.3.	Sous-effet attendu 3 : La gouvernance du secteur « eau et assainissement » est améliorée	56
2.1.1.1.3.1.	Perspectives pour les indicateurs	56
2.1.1.1.3.2.	Perspectives pour les produits et les mesures de réformes.....	56
2.1.1.1.4.	Sous-effet attendu 4 : un environnement sain pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie des populations est promu.....	57
2.1.1.1.4.1.	Perspectives pour les indicateurs	57
2.1.1.1.4.2.	Perspectives pour les produits.....	57
2.1.1.2.	Effet attendu 2.5.3 : la croissance urbaine est planifiée et maîtrisée	59
2.1.1.2.1.	Sous-effet attendu : Le développement urbain national est maîtrisé.....	59
2.1.1.2.1.1.	Perspectives pour les indicateurs	59
2.1.1.2.1.2.	Perspectives pour les produits.....	59
AXE 3 DU PNDES : DYNAMISER LES SECTEURS PORTEURS POUR L'ECONOMIE ET LES EMPLOIS.....		60
2.1.2.	OBJECTIF STRATEGIQUE 3.4 : DEVELOPPER DES INFRASTRUCTURES DE QUALITE ET RESILIENTES, POUR FAVORISER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE.....	60
2.1.2.1.	Effet attendu 3.4.1 : Les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées	60
2.1.2.1.1.	Sous-effet 1 : La disponibilité en eau est assurée durablement.....	60
2.1.2.1.1.1.	Perspectives pour les indicateurs	60
2.1.2.1.1.2.	Perspectives pour les produits.....	62
2.1.2.1.2.	Sous effet 2: Les besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques sont satisfaits durablement	67
2.1.2.1.2.1.	Perspectives pour les indicateurs	67
2.1.2.1.2.2.	Perspectives pour les produits et les mesures de reformes.....	67

2.1.3. OBJECTIF STRATEGIQUE 3.5 : INVERSER LA TENDANCE DE LA DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT ET ASSURER DURABLEMENT LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENTALES	69
2.1.3.1. Effet attendu 3.5.2: les capacités d'atténuations et d'adaptations aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte	69
2.1.3.1.1. Sous effet 1 : les règles, les pratiques et institutions entourant la gestion de l'environnement sont renforcées en vue d'un développement durable	69
2.1.3.1.1.1. Perspectives pour les indicateurs	69
2.1.3.1.1.2. Perspectives pour les produits.....	69
2.1.3.1.2. Sous effet 2 : l'atténuation des émissions de GES et la résilience aux effets néfastes des changements climatiques sont renforcées tout en promouvant l'économie verte.....	71
2.1.3.1.2.1. Perspectives pour les indicateurs	71
2.1.3.1.2.2. Perspectives pour les produits.....	71
CONCLUSION.....	73
ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE SECTORIEL	x
ANNEXE 2 : CADRE SECTORIEL DE MESURE DE PERFORMANCE.....	xxii
ANNEXE 3 : MATRICE SECTORIELLE DE RÉFORMES STRATÉGIQUES ET D'INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS	
ANNEXE 4 : BILAN DE LA MATRICE SECTORIELLE DES REFORMES STRATEGIQUES ET D'INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS	xxi

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation des indicateurs de l'effet 2.5.1.....	3
Tableau 2: Situation des indicateurs de l'effet 2.5.3.....	20
Tableau 3: Situation des indicateurs de l'effet 3.4.1.....	23
Tableau 4: Situation des indicateurs de l'effet 3.5.2.....	33
Tableau 5: Situation des projets et programmes exécutés en 2017 (en milliards de FCFA)	42
Tableau 6: Etat de mise en œuvre de recommandations.....	48
Tableau 7: Perspectives des réalisations en milieu urbain.....	54
Tableau 8: Perspectives des indicateurs sous-effet 2, effet attendu 2.5.1.....	54
Tableau 9: Perspectives pour les indicateurs sous-effet 4, effet 2.5.1	57
Tableau 10: Perspectives pour les indicateurs effet 2.5.3.....	59
Tableau 11: perspectives des investissements structurants en matière de mobilisation des ressources en eau.....	62
Tableau 12: perspectives des indicateurs sous-effet 1, effet attend 3.5.2.....	69
Tableau 13: perspectives des indicateurs, sous-effet 2, effet attend 3.5.2.....	71

SIGLES ET ABREVIATIONS

AE	: Agence de l'Eau
AEP	: Approvisionnement en Eau Potable
AEPS	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AEUE	: Assainissement des Eaux Usées et Excreta
AFD	: Agence Française pour le Développement
AFDH	Approche Fondée sur les Droits Humains
AGETEER	: Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural
AH	: Aménagements Hydrauliques
AMBF	: Association des Municipalités du Burkina Faso
ANO	: Avis de Non Objection
ARBF	: Association des Régions du Burkina Faso
BAD	: Banque Africaine de Développement
BID	: Banque Islamique de Développement
BF	: Borne Fontaine
BP	: Branchement Particulier
CCVA	: Centre de Contrôle de Véhicules Automobiles
CFA	: Communauté Financière Africaine
CFE	: Contribution Financière en matière d'eau
CNDD	: Conseil National pour le Développement Durable
CNEAU	: Conseil National de l'Eau
CNP	: Comité National de Pilotage
CONADD	: Conférence Nationale du Développement Durable
CRD	: Comité Régional de Développement
CSD	: Cadre Sectoriel de Dialogue
CSD/EEA	: Cadre Sectoriel de Dialogue « Environnement, Eau et Assainissement »
DAF	: Direction de l'Administration et des Finances
DGA	: Direction Générale de l'Assainissement
DGPE	: Direction Générale de la Preservation de l'Environnement

DGEP	: Direction Générale de l'Eau Potable
DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGIH	: Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques
DMP	: Direction des Marchés Publics
DREA	: Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
DRH	: Direction des Ressources Humaines
EEA	: Environnement, Eau et Assainissement
EESS	: Evaluation Environnementale, Sociale et Stratégique
ENP	: Etude Nationale Prospective
FDAL	: Fin de la Défécation à l'Air Libre
FIE	: Fonds d'Intervention pour l'Environnement
FVC	: Fonds Vert Climat
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IDA	: Association Internationale de Développement
IRC	: International Water And Sanitation center
MEA	: Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
MNV	Mesure Notification et Vérification
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
NDT	: Neutralité en matière de Dégradation des Terres
ODD	: Objectifs de Développement Durable
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONEDD	: Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable
ONG	: Organisation Non-Gouvernementale
PCAE	: Politique Commune d'Amélioration de l'Environnement
PDIS	: Projet de Développement Intégré de Samendeni
PDRH	: Plan de Développement des Ressources Humaines
PEA	: Point d'Eau Autonome
PEM	: Point d'Eau Moderne
PGEA	: Programme Gouvernance du secteur Eau et Assainissement

PGES	: Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PNAH	: Programme National des Aménagements Hydrauliques
PNDD	: Politique Nationale de Développement Durable
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PPM	: Plan de Passation des Marchés
PPP	: Partenariat-Public-Privé
PS	: Politique Sectorielle
PSI	Programme Spécifique d'Investissement prioritaire
PTBA	: Plan de Travail et de Budget Annuel
PTDIU	: Programme de Transport et de Développement des Infrastructures Urbaines
REDD	: Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la dégradation des forêts
SDAGE	: Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SDDEP	: Schéma Directeur de Drainage des Eaux Pluviale
SDGDU	: Schéma Directeur de Gestion des Déchets Urbains
SG	: Secrétariat Général
SNV	Organisation Néerlandais de Développement
SP/PNDES	: Secrétariat Permanent du Plan National de Développement Economique et Social
STBV	: Station de Traitement des Boues de Vidange
STEP	: Station d'Epuration
TDR	: Termes De Référence
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UGP	: Unité de Gestion de Projet

INTRODUCTION

Le Gouvernement burkinabè a adopté le 20 juillet 2016, le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 comme référentiel de développement du pays. L'objectif global de ce plan est de transformer structurellement l'économie Burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social.

Dans le cadre du suivi-évaluation du PNDES, il a été défini quatorze (14) secteurs de planification. Chaque secteur de planification fera l'objet d'une politique sectorielle. Le secteur de planification « Environnement, Eau et Assainissement (EEA) » est constitué des sous-secteurs de l'eau et de l'assainissement piloté par le Ministère en charge de l'eau (Chef de file), du sous-secteur de l'environnement piloté par le Ministère en charge de l'environnement et du sous-secteur de l'urbanisme dirigé par le Ministère en charge de l'urbanisme.

Le sous-secteur « Eau et Assainissement » comprend cinq domaines d'actions que sont : la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP), l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (AEUE), les Aménagements Hydrauliques (AH) et la Gouvernance. Le sous-secteur « Environnement » couvre les domaines de : la protection de l'environnement, l'assainissement du cadre de vie et la promotion de l'économie verte et des modes de production et de consommation durables. Le sous-secteur de « l'urbanisme » couvre les domaines du développement urbain, de l'habitat et de la construction.

Les actions du secteur EEA contribuent à la mise en œuvre de la Politique Sectorielle « Environnement, Eau et Assainissement » (PS-EEA) validée en décembre 2017 par l'ensemble des acteurs du secteur.

La PS-EEA tire ses fondements des référentiels de développement internationaux, régionaux et nationaux que sont entre autres : les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, les engagements pris et les conventions internationales et africaines ratifiées par le Burkina Faso, la Politique environnementale de la CEDEAO, la politique commune d'amélioration de l'Environnement (PCAE) de l'UEMOA, l'Etude Nationale prospective (ENP) Burkina 2025, la Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) et le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES).

Le Cadre Sectoriel de Dialogue Environnement, Eau et Assainissement (CSD-EEA) est l'organe de coordination et de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la PS-EEA dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre du PNDES. Les programmes suivants contribuent à la mise en œuvre de la PS-EEA :

- Programme National des Aménagements Hydrauliques (PNAH) ;
- Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PN-GIRE) ;
- Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP) ;
- Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (PN-AEUE) ;
- Programme Gouvernance du secteur « Eau et Assainissement » (PGEA) ;
- Programme Assainissement de l'Environnement et Amélioration du Cadre de Vie ;
- Programme Gouvernance Environnementale et Développement durable ;
- Programme Economie Verte et Changement Climatique ;
- Programme Planification et Aménagement Urbain.

Présentation et mandat du CSD-EEA.

Les CSD correspondent aux secteurs de planification définis dans le PNDES. Ils ont pour principales missions : (i) de coordonner le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES dans le secteur de planification concerné, à travers la politique sectorielle en vigueur, (ii) d'apprécier la mise en œuvre de la politique sectorielle à l'aide des outils de suivi et d'évaluation élaborés à cet effet, (iii) de donner des directives aux acteurs ministériels pour la conduite des actions, d'élaborer les produits nécessaires et d'en apprécier l'impact, (iv) d'assurer le dialogue sur la politique sectorielle, les appuis budgétaires et l'efficacité de la coopération au développement.

Le CSD-EEA regroupe l'ensemble des acteurs du secteur à savoir : l'administration publique, le secteur privé, les collectivités territoriales (AMBF et ARBF), la société civile et les Partenaires Techniques et Financiers intervenant dans le secteur de planification. Il assure principalement la supervision de la mise en œuvre de la PS-EEA. A cet effet, il est chargé de produire des rapports (semestriel et annuel) de performance de mise en œuvre de la politique et tient deux revues par an (semestrielle et annuelle).

Le présent rapport de performance annuelle 2017 est articulé en deux grandes parties. La première partie présente les performances sectorielles de l'année 2017 suivant les axes et objectifs du PNDES. Elle fait l'état de la mise en œuvre du PNDES dans le secteur, celui du fonctionnement du CSD et de la mise en œuvre des recommandations. La deuxième partie donne les perspectives pour les années 2018, 2019 et 2020

I. PERFORMANCE SECTORIELLE EN 2017

La performance du secteur « Environnement, Eau et Assainissement » en 2017 est analysée à partir des résultats de la mise en œuvre des produits et des investissements structurants, de l'atteinte des cibles fixées, de l'efficacité de la coopération et de l'Etat de la mise œuvre des recommandations dans le secteur.

1.1. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PNDES EN 2017

AXE 2 DU PNDES : DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN

1.1.1. OBJECTIF STRATEGIQUE 2.5 : AMELIORER LE CADRE DE VIE, L'ACCES A L'EAU, A L'ASSAINISSEMENT ET AUX SERVICES ENERGETIQUES DE QUALITE

Deux (02) effets attendus sectoriels participent à la réalisation de cet objectif stratégique. Il s'agit de l'effet attendu 2.5.1 « **l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti** » et l'effet attendu 2.5.3 « **la croissance urbaine est planifiée et maîtrisée** ».

1.1.1.1.Effet attendu 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti

Cinq (05) indicateurs sont définis pour apprécier l'effet obtenu ; il s'agit de :

Tableau 1: Situation des indicateurs de l'effet 2.5.1

INDICATEURS	REALISATION 2016	CIBLE 2017	REALISATION 2017
Taux d'accès national à l'eau potable (%)	72,4	73,5	73,4
Taux d'accès national à l'assainissement (en %)	19,8	24	21,6
Pourcentage de communes disposant d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides (en %)	16,81	23	22,29

INDICATEURS	REALISATION 2016	CIBLE 2017	REALISATION 2017
Superficie cumulée d'espaces verts reboisés dans les communes urbaines (hectares)	86,8	105	103,45
Proportion d'établissements primaires et secondaires ayant intégré l'éducation environnementale dans leur programme d'enseignement (%)	3	14,64	3

Source: MEA, MEEVCC, 2017

Pour l'effet 2.5.1, en 2017, aucun indicateur n'a atteint sa cible.

Cet effet attendu est composé de quatre (04) sous-effets qui sont : *(i)* : les besoins en eau potable sont satisfaits durablement et la gouvernance du secteur est améliorée ; *(ii)* : un assainissement des eaux usées et excréta est assurée durablement ; *(iii)* : la gouvernance du secteur « Eau et Assainissement » est améliorée ; *(iv)* : un environnement sain pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie des populations est promu.

1.1.1.1.1. Sous-effet attendu 1 : les besoins en eau potable sont satisfaits durablement et la gouvernance du secteur est améliorée

Pour apprécier les performances atteintes au niveau de ce sous-effet des indicateurs et des produits sont définis.

1.1.1.1.1.1. Situation des indicateurs

• Taux d'accès national à l'eau potable

En 2017, le taux national d'accès à l'eau potable est de **73,4%** contre un taux de **72,4%** en 2016, soit une progression de 1 point de pourcentage. La cible en 2017 fixée à **73,5%** n'est donc pas atteinte. Cette progression du taux d'accès a été possible grâce aux réalisations d'infrastructures d'AEP qui a permis de desservir une population additionnelle de **615 650** personnes, portant le nombre total de population desservie à **14 084 477** en 2017.

Cette faible progression du taux d'accès qui n'a pas permis d'atteindre la cible de 2017 s'expliquent entre autres par l'augmentation du nombre de forages et d'AEPS en panne ou abandonnés, l'absence de ciblage de certains acteurs, les retards liés à la passation des marchés et à la prestation de certaines entreprises.

- **Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural**

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est passé de **65,3%** en 2016 à **66,2%** en 2017, soit une progression de 0,9 point de pourcentage. La cible fixée à **66%** en 2017 est atteinte. Cette progression a été possible grâce aux réalisations d'infrastructures d'AEP qui ont permis de desservir 338 937 personnes additionnelles, portant à 9 149 073 le nombre de personnes desservies en milieu rural sur une population de 13 812 385.

- **Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain**

En milieu urbain, le taux d'accès à l'eau potable en 2017 est de **91,7%**, soit une amélioration de 0,7 point de pourcentage par rapport à celui de 2016 qui était de 91%. Cette amélioration correspond à une population additionnelle desservie de 276 713 personnes portant à 4 935 404 le nombre total de personnes desservies sur une population urbaine de **5 383 342** personnes.

Cependant, la cible de 2017 fixée à 94% n'est pas atteinte, en raison de la non réalisation de certains ouvrages qui devraient se faire par l'approche Partenariat Public Privé (PPP), mais qui n'a pas connu d'aboutissement.

- **Taux d'équipement des écoles en points d'eau potable**

En 2017, le taux d'équipement des écoles en points d'eau moderne (PEM) est de **57,2%** contre 53,1% en 2016, soit une progression de 4,1 points de pourcentage. Ce taux est inférieur à la cible qui est de **76%**.

En tenant compte de la fonctionnalité des PEM, ce taux est de **54,9%** (6 946 écoles équipées en points d'eau moderne fonctionnels sur un nombre totale de 12 657 écoles).

- **Taux d'équipement des centres de santé en points d'eau potable**

En 2017, le taux d'équipement des centres de santé est de **79,8%**, tandis que le taux d'équipement en PEM fonctionnels est de 54,7%. Ce taux est inférieur à la cible qui est de 91%. En 2016, ce taux était de 75,2%, soit une progression de 4,6 points de pourcentage.

L'écart relativement élevé de 15,1 points de pourcentage indique que dans les centres de santés un nombre important de PEM ne sont pas fonctionnels.

- **Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural**

La cible en 2017 est de réduire le nombre de village sans accès à l'eau potable à moins de **200**. Au 31 décembre 2017, **196 villages** n'ont pas accès à l'eau potable contre 275 en 2016. **La cible est donc atteinte.**

Pour ce sous effet, sur six (06) indicateurs, deux (02) ont atteint leur cible, soit un taux d'atteinte des cibles des indicateurs de 33,33%.

1.1.1.1.2.Situation des réalisations

Les principaux produits obtenus qui concourent à la réalisation de ce sous-effet sont :

- **Réaliser 611 Adductions d'eau potable et réhabiliter 225**

La mise en œuvre du Programme National d'approvisionnement en eau Potable en 2017 a permis de réaliser **142 systèmes de distribution** dont 71 Adductions d'Eau Potable Simplifiées (AEPS) et 71 Points d'Eau Autonomes (PEA) sur une programmation de 74, soit un taux de réalisation de 191,89 %. Egalement en 2017, 8 extensions de réseau d'AEPS ont été réalisées. Le taux d'exécution financière est de 83%.

Cette performance est liée à l'importance des réalisations hors programmations.

Le nombre cumulé d'AEPS/PEA réalisé sur les années 2016 et 2017 s'élève à 225. Il reste donc 386 AEPS/PEA à réaliser sur les trois (03) années restantes pour atteindre les objectifs fixés. Il faudrait réaliser en moyenne 129 AEPS/PEA par an pour atteindre les objectifs du PNDES. Considérant le nombre moyen de réalisation sur les années antérieures de 113, un effort supplémentaire doit être fourni.

Pour cette même année, **28 AEPS/PEA** ont été réhabilités sur une programmation de 35, soit un taux de réalisation de 80% Le taux d'exécution financière est de 81,4%. Les réhabilitations cumulées de 2016 et 2017 sont de 46. Pour l'entière réalisation de cet investissement, il faut réhabiliter sur les trois années 179 AEPS/PEA, soit une moyenne annuelle de 60.

- **Réaliser 10 376 forages neufs et réhabiliter 3 020**

Au cours de l'année 2017, **2 336 forages** équipés de pompes à motricité humaine (PMH) ont été réalisés sur une programmation de 1 921. Le taux d'exécution physique est de 121,6%. Quant au taux d'exécution financière déterminé sur la base de la programmation financière de 2017, il est de 70%. Les forages réalisés se répartissent en 1 713 communautaires, 537 dans les écoles et centres de santé et 86 privés. La performance élevée dans la réalisation physique des forages s'explique par l'importance des ouvrages réalisés hors programmations. En effet, 946 forages équipés de pompes à motricité humaine ont été réalisés hors programmation. Le nombre cumulé de forages sur les années 2016 et 2017 est de 3955.

Pour l'entière réalisation de cette mesure de réforme, 6 421 forages doivent être réalisés sur les années 2018, 2019 et 2020, soit une moyenne annuelle de 2 140 forages.

Dans le cadre de l'affinement des investissements structurants, les **10 376 forages** à réaliser à l'horizon 2020 ont été revus à la baisse pour devenir **7 500 forages**.

En ce qui concerne les réhabilitations, 1 083 forages ont été réhabilités en 2017 sur l'ensemble du territoire, pour une cible de 1 273 forages, soit un taux de réalisation de **85,1%**. Le taux de réalisation financière est de **82,2%**. Le nombre cumulé de forages réhabilités sur la période 2016-2017 est de 1632. Pour atteindre la cible du PNDES, il faudrait sur les trois années restantes réhabiliter 1388. Au regard de la moyenne annuelle des réhabilitations de 812, les objectifs du PNDES devraient être atteints.

Le calcul du taux d'accès à l'eau potable se base uniquement sur les forages communautaires.

Les difficultés liées à la mise en œuvre de ce produit sont associées à la multiplicité des forages négatifs (zones hydrogéologiques difficiles).

- **Réaliser 87 réseaux d'Approvisionnement en eau potable (AEP) multi-villages**

Initialement il était prévu à l'horizon 2020, 87 réseaux d'Approvisionnement en eau potable (AEP) multi-villages. Pour la tranche annuelle de 2017, il était prévu 27 AEP multi-villages. Au terme de l'année un (01) système d'**AEP multi-village** a été réalisé dans la commune de Koubri (région du Centre); il est composé de 2 forages, 3 châteaux, 18 bornes fontaines et 2 branchements particuliers. L'AEP multi-village devrait desservir trois (03) villages pour une population de 10 000 habitants. Le taux de réalisation physique est alors de 3,7%. Le taux de réalisation financière de l'AEP multi-village de Koubri s'élève à 97,6%. En 2016 aucun réseau d'AEP multi-village n'a été réalisé.

En raison du coût élevé et de la complexité du processus de réalisation d'un AEP multi-village, ces ambitions ont été revues à la baisse. En effet, à l'échéance du PNDES, cinq (05) réseaux d'AEP multi-villages sont programmés.

Pour assurer l'entière réalisation de ce produit, il faudrait intensifier les efforts pour réaliser quatre (04) autres sur les trois années restantes.

Les difficultés liées à la mise en œuvre de cet investissement sont entre autres associées à la disponibilité des sources d'eau pérennes et à la complexité du processus de réalisation.

Pour l'ensemble de ces investissements, les difficultés sont entre autres liées :

- aux appels d'offres infructueux. La difficulté est plus criarde au niveau des communes compte tenu de la faible attractivité des appels à concurrence ;
- à la faible capacité technique et financière de certains prestataires (entreprises, bureaux d'études) à mener les activités ;
- aux mouvements sociaux surtout au niveau des services financiers du MINEFID qui ont eu un impact sur le déblocage à temps des fonds.

Au regard de ces difficultés, il convient d'assurer l'équipement et le renforcement des capacités des acteurs (communes, prestataires, DREA), la promotion des centres de production d'eau potable, l'affinement des méthodes d'implantation, l'amélioration de la connaissance des ressources en eau, la promotion de la mutualisation des moyens d'investissements des communes, etc.

Le taux de réalisation physique pour l'année 2017 du sous-effet attendu: **les besoins en eau potable sont satisfaits durablement et la gouvernance du secteur est améliorée** est de **81,20%**. Le taux d'exécution financière est de **85,3%**.

Outre les réalisations dans le cadre des investissements structurants, on peut noter les principales réalisations suivantes en milieu urbain :

En matière de pose de réseau d'AEP, en 2017 une réalisation de **138,71 km** a été effective sur une programmation de 280 km, soit un taux de réalisation de 48,5%. Ce taux relativement faible s'explique par le retard accusé dans le processus de passation des marchés pour la pose du réseau restant.

Le nombre de Branchement Particulier (BP) réalisé en 2017 est de 35 615 pour une prévision de 29 403, soit un taux de réalisation de 121,1%. En revanche, le niveau de réalisation **des Bornes Fontaines (BF)** connaît une contreperformance. En effet, en 2017, seulement trois (03) BF ont été réalisées sur une programmation de 110, correspondant à un taux de réalisation de 2,7%. Cette contreperformance est associée au fait que les résultats de l'appel d'offre sont toujours en cours de publication.

L'augmentation de la Capacité de stockage (m³) : en 2017, la capacité de stockage a été augmentée de 12 000 m³, pour une prévision de 18 300 m³, soit un taux de réalisation de 65,6%. La non atteinte de la cible est dû au non achèvement des travaux. En effet, un château d'eau de 300 m³ et une bache de 6 000 m³ sont en cours de réalisation.

L'augmentation de la Capacité de production (m³/j) : en 2017 la capacité de production a été augmentée de 151 584 m³/j pour une prévision de 156 200 m³/j, représentant un taux de réalisation de 97%. L'écart est dû à la non réalisation des 62 forages prévus pour être exécutés dans le cadre du Partenariat Public Privé.

Pour accroître les performances dans le domaine de l'AEP en milieu urbain pour les années à venir, il faudrait, accompagner les entreprises dans la réalisation des travaux à travers l'instauration d'un cadre d'écoute permettant d'engager des actions pour leur renforcement et faire une anticipation dans le processus de passation des marchés.

Situation des mesures de reformes stratégiques dans le domaine de l'AEP

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES, deux (02) mesures de reformes sont retenues. Il s'agit de : (i) Adopter une nouvelle politique tarifaire en milieu rural et semi urbain et (ii) Elaborer et adopter une stratégie de partenariat public privé et un mécanisme règlementaire dans le secteur de l'eau dans les zones rurales et semi-urbaines au Burkina Faso.

En 2017, l'étude tarifaire a été validée en atelier national le 4 mai 2017 et soumis au CNEAU le 06 juillet 2017 avec la stratégie PPP et ont été introduites au cabinet du MEA pour approbation. Pour la suite, il faudrait accélérer le processus d'approbation.

1.1.1.1.2. Sous-effet attendu 2 : un assainissement des eaux usées et excreta est assurée durablement

La mesure de l'atteinte du sous-effet se fait à travers cinq (05) indicateurs.

1.1.1.1.2.1.Situation des indicateurs

Cinq (05) indicateurs sont retenus pour apprécier l'atteinte de ce sous-effet.

- **Taux d'accès national à l'assainissement**

Le taux d'accès national à l'assainissement est passé de 19,8% en 2016 à 21,6% en 2017, pour une cible de 24%, soit une progression de 1,8 points de pourcentage. La cible fixée en 2017 n'est pas atteinte.

- **Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural**

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural est passé de 13,4% en 2016 à 15,1% en 2017, soit une augmentation de 1,7 points de pourcentage pour une cible de 16,4%. La cible n'est pas atteinte. Si le taux de progression moyen des années antérieures se maintenait, la cible de 2020 ne sera pas atteinte. Il faut alors fournir des efforts considérables en matière de réalisation des ouvrages d'assainissement.

- **Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu urbain**

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est passé de 36,8% en 2016 à 38,3 % en 2017 soit une progression de 1,5 points de pourcentage, pour une cible de 42%. La cible n'est pas atteinte.

- **Taux d'équipement des écoles en latrines**

Le taux d'équipement des écoles primaires en latrines est de 70,7% en 2017. La cible annuelle de 67% est atteinte. En 2016, le taux était de 67,1%, soit une progression de 3,6%. Indiquons qu'en 2016 la cible était déjà atteinte, mais elle n'a pas connu de révision pour l'année 2017.

- **Taux d'équipement des centres de santé en latrines**

Le taux d'équipement des centres de santé en latrines en 2017 est de 90,3% pour une cible de 95%. La cible n'est pas atteinte. En 2016, le taux était de 88,2%, soit une progression de 2,1% en 2017.

Sur un total de cinq (05) indicateurs, un seul (01) a atteint sa cible, soit un taux global d'atteinte des cibles des indicateurs du sous-effet de 20%.

Cette faible performance est liée aux difficultés rencontrées dans la réalisation des produits. Il s'agit :

- de la faible mobilisation de la part contributive des ménages pour la réalisation des superstructures des latrines familiales semi-finies ;

- de la défaillance et le manque de professionnalisme de certaines entreprises ;
- des difficultés dans la capitalisation des réalisations des partenaires ;
- des difficultés dans l'exécution des fonds transférés dans le cadre de l'assainissement par les communes ;
- de la non prise en compte des latrines et des forages dans les projets de construction d'écoles et de centres de santé.

Il est important d'apprécier les indicateurs relatifs à la défécation à l'air libre :

En matière de Défécation à l'Air Libre (DAL), Pour l'année 2017, la cible de cet indicateur était de 249 villages touchés par le déclenchement. En fin 2017, **729** villages et secteurs sont touchés par le déclenchement. La cible de 2017 est donc dépassée de 480. Le nombre cumulé de villages et de secteurs déclenchés depuis 2015 est de 1 667. Cette performance est due aux efforts conjugués de l'ensemble des acteurs notamment l'apport supplémentaire des partenaires (ONG WaterAid, Welthungerhilfe, IRC, SNV, Programme Faso, etc.). Au total, 83 villages et secteurs déclenchés ont été certifiés Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL), soit 5%. La cible 2017 de 13,7% n'est donc pas atteinte. Ce résultat est lié à une insuffisance du suivi post déclenchement par les acteurs.

1.1.1.1.2.2.Situation des réalisations

Pour l'atteinte du sous-effet, quatre (04) produit sont mis en œuvre.

- **Réaliser 50 km de réseau d'assainissement collectif dans la ville de Bobo Dioulasso et à Ouagadougou**

L'extension du réseau d'assainissement collectif n'a pas été prévue pour 2017, par contre une prévision a été faite pour les raccordements sachant qu'il existe toujours quelques parcelles avec des difficultés de raccordement. Ces difficultés sont levées au fur et à mesure, ce qui explique que 4 parcelles ont pu être raccordées au réseau d'assainissement collectif. Pour la réalisation de ce produit, il faudra procéder à la mobilisation des financements.

- **Réaliser la station d'épuration (STEP) de Bobo phase II**

En 2017, aucune prévision n'avait été faite. L'étude existante doit être actualisée, il s'agira de rechercher le financement pour l'actualisation de l'étude et la réalisation des travaux et de veillez

à achever la signature des différentes conventions de la phase I qui est une conditionnalité du financement de l'AFD.

- **Construire 7 stations de traitement de boue de vidange (STBV)**

Deux (2) stations de traitement de boues de vidange (STBV) sont déjà réalisées à Ouaga et à Bobo. Des études de faisabilité seront réalisées dans six (06) villes (Ouahigouya, Koudougou, Fada, Titao, Boulsa et Koupéla) pour la réalisation des 5 autres STBV sur financement AFD. Egalement, la BID a un projet de STBV à Ouahigouya.

- **Réaliser 458 300 latrines familiales et 5 440 latrines institutionnelles et publiques**

Pour l'année 2017, 39 774 latrines familiales ont été réalisées sur une prévision de 59 770, soit un taux de réalisation de 66,54%. En ce qui concerne les investissements pour la réalisation des latrines familiales, sur une prévision révisée de 7 173,5 millions de FCFA, le montant total dépensé est de 5 890 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 82,1%. Les réalisations cumulées de latrines familiales depuis 2016 est de 88 801, soit un taux de réalisation de 19,4% par rapport aux objectifs de 2020. Pour l'entière réalisation de cet investissement, il faudra réaliser 369 449 latrines d'ici 2020.

La non atteinte des objectifs de 2017 est liée aux difficultés rencontrées en matière de mobilisation de la part contributive des ménages pour la réalisation des superstructures des latrines familiales semi-finies. Ces difficultés sont aussi liées à la défaillance et au manque de professionnalisme de certaines entreprises, à l'insuffisance du budget alloué aux activités AEUE, aux insuffisances dans l'exécution des fonds transférés dans le cadre de l'assainissement par les communes, aux mouvements sociaux dans l'administration des finances (grèves) ayant entraîné des retards dans la passation de certains marchés.

Au regard du niveau de réalisation antérieure et du gap important pour atteindre la cible à l'horizon 2020, il faudra fournir des efforts considérables en augmentant les ressources financières allouées au volet assainissement.

Dans le cadre de l'affinement des investissements structurants, les **458 300 latrines familiales** à réaliser à l'horizon 2020 ont été revus à la baisse pour devenir **238 081 latrines familiales**.

Concernant la réalisation des latrines institutionnelles et publiques, en 2017, **1 327 latrines institutionnelles et publiques** ont été réalisées sur une programmation de 937, soit un taux de

réalisation de 141,62%. Ces réalisations sont composées de 248 latrines dans les centres de santé, **772 latrines** dans les écoles et **206 latrines** dans les lieux publics. Le montant total programmé en 2017 pour la réalisation des latrines institutionnelles et publiques s'élève à **3 361,4 millions de FCFA** et les dépenses s'élèvent à **2 457,2 millions de FCFA**, soit un taux d'exécution de 73,1%. Le taux élevé de la réalisation physique s'explique par l'abondance des hors programmations. Le nombre cumulé de réalisation de 2016 et 2017 est de 2 664 latrines, soit un taux de 49%. Pour l'atteinte de la cible du PNDES, 2 776 latrines institutionnelles et publiques restent à réaliser sur les trois années.

Le bilan des réalisations de latrines scolaires de 2017 indique que sur 772 blocs de latrines réalisés, seulement 142 ont été réservés aux filles soit 18,4%. Ce taux est jugé faible au regard de l'accroissement de l'effectif des filles dans les établissements scolaires et du contexte actuel de l'Approche Fondée sur les Droits Humains (AFDH) où les acteurs doivent avoir un regard particulier sur les groupes vulnérables notamment la jeune fille.

En 2017, sur les quatre (04) investissements structurants de ce sous-effet, seul celui relatif à « **réaliser 458 300 latrines familiales et 5 440 latrines institutionnelles et publiques** » était programmé. Le taux d'exécution physique du sous-effet est donc de 104,08%. Le taux d'exécution financière est de 77,6%. La performance en réalisation physique est liée aux réalisations hors programmation de latrines institutionnelles et publiques.

1.1.1.1.3. Sous-effet attendu 3 : La gouvernance du secteur « eau et assainissement » est améliorée

Pour l'atteinte de ce sous-effet plusieurs indicateurs sont retenus et plusieurs produits sont mis en œuvre.

1.1.1.1.3.1. Situation des indicateurs

- **Taux d'exécution du budget d'investissement (partie rurale)**

En 2017, le taux d'exécution du budget d'investissement (partie rurale) est de **92,02%** sur la base liquidée¹, pour une cible de **85%**. La cible est donc atteinte.

- **taux d'exécution du budget d'investissement de l'ONEA (urbain)**

La cible de cet indicateur était de 90% en 2017. En fin 2017, on enregistre pour cet indicateur une valeur de 66,75%. La cible n'est donc pas atteinte. Cette contre-performance est liée au retard dans l'exécution de certains marchés.

- **Taux d'exécution du plan de passation des marchés (PPM)**

En 2017, le taux d'exécution du plan de passation des marchés (PPM) est de **96,09 %** contre une cible de **90%**. La cible est atteinte.

- **pourcentage du budget AEPA et GIRE du MEA exécuté localement (DREA, AE et communes) :**

En 2017, le pourcentage du budget AEPA et GIRE du MEA exécuté localement (DREA, AE et communes) est de **88,26%** pour une cible de **65%**. La cible est atteinte.

Sur quatre (04) indicateur du programme Pilotage et soutien, trois (03) ont atteint leur cible, soit un taux global d'atteinte des cibles des indicateurs de 75%.

1.1.1.1.3.2.Situation des réalisations

Pour la réalisation de ce sous effet, les produits attendus sont :

- **Réaliser l'étude portant "Audit organisationnel et institutionnel du sous-secteur « Eau et assainissement »"**

En 2017, il était prévu de recruter le consultant chargé de l'étude, ce qui a été effectif. Le taux de réalisation physique est de 100%. Le processus n'a pas engendré de cout financier. Les étapes restantes consistent à élaborer le rapport de démarrage, le rapport diagnostic et le document de stratégie de reformes assorti de son plan d'actions.

- **Adopter la politique nationale de l'eau :**

En 2017, cette mesure de réforme n'a pas connu de réalisation en raison de la non finalisation dans les délais du Programme National d' Aménagements Hydrauliques (PNAH). En effet, le PNAH a été validé en fin 2017. Pour la suite, il s'agira de finaliser la politique en intégrant le PNAH et la valider en atelier national. En vue d'assurer la mise en œuvre de cette mesure de réforme, il faudrait accélérer le processus d'adoption du PNAH.

Avec l'élaboration de Politique sectorielle « Environnement, Eau et Assainissement », il est proposé que la Politique Nationale de l'Eau devienne **la Stratégie Nationale de l'Eau**.

- **Elaborer et adopter le Plan de Développement des Ressources Humaines (PDRH) du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement :**

En 2017, il était prévu de recruter le consultant. Cependant, cette activité n'a pas été réalisée. Le taux de réalisation physique est donc de 0%. Les difficultés ont porté sur la mobilisation du financement. Toutefois, un financement est acquis avec DANIDA. Le recrutement des consultants et le démarrage de l'étude étaient conditionnés par le recrutement de l'assistance technique. A la fin de l'année 2017, les assistants techniques ont été recrutés. Le recrutement des consultants et le démarrage de l'étude est prévu en 2018.

De la programmation de 2017 des mesures de reformes, il apparait qu'une seule mesure sur trois (03) a connu une réalisation. Le taux global d'exécution physique de ce sous-effet de **33,33%**. Les difficultés rencontrées concernent notamment l'insuffisance des ressources allouées et la lenteur dans les procédures de passation des marchés.

1.1.1.1.4. Sous-effet attendu 4 : un environnement sain pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie des populations est promu

La situation des indicateurs et des produits pour ce sous-effet se présente comme suit :

1.1.1.1.4.1. Situation des indicateurs

Pour ce sous-effet sept (07) indicateurs concourent à son atteinte. Il s'agit :

- **Pourcentage de communes disposant d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides (en %)**

La réalisation de l'indicateur s'est établit à 22,29% en 2017 pour une cible de 23%. La cible de cet indicateur n'est donc pas atteinte.

- **Superficie cumulée d'espaces verts reboisées dans les communes urbaines (hectares)**

La cible de cet indicateur n'a pas été atteinte pour l'année 2017. En effet, pour une cible de 105 hectares, la superficie d'espaces verts reboisées dans les communes urbaines se chiffrait en fin d'année 2017 à 103,45 hectares. La non atteinte de la cible (105 ha) par rapport à la situation de référence de 2015 (75ha) s'explique par la faible performance de l'année 2016 (11,8 ha) . .

- **Proportion d'établissements d'enseignement primaires et secondaires ayant intégré l'éducation environnementale dans leur programme**

Tout comme en 2016, le niveau de cet indicateur n'a pas connu d'évolution en 2017 en se maintenant au taux de 3% pour une cible annuelle de 14,64%. Cette situation s'explique par le fait que l'éducation environnementale s'inscrit dans un processus de long terme faisant intervenir plusieurs départements ministériels. Cependant, des actions ont été menées en 2017 allant dans le sens de son amélioration dans les prochaines années. Actuellement, l'éducation Environnementale est en expérimentation dans quarante-quatre (44) établissements tout cycle confondu au Burkina Faso.

- **Nombre d'unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains**

Il n'existait pas de prévision pour cet indicateur en 2017. Le projet de construction de 5 unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains prévoit respectivement la construction de 3 et 2 unités en 2019 et 2020.

- **Nombre d'unités de recyclage des déchets plastiques dans les régions**

La cible de cet indicateur n'a pas été atteinte. En effet, sur une prévision de 4 unités à construire pour 2017, 4 unités sont en cours de construction. La réception de ces ouvrages est prévue pour 2018. Par ailleurs, le centre de Dori a été réceptionné en 2017.

- **Existence du centre de stockage des déchets radioactifs**

Ce centre est attendu pour 2019.

- **Nombre cumulé de Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) suivis**

La cible de cet indicateur a été atteinte pour l'année 2017. En effet, pour une cible de 170, le nombre cumulé de PGES suivi se chiffrait en fin d'année 2017 à 184.

Pour ce sous-effet, sur sept (07) indicateurs, cinq (05) ont été mesurés en 2017 dont un seul a atteint sa cible. Le taux global d'atteinte des cibles des indicateurs est donc de 20%.

1.1.1.1.4.2.Situation des réalisations

Quatre (04) produits concourent à la réalisation de ce sous-effet attendu. Il s'agit de :

- **cinq (05) unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains sont créées**

Le projet de création des cinq (05) unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains qui devrait opérationnaliser ce produit n'a pas encore vu le jour. Toutefois dans l'optique de son opérationnalisation, il était prévu en 2017, d'élaborer la fiche de projet, la note conceptuelle du projet, les TDR pour la réalisation des études de faisabilité et le document de projet. Toutes ces activités ont été menées, soit un taux d'exécution physique de 100%. Ces activités ont été réalisées sans incidence financière.

Le principal défi pour les années à venir reste la mobilisation des fonds auprès des partenaires techniques et financiers et de l'Etat pour réaliser les études de faisabilité et construire les unités industrielles.

- **Treize (13) unités de recyclage des déchets plastiques dans les régions sont créées**

Pour 2017, il s'agissait pour ce produit, de réceptionner le centre de Dori débuté en 2016, de construire quatre (4) centres (Tenkodogo, Manga, Gaoua et Dédougou) et d'acquérir du matériels (03 broyeurs, 03 presses, fonderie et moules) pour l'équipement des centres construits. En fin 2017, le centre de Dori a été réceptionné et les 4 autres ouvrages sont en cours de finalisation. Les broyeurs et presses ont également été acquis. Cependant la fonderie et les moules sont en attente de livraison.

Par rapport aux prévisions annuelles, les taux de réalisation des activités sont estimés à un taux physique de 75% et un taux financier de 86,5 %.

Les principales difficultés sont : la défaillance des fournisseurs, la lenteur dans le déblocage des fonds de l'Etat, la mise à disposition tardive des terrains souvent inappropriés par les mairies pour la construction des centres et le retard accusé par les entreprises en charge des travaux.

Sur la période 2016-2017, une (01) unité de recyclage des déchets plastiques a été réceptionnée et le centre de Ouagadougou a été équipé en matériel en lieu et place de la construction d'un centre, soit un taux d'atteinte des objectifs du PNDES de 15,38%.

- **Un centre de stockage des déchets radioactifs est créé**

La réalisation de ce produit prévoyait en 2017, l'acquisition d'un terrain ainsi que les études architecturales en vue de la construction du centre. Au 31 décembre 2017, aucune de ces activités n'a été réalisée, soit des taux d'exécution physique et financière de 0%.

- **Le secteur des transports qui est le secteur le plus polluant, notamment à travers une législation sur l'importation des véhicules usagers et le renforcement des contrôles techniques est règlementé.**

Ce produit est mis en œuvre en collaboration avec le Ministère en charge des Transports.

En ce qui concerne la réglementation du secteur des transports, il faut noter que le ministère en charge de l'environnement en tant que garant de la qualité de l'environnement a pour rôle de veiller à la protection et à la préservation de l'environnement dans le cadre institutionnel et juridique du Burkina Faso pour l'ensemble des activités.

Le département en charge des transports a élaboré un projet de décret portant conditions d'importation des véhicules d'occasion qui comporte des insuffisances en termes de prise en compte de certaines préoccupations environnementales. Pour la finalisation du projet de décret, le ministère en charge de l'environnement préconise :

- que le ministre en charge de l'environnement en soit cosignataire pour pouvoir impliquer activement le département dans l'application de ce texte lorsqu'il sera adopté ;
- que le projet de décret prenne en compte ses propositions de limitation de l'âge des véhicules autorisés à être importés au Burkina Faso à un maximum de 10 ans pour les voitures particulières, 12 ans pour les transports en commun et 15 ans pour les transports de marchandises.

La dernière version du projet de décret que nous avons reçue prend en compte le respect des normes de rejet de polluants et interdit l'importation des véhicules de transport routier en commun de personnes de plus de quinze (15) ans et tout véhicule de transport de marchandises de plus de vingt (20) ans hormis les remorques et les semi-remorques. Il faut aussi souligner qu'une taxation incitative pour les véhicules neufs et moins âgés est proposée. Au regard de quelques écarts observés, des concertations entre les deux départements permettront d'aboutir à un consensus.

Toutefois, il faut noter qu'au regard des enjeux en termes de recettes fiscales y associées et suite aux recommandations du MINEFID, ce projet de décret a été revu sous la forme d'un avant-projet de loi. Ledit document a été transmis au MINEFID qui ne s'est pas encore prononcé sur son contenu.

En ce qui concerne le contrôle des émissions dans le secteur du transport, il faut rappeler que depuis 2001, un décret a été adopté portant normes de rejets de polluants dans l'air, l'eau et le sol. Ces normes fixent entre autres les limites d'émission de polluants par les véhicules automobiles.

Le Centre de Contrôle des Véhicules Automobiles (CCVA) dispose de matériel pour le contrôle de certaines normes de rejet de véhicules en circulation.

Aussi, le Ministère en charge de l'environnement s'est doté d'un laboratoire d'analyse de la qualité de l'environnement qui pourra procéder à des contrôles sur la qualité de l'air. Ainsi, il a été engagé au cours de cette année 2017 au profit du Laboratoire d'Analyse de la Qualité de l'Environnement (LAQE), avec l'appui du projet partenaire, l'acquisition de deux appareils de mesure de la qualité de l'air pour les analyses des particules en suspension. D'autres acquisitions seront faites en 2018 pour élargir la gamme des paramètres à analyser.

Les taux d'exécution physique et financière de ce produit n'ont pas pu être estimés.

De la programmation 2017 de ces investissements, le taux d'exécution physique de ce sous-effet est de 58,33% et celui d'exécution financière est de 28,83%.

1.1.1.2.Effet attendu 2.5.3 : la croissance urbaine est planifiée et maîtrisée

Cet effet est mesuré à partir deux (02) indicateurs. En 2017, aucun indicateur n'a atteint sa cible.

Tableau 2: Situation des indicateurs de l'effet 2.5.3

INDICATEURS	REALISATION	CIBLE	REALISATION	COMMENTAIRES
	2016	2017	2017	
Nombre de villes disposant de SDDEP opérationnels	2	14	2	La réalisation indique les 2 villes disposants déjà de SDDEP
Nombre de villes disposant de SDGDU opérationnels	2	2	2	Aucune programmation de nouvelle SDGDU n'a été faite pour l'année maintenant toujours à 2 le nombre de villes disposant de SDGDU
Linéaire (km) de caniveau réalisé	3,75	25	3	

Source : MUH, 2017

Aucun des deux (02) indicateurs mesurés en 2017 de l'effet 2.5.3 n'a atteint sa cible.

Un seul sous-effet compose cet effet.

1.1.1.2.1. Sous-effet attendu : Le développement urbain national est maîtrisé

1.1.1.2.1.1.Situation des indicateurs

La situation des indicateurs de ce sous-effet se présente comme suit :

- **Nombre de villes disposant de SDDEP opérationnels**

En 2017, en situation de référence, seules les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso disposent de SDDEP. La cible de 2017 qui était de 14 SDDEP n'a pas été atteinte, car aucune réalisation n'a pu être faite. Cette situation s'explique par la non obtention des ANO des PTF pour le démarrage de la passation des marchés.

- **Nombre de villes disposant de SDGDU opérationnels**

En situation de référence, seules les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso disposent de SDGDU. Pour 2017, initialement la cible de cet indicateur était de quatre (04) SDGDU, mais cette cible a été révisée en cours d'année avec l'annulation des crédits, maintenant toujours à deux (02)

le nombre de villes disposant de SDGDU opérationnels. En 2018, pour des raisons de contrainte budgétaire, aucun SDGDU n'est programmé.

- **Linéaire (km) de caniveau réalisé**

La cible de 2017 était de 28,75 km. A Gaoua, 3 km de caniveaux sont achevés. La cible n'est pas atteinte. Cependant, à Bobo, l'exutoire de 0,91 km est exécuté à 64% et le caniveau de 3,6 km à 31% ; à Ouagadougou sur le site de Bassinko (14,5km), le taux d'exécution est de 15% ; à Ouaga 200, on note la réalisation de deux (02) collecteurs revêtus servant d'exutoire au réseau d'assainissement à l'extension sud entre les sections 967 et 968 sur une distance de 0,8 km.

La cible de 2018 est donc fonction des travaux en cours à achever ; soit 25,75 km de caniveaux.

Pour l'année 2017, sur les trois (03) indicateurs, les cibles avaient été fixées pour deux (02) Aucun de ces indicateurs n'a atteint sa cible.

1.1.1.2.1.2.Situation des réalisations

Trois (03) produits concourent à la réalisation de ce sous-effet attendu. Il s'agit :

- **les SDEPP des 47 villes sont élaborés**

Pour l'élaboration des SDDEP, il était prévu de doter 12 villes en 2017. A l'échéance, aucune ville supplémentaire n'a été dotée de SDDEP ; les avis de non objection du PTF n'étant pas obtenus pour démarrer la passation de marché. En vue d'assurer la réalisation de ce produit, il faudrait fournir toute la documentation nécessaire à l'obtention de l'ANO. Par ailleurs, il faudrait instaurer la concertation avec IDA pour permettre le démarrage effectif des travaux en 2018.

- **Linéaire (km) de caniveau réalisé**

En ce qui concerne le linéaire de caniveaux, en 2017, il était prévu la réalisation de 28,75 km dont la répartition par villes est de : 3 km à Ziniaré, 3 km à Manga, 3 km à Gaoua et 14.5 km à Ouagadougou (Bassinko). Par ailleurs, il était programmé à Ouaga 2000 la construction de deux (02) collecteurs revêtus servant d'exutoire au réseau d'assainissement à l'extension Sud, entre les sections 967 et 968 sur une distance de 0,80 km. A Bobo 2010, il était programmé la réalisation de 3.6 km de caniveaux et d'un exutoire de 0.91 km.

En termes de réalisation, il a été exécuté 3 km à Gaoua. Pour les collecteurs de Bassinko, les contrats ont été signés et les entreprises attributaires installées. A Bobo 2010, l'exutoire est réalisé

à 64% ; mais pour les caniveaux, le taux de réalisation est de 41%. Le taux de réalisation financière est de 17,91%. Le taux de réalisation physique pour les canaux de drainage est de 41%.

Sur la période 2016-2017, 6,7 km ont été réalisés. Au regard de la faible progression, il faudrait accroître les ressources financières et anticiper sur le processus de passation des marchés pour atteindre les objectifs à l'horizon 2020.

- **Les SDGDU de 13 villes sont élaborés**

Au titre de l'année 2017, initialement quatre (04) SDGDU étaient programmés. En programmation révisée, aucun SDGDU n'était prévu pour cette année en raison de la régulation budgétaire qui a annulé les crédits pour cette activité.

En 2017, Pour le sous effet le développement urbain national est maîtrisé, un seul produit a été réalisé. Le taux d'exécution physique est de 13,66% ; celui d'exécution financière est de 5,97%.

Pour l'objectif stratégique 2.5, au total 25 indicateurs sont retenus. Sept (07) indicateurs de sous-effets ont atteint leur cible, sur un total de 22 indicateurs mesurés en 2017, soit un taux d'atteinte des cibles de 31,82%. Le taux d'exécution physique global de l'objectif stratégique est de 58,12%.

**AXE 3 DU PNDES : DYNAMISER LES SECTEURS PORTEURS POUR
L'ECONOMIE ET LES EMPLOIS**

**1.1.2. OBJECTIF STRATEGIQUE 3.4 : DEVELOPPER DES INFRASTRUCTURES
DE QUALITE ET RESILIENTES, POUR FAVORISER LA
TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE**

Un effet sectoriel participe à l'atteinte de cet objectif. Il s'agit de

**1.1.2.1.Effet attendu 3.4.1 : Les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des
ressources en eau sont renforcées.**

Cinq (05) indicateurs permettent de suivre le niveau de réalisation de cet effet attendu.

Tableau 3: Situation des indicateurs de l'effet 3.4.1

INDICATEURS	REALISATION 2016	CIBLE 2017	REALISATION 2017
Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	5	7	11
Nombre cumulé de nouveaux barrages réhabilités	6	12	11
Pourcentage des retenus d'eau de surface avec protection des berges (%)	15	17	16
Nombre d'agences de l'eau disposant d'un SDAGE	2	2	2
Taux de recouvrement de la CFE	147	100	126

Source : MEA

Sur les cinq (05) indicateurs de l'effet 3.4.1, quatre (04) ont été mesurés en 2017 dont deux (02) ont atteint leur cible, soit un taux global d'atteinte des cibles des indicateurs de l'effet de 50%.

Pour cet effet, deux (02) sous-effets ou effets sectoriels sont attendus :

1.1.2.1.1. Sous-effet 1 : La disponibilité en eau est assurée durablement

Deux (02) indicateurs sont mesurés dans le cadre de ce sous-effet :

1.1.2.1.1.1. Situation des indicateurs

➤ Taux de fonctionnalité des infrastructures hydrauliques (Barrages)

En 2017, le taux de fonctionnalité des infrastructures hydrauliques est de **54,67%** contre 53,6% en 2016, soit une progression de 1,07 point de pourcentage. La cible de 2017 de 54,2 % est donc atteinte. Cette faible sensibilité de l'indicateur s'explique par l'ampleur des besoins en travaux de réhabilitation que les ressources financières disponibles ne permettent pas de prendre efficacement en charge.

Des réflexions sont en cours en faveur de la mise en place d'un fonds d'entretien et de sécurité des barrages. L'effectivité de la mise en place de ce fonds et de la stratégie d'entretien et de sécurité des aménagements hydrauliques devrait permettre d'améliorer substantiellement la fonctionnalité des ouvrages sur le terrain.

➤ Capacité de stockage en eau de surface

La capacité de stockage en eau de surface en 2017 est de **6 135,35 millions de m³** pour une cible de 6 126,12 millions de m³. La cible est atteinte. Comparativement à la situation de 2016 qui était de 5 036,12 millions de m³, on note une augmentation de la capacité de stockage des ressources en eau de surface de 21,82%. Cette forte évolution de l'indicateur s'explique par la réalisation des barrages de Samendeni (1 050 millions de m³) et de Guitti (44 millions de m³).

La construction future des grands barrages de Ouessa, Banwaly et Bassieri, offre des perspectives d'accroissement substantiel de la capacité de stockage en eau de surface au profit des différents usages.

En 2017, les deux (02) indicateurs de ce sous-effet ont atteint leur cible. Le taux global d'atteinte des cibles des indicateurs est donc de 100%.

1.1.2.1.1.2.Situation des réalisations

Afin d'accroître les capacités de mobilisation des ressources en eau les produits et les investissements structurants sont mis en œuvre :

- **Construire le barrage hydro-agricole et électrique de Ouessa Phase 1**

Le site du barrage de Ouessa est localisé dans la commune de Ouessa, province du Ioba, région du Sud-Ouest. D'un montant global de **3,68 milliards de francs CFA**, les études techniques détaillées de construction du barrage ont effectivement démarré en fin d'année 2017. La réunion de cadrage s'est tenue le 13 novembre 2017. Le rapport de démarrage qui était attendu au 31 décembre 2017 est disponible correspondant à un taux d'exécution physique de 100% pour la programmation de 2017. Il faut par ailleurs noter que le taux global d'exécution des études est de 15%. Le taux de réalisation financière à cette date est de 40%.

Les difficultés rencontrées sont liées au retard dans la signature des contrats dû aux mouvements sociaux au sein du MINEFID. Les études se poursuivront sur le terrain et sont prévues s'achever en mars 2019.

Pour la réalisation de cet investissement, il faudrait accélérer la recherche de partenariat qui permettra d'assurer la réalisation des travaux à l'issue des études.

- **Construire le barrage de la Bougouriba Phase 1**

En 2017, aucune programmation n'a été faite pour cet investissement. L'année a été consacrée à la recherche de financement. L'année 2018 devra connaître le démarrage effectif des études techniques détaillées de construction du barrage de la Bougouriba (province de la Bourguiba, région du Sud-ouest). D'un coût prévisionnel de 5,5 milliards de francs CFA, ces études devraient s'achever en 2020. Pour accélérer la réalisation de cet investissement, il faudrait rendre disponible les ressources financières aussi bien pour les études que pour les travaux.

- **Restaurer, protéger et valoriser le lac Bam**

Cet investissement est localisé dans la commune de Kongoussi, province du Bam (région du Centre-nord). Le taux de réalisation pour ce projet est estimé à 15% en fin 2017. Les réalisations au cours de l'année 2017 sont entre autres l'élaboration des Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) pour le recrutement des prestataires chargés de la réalisation des études socio-économiques et

techniques ainsi que les sensibilisations à l'endroit des communautés affectées par la mise en œuvre du projet. Le taux d'exécution financière est de 5,77%. Le budget prévisionnel nécessaire au dédommagement des personnes affectées est estimé à 3,068 milliards de francs CFA.

Les difficultés rencontrées sont liées au retard accusé dans le processus d'indemnisation des personnes affectées par le projet qui conditionne la libération des sites pour les travaux.

Pour accélérer le processus de réalisation, en 2018, il est prévu entre autres le paiement de l'indemnisation des personnes affectées par le projet, l'exécution des travaux de rehaussement du seuil du Lac, l'aménagement de la bande de servitude autour du Lac, l'aménagement de 520 ha de périmètres hydro-agricole, la réalisation d'infrastructure d'élevage et la réalisation d'études sur la pêche.

- **Construire le barrage de Bambakari /Tin-Akoff 2e phase**

Les travaux de construction du barrage de Bambakari sont localisés dans la commune de Tin-Akoff, Province de l'Oudalan, région du Sahel. Les travaux de construction du barrage qui avaient été suspendus depuis le 17 juillet 2014 ont repris au cours du mois de novembre 2017. L'installation du chantier est effective et les travaux préparatoires pour les injections sont en cours. Cependant la situation sécuritaire préoccupe les acteurs sur le terrain. En 2017, il était prévu la réalisation des travaux à 10%. Ce taux est atteint, le taux de réalisation physique pour 2017 est donc de 100%.

Pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2020, il faut accélérer les efforts de sécurisation des zones à risque.

- **Construire/réhabiliter 50 retenues d'eau dans les 13 régions**

Dans le cadre des travaux de réalisation de barrages, en fin 2017, il était attendu la réalisation de deux (02) nouveaux barrages que sont **Biéha** dans la province de la Sissili, région du Centre-Ouest et **Matourkou** dans la commune de Bobo-Dioulasso, province du Houet, région des Hauts-Bassins. L'aboutissement de ces travaux devrait porter à sept (7) le nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés depuis 2015. La cible est atteinte avec la réalisation effective de ces barrages.

Aussi, il est à noter l'achèvement des travaux de construction de quatre (04) autres nouveaux barrages. Il s'agit de :

- **Guitti** dans la commune de Seguéniéga, province du Yatenga, région du Nord ;

- **Samendeni** dans la commune de Bama, province du Houet, région des Hauts-Bassins
- **Lindi** dans la commune de Ourgou-Manéga, province de l'Oubritenga, région du Plateau Central ;
- **Koakin** dans la commune de Boudry, province du Ganzourgou, région du Plateau Central.

Concernant les travaux de réhabilitation de barrages, en 2017, il était attendu la réhabilitation de six (06) barrages qui devraient porter à douze (12) le nombre cumulé de barrages réhabilités depuis 2015. Au 31 décembre 2017, cinq (5) barrages (Bani, Saria, Touro, Yaramoko et Dala) ont été réhabilités portant le nombre cumulé de barrages réhabilités à onze (11). Il s'agit de :

- **Yaramoko** dans la commune de Bagassi, province des Balé, région de la Boucle du Mouhoun ;
- **Dala** dans la commune de Loumana, la province de la Léraba, région des Cascades ;
- **Bani** dans la commune de Dori, province du Séno, région du Sahel ;
- **Touro** dans la commune de Gorom-Gorom, province de l'Oudalan, région du Sahel ;
- **Saria dans** la commune de Koudougou, province du Boulkiemdé, région du Centre-Ouest.

Pour l'ensemble de ce produit, en 2017, le taux de réalisation physique est de 46,11% et le taux d'exécution financière de 55,10%.

La non atteinte des objectifs de l'année 2017 s'explique par la signature tardive des contrats des travaux de réhabilitation de ces barrages liée aux mouvement sociaux au sein du MINEFID et à la survenance de la saison pluvieuse.

Le programme d'activités de l'année 2018 prévoit poursuivre et achever les travaux de réhabilitation des huit (08) autres barrages qui étaient programmés pour 2017 au plus tard la fin du 1^{er} semestre.

- **Réaliser des aménagements hydro-agricoles à Banwaly dans la province du Houet**

D'un montant global de 1,27 milliards de francs CFA, le processus d'actualisation des études techniques détaillées de construction du barrage hydro-agricole et hydro-électrique de Banwaly a effectivement démarré en fin d'année 2017. La réunion de cadrage a eu lieu le 22 novembre 2017 et le rapport de démarrage de l'étude est disponible. Cette étape correspond à un taux d'exécution global des études d'environ 15%. Le taux d'exécution financière est de 50%. Le délai d'exécution

est de dix (10) mois. Ce faible niveau d'exécution s'explique par la signature tardive du contrat des études, liée aux mouvements sociaux au sein du MINEFID.

Pour la suite, il faudrait rendre disponible les ressources financières pour accélérer le processus. Cet investissement est localisé dans la commune de Padéma, Province du Houet, région des Hauts bassins.

- **Restaurer, protéger et valoriser le lac Dem**

La réunion de cadrage de l'étude s'est tenue le 24 novembre 2017. Le taux de réalisation actuel des études est estimé à 15%. Le taux d'exécution financière est de 20%.

Cette faible performance est liée à la signature tardive du contrat de l'étude dû aux mouvements sociaux au sein du MINEFID. Les études sont prévues pour s'achever en fin d'année 2018.

Cet investissement est localisé dans la province du Sannematenga, région du Centre-nord.

- **Evaluer et valoriser le barrage souterrain de Naré**

Le barrage de Naré est situé dans la commune de Tougouri, province du Namentenga, région du Centre-nord. Les études sont en cours avec un taux d'exécution physique estimé à 25% au 31 décembre 2017. Le taux d'exécution financière est de 3,38%.

Ces faibles taux sont inhérents au retard accusé dans le dépouillement des offres techniques, dans la délivrance des avis de non objection par le bailleur (BAD) et le déblocage tardif de la contrepartie nationale.

Pour assurer l'entière réalisation de la tranche annuelle de 2017, les études d'intégration du changement climatique dans la valorisation et la réhabilitation des infrastructures connexes du barrage sont prévues s'achever au cours du 1^{er} trimestre 2018.

- **Achever la construction du barrage de Samendeni (PDIS I)**

Les travaux de construction du barrage sont terminés. En 2017, les travaux ont consisté à l'achèvement des travaux de confortement du barrage et à l'installation de la centrale Hydro-électrique. Le taux d'exécution physique global pour 2017 est de 86%. Le taux d'exécution financière est de 73,02 %.

Les difficultés rencontrées sont essentiellement liées :

- au retard pris par le groupement d'entreprises en charge des travaux de construction du barrage et de la centrale hydroélectrique dans l'acheminement des turbines et de certains équipements hydromécaniques ;
- à la délivrance tardive des Avis de Non Objection (ANO) par la BID (Banque Islamique de Développement) qui n'a pas permis une meilleure utilisation des financements disponibles au cours de l'année 2017.

Pour accélérer l'achèvement de cet investissement :

- un nouveau planning a été proposé par le groupement d'entreprises. Ce nouveau planning prévoit la fin des opérations de montage des turbines de la centrale hydroélectrique au plus tard le 30 avril 2018 ;
- une requête de prorogation de la date du dernier décaissement de la convention avec la BID (arrivée à échéance le 31 décembre 2017) a été introduite afin de permettre la bonne exécution des contrats de prestation déjà engagés.

Le programme d'activités de l'année 2018 prévoit la poursuite et l'achèvement de l'installation de la centrale électrique, l'aménagement de 1500 ha de périmètres irrigués, la réalisation d'étude de faisabilité pour le recalibrage du fleuve Mouhoun et la délimitation d'une bande de servitude autour du Barrage de Samadéni.

Le PDIS est localisé dans la commune de Bama, province du Houet, région des Hauts Bassins.

En 2017, le taux d'exécution physique de ce sous-effet est de 50,26 %.
--

1.1.2.1.2. Sous effet 2: Les besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques sont satisfaits durablement

Deux (02) indicateurs permettent de suivre l'atteinte de ce sous-effet et trois produits sont mise en œuvre.

1.1.2.1.2.1. Situation des indicateurs

- **Proportion des retenues d'eau de surface avec protection des berges (%)**

En 2017, la proportion des retenus d'eau de surface avec protection des berges est de 16% pour une cible de 17%. La cible n'est pas atteinte. Comparativement à la réalisation de 2016 qui était de 15%, on note une progression de 1 point de pourcentage. Cette situation s'explique par le fait que les efforts ont été réorientés vers la mise en place et la restructuration des Comité Locaux de l'Eau. Cela facilitera la mise en œuvre des actions de protection des berges.

- **Nombre d'agences de l'eau disposant d'un SDAGE**

En 2017, deux (02) agences de l'eau disposent d'un SDAGE. Cette situation est identique à celle de 2016. Aucune programmation n'a été faite pour l'année 2017. Etant donné que les SDAGE élaborés restent un acquis, la cible de cet indicateur en 2017 est sans enjeux.

- **Taux de recouvrement de la CFE base prévision (en %)**

En 2017, il était prévu le recouvrement d'un montant de **415 648 611 de FCFA**. Un montant de **521 772 413 de FCFA** a été recouvré, soit un taux de recouvrement de la CFE de 126% contre une cible de 100%. La cible est donc atteinte. Cette performance s'explique par un recouvrement exceptionnel de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) de **353 millions de francs CFA** sur une prévision de **200 millions francs CFA**.

On note cependant que certains contribuables, notamment des acteurs du secteur minier sont toujours réticents au paiement de la taxe. C'est pour cela que d'autres activités de sensibilisation sont programmées en 2018 afin de consolider les acquis en termes de recouvrement.

- **Nombre de services de police de l'eau mise en place.**

En 2017, il était prévu la mise en place de deux (02) services police de l'eau. En fin 2017, dix (10) services polices de l'eau sont mis en place, portant à 13 le nombre total de service police de l'eau mis en place. La cible est donc largement atteinte.

En 2017, les services de police de l'eau des régions des Hauts bassins, du Nord, du Centre-nord, de l'Est et du Plateau Central sont fonctionnels. Il s'agit pour la suite de rendre fonctionnel les

autres services police de l'eau. A ce titre l'indicateur sera le **Nombre cumulés de services de police de l'eau fonctionnels**¹.

Sur quatre (04) indicateurs de ce sous-effet, trois(03) sont mesurables en 2017. L'ensemble de ces trois (03) indicateurs ont atteint leur cible.

1.1.2.1.2.2.Situation des réalisations

- **Elaborer 3 Schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) du Nakanbé, Gourma et Liptako**

- **Elaboration du SDAGE de l'Agence de l'Eau du Nakanbé**

Dans le cadre de l'élaboration de ce SDAGE un consultant a été recruté en vue de finaliser les scénarii de développement et d'élaborer la partie aménagement. A ce stade le rapport provisoire d'évaluation des options de développement des ressources en eau (horizon 2015-2030) de l'espace de compétence de l'agence de l'eau du Nakanbé, est en cours de validation. Pour l'année 2017 cette étape correspond à un taux d'exécution physique de 100 %. Cette mesure de réforme atteint un taux d'exécution physique cumulé de 80% depuis le début du processus.

- **Elaboration des SDAGE des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako :**

En 2017, les Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako se sont focalisés sur les activités de préparation pour le démarrage effectif de l'élaboration des SDAGE respectifs. En effet, ils ont effectué des missions de partage d'expérience avec les Agences de l'Eau des Cascades et du Mouhoun qui ont déjà leur SDAGE. Chacune de ces Agences a aussi tenu des rencontres d'information avec les acteurs. L'ensemble des actions menées en 2017 correspond à un taux d'exécution physique de 5% de l'ensemble du processus. Le taux d'exécution physique de 2017 est de 100%. L'élaboration des SDAGE débutera en 2018.

- **Mettre en place treize (13) services police de l'eau.**

¹ Note : Un service police de l'eau est dit fonctionnel si les agents en charge du service police de l'eau sont :

- **assermentés, installés,**
- **mènent des activités de sensibilisation sur le respect de la réglementation ;**
- **font des constats des infractions et dressent des procès-verbaux de constat.**

En fin 2016, au total trois (3) services police de l'eau étaient mis en place. En 2017, la stratégie de la mise en place progressive a été abandonnée au profit de la mise en place des dix (10) autres services, alors que la tranche annuelle de 2017 prévoyait la mise en place de deux (02) services police de l'eau. Le taux de réalisation est donc de 100%. C'est ainsi qu'un nombre critique d'agents ont été formés et assermentés permettant la mise en place des services police de l'eau restants. En somme, les treize (13) services police de l'eau sont mis en place dans toutes les régions. La cible de 2020 est même atteinte. Sur ces (13) services police de l'eau, cinq (05) sont fonctionnels. Pour la suite du processus, il convient de rendre fonctionnel les huit (08) autres restants à l'horizon 2020.

En 2017, le taux d'exécution physique pour ce sous-effet est de 100%.

Pour l'objectif stratégique 3.4, l'ensemble des cinq (05) indicateurs de sous-effets mesurés en 2017 ont atteint leur cible, soit un taux de 100%. Le taux d'exécution physique global de l'objectif stratégique 3.4 est de 75,13%.

**1.1.3. OBJECTIF STRATEGIQUE 3.5 : INVERSER LA TENDANCE DE LA
DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT ET ASSURER DURABLEMENT
LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET
ENVIRONNEMENTALES**

Un effet attendu contribue à la réalisation de cet objectif.

1.1.3.1.Effet attendu 3.5.2: les capacités d'atténuations et d'adaptations aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte

Les indicateurs de cet effet attendus sont

Tableau 4: Situation des indicateurs de l'effet 3.5.2

INDICATEURS	REALISATION 2016	CIBLE 2017	REALISATIONS 2017	COMMENTAIRES
Proportion de politiques sectorielles, de PRD et de PCD intégrant les principes et les problématiques émergentes de développement durable (%).	25,92	30	28	-
Nombre de villages en transformation en éco villages	-	-	-	Le processus de transformation des villages en éco villages débute en 2018
Quantité de carbones séquestrés en millions de tonnes	-	-	-	Cet indicateur est prévu pour être renseigné en 2020

Source : MEEVCC, 2017

Deux (02) des trois (03) indicateurs de l'effet 3.5.2 ne sont opérationnels en 2017. L'indicateur « Proportion de politiques sectorielles, de PRD et de PCD intégrant les principes et les problématiques émergentes de développement durable » n'a pas atteint sa cible de l'année.

1.1.3.1.1. Sous effet 1: les règles, les pratiques et institutions entourant la gestion de l'environnement sont renforcées en vue d'un développement durable

1.1.3.1.1.1. Situation des indicateurs

Quatre (04) indicateurs permettent de suivre le niveau de réalisation de ce sous-effet. Il s'agit :

- **proportion de politiques sectorielles, de PRD et de PCD intégrant les principes et les problématiques émergentes de développement durable (%)**

La cible de 2017 de cet indicateur n'a pas été atteinte. Sur une prévision 30%, le niveau de réalisation de l'indicateur s'est établi à 28%.

- **Taux de renseignement des indicateurs de l'ONEDD**

La cible de 2017 de cet indicateur n'a pas été atteinte. Sur une prévision de 70 %, le niveau de réalisation de l'indicateur s'est établi à 63,15 %. La non atteinte de la cible s'explique par la mise à disposition irrégulière des données par les structures partenaires.

- **Nombre d'organes de mise en œuvre de la PNDD mis en place dans les institutions publiques et privées**

La cible 2017 de cet indicateur n'a pas été atteinte. Sur une prévision deux (2) organes à mettre en place, seul le Conseil National de Développement Durable (CNDD) a été mis en place. Pour le deuxième organe (Commissariat Général de Développement Durable), les textes ont été élaborés et introduits au Premier Ministère. Il serait judicieux d'accélérer le processus de mise en place de ladite structure.

- **Taux de mise en œuvre des recommandations de la conférence du CONADD**

La cible de 2017 de cet indicateur a été atteinte. Sur une prévision de 50% de recommandations de la conférence de la CONADD à mettre en œuvre, la réalisation effective de cet indicateur en fin d'année s'est établie à 50%.

En 2017, sur les quatre (04) indicateurs de ce sous-effet, seulement un a atteint sa cible, soit un taux d'atteinte des cibles de 25%.

1.1.3.1.1.2.Situation des réalisations

Quatre produits concourent à la réalisation de ce sous-effet. Il s'agit de :

- **13 cibles régionales NDT sont définies**

Pour ce produit, il était prévu en 2017, de définir les cibles nationales et régionales de la Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT) au Burkina Faso, de prendre en compte la NDT dans les référentiels de développement; de mettre en œuvre des programmes de partenariat pour la gestion durable des terres et de participer aux cadres de concertation sur la thématique de la NDT. En fin 2017, les cibles nationales NDT ont été définies, la prise en compte de la NDT dans le PNSR 2 et les politiques sectorielles (environnement, eau et assainissement, agro-sylvo-pastoral) est assurée d'un point de vue qualitatif, le programme de partenariat pour la gestion des terre est mis en œuvre. En outre, les cadres de concertation sur la thématique de la NDT ont été tenues. Seule la définition des cibles régionales n'a pas été réalisée. Ceci est en parti dû au déblocage tardif des ressources financières. Le taux d'exécution physique de ce produit est estimé à 85% pour une exécution financière de 80%.

Les taux cumulés d'exécution physique et financière par rapport à la période de réalisation du produit sont respectivement de 25% et de 30,08 %.

- **Des entités nationales pour les fonds climat sont accréditées**

Cette mesure de réforme prendra effet à partir de 2019. Cependant dans la dynamique, d'accréditer des entités pour le fonds vert climat (FVC), il était prévu pour 2017, d'identifier la structure à accréditer, de réaliser l'audit organisationnel et financier de la structure retenue et de mettre en œuvre les recommandations issues de l'audit organisationnel.

Au cours de l'année 2017, le Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) a été désigné comme structure à accréditer auprès du FVC. La structure a en outre été auditée. Sur les 44 recommandations issues de l'audit, 11 ont été exécutées, 25 sont en cours d'exécution et 08 n'ont pas connu un début de mise en œuvre. En termes de programmation, la mise en œuvre de toutes

les recommandations est attendue jusqu'au 30 juin 2018. Le taux de réalisation physique de ce produit est de 100% pour une exécution financière de 80%.

Les taux cumulés d'exécution physique et financière par rapport à la période de réalisation du produit sont respectivement de 20% et de 18,46%.

- **La prise en compte de l'environnement et le développement durable dans les référentiels sectoriels et les plans locaux de développement est renforcée**

Pour ce produit, il était prévu en 2017, de renforcer les capacités des acteurs pour la prise en compte des aspects de Développement Durable, d'élaborer les outils et instruments de Développement Durable, d'appuyer la prise en compte des thématiques environnementales dans les politiques sectorielles, d'organiser les concertations sur la gouvernance environnementale et le développement durable et d'appuyer les collectivités territoriales pour la prise en compte du Développement Durable dans leurs plans locaux de développement (PCD, PRD). En fin 2017, les actions suivantes ont été menées :

- la formation des comités de rédaction des politiques sectorielles sur le guide révisé d'élaboration des politiques sectorielles et des techniques d'intégration de l'environnement et des liens pauvreté-environnement,
- la formation d'acteurs sur des thématiques émergentes, la nouvelle nomenclature budgétaire en faveur de l'environnement et du développement durable,
- la tenue de deux ateliers de priorisation des cibles des ODD ;

Par ailleurs, il faut noter que le processus d'élaboration des politiques sectorielles n'est pas terminé pour l'ensemble des 14 secteurs de planification. De plus, certains PCD et PRD devront être révisés pour prendre en compte les ODD et les orientations du PNDES. Le taux d'exécution physique de ce produit est de 70% pour une exécution financière de 64%.

Le taux cumulé d'exécution physique par rapport à la période de réalisation du produit est de 28%. Les données sur la situation financière cumulée n'ont pas pu être calculées.

- **L'Observatoire Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD) est opérationnalisé**

L'Observatoire National de l'Environnement et le Développement Durable (ONEDD) est un site web d'échange et de diffusion de l'information sur l'environnement et le développement durable

au Burkina Faso. Il donne des informations fiables sur près de 190 indicateurs qui doivent être renseignés régulièrement.

Pour ce produit en 2017, il était prévu de :

- reconfigurer le serveur haut débit pour une meilleure exploitation et la diffusion des données;
- élaborer un mécanisme de collecte, de partage, de contrôle de la qualité et de validation des données et des informations produites ;
- effectuer un plaidoyer auprès des premiers responsables des structures partenaires pour la fourniture des données ;
- formaliser les protocoles de collaboration aux niveaux les plus élevés ;
- organiser des réunions/ateliers de formation sur les techniques de collecte, de traitement et de remontée des données ;
- organiser la formation des gestionnaires de l'ONEDD ;
- fournir la liaison spécialisée.

Toutes ces activités ont été en partie réalisées. Le taux d'exécution physique de ce produit est de 80% pour un taux d'exécution financière de 70%.

Le taux cumulé d'exécution physique par rapport à la période de réalisation du produit est de 63,15%. Les données sur la situation financières cumulées n'ont pas pues être calculées.

En 2017, les taux d'exécution physique et financière de ce sous-effet sont respectivement de 83,75% et 73,5 %

1.1.3.1.2. Sous effet 2 : l'atténuation des émissions de GES et la résilience aux effets néfastes des changements climatiques sont renforcées tout en promouvant l'économie verte.

La situation des indicateurs et des produits de ce sous-effet se présente comme suit :

1.1.3.1.2.1.Situation des indicateurs

- **nombre de villages en transformation en éco villages**

Pour l'année 2017, la cible était de transformer les 13 villages pilotes identifiés en 2016. En fin 2017, le processus de transformation et d'identification des villages n'a pas été réalisé. La cible n'a pas été atteinte.

- **quantité de carbones séquestrés en millions de tonnes**

Cet indicateur est prévu pour être renseigné en 2020.

- **Existence de la stratégie REDD+**

Les activités préparatoires à l'élaboration de la stratégie ont démarré en 2016. Le document de la stratégie REDD+ est attendu en 2019.

- **Nombre d'emplois verts décents créés**

Le renseignement de cet indicateur nécessite une enquête qui n'a pas encore été réalisée.

- **Nombre annuel de programmes spécifiques d'investissement prioritaire élaboré pour les éco villages**

La transformation des villages en éco village nécessite au préalable une monographie sommaire ou Programmes Spécifiques d'Investissement Prioritaire (PSI) des villages identifiés. En 2017, pour une cible de 13 PSI, tous ont été réalisés. La cible est donc atteinte.

Pour ce sous-effet, sur les cinq indicateurs, deux (02) sont opérationnels en 2017. un (01) indicateur sur les deux (02) a atteint sa cible, soit un taux global d'atteinte des cibles des indicateurs de ce sous-effet de 50%.

1.1.3.1.2.2.Situation des réalisations

Trois (03) produits concourent à la réalisation de ce sous-effet. Il s'agit de :

- **2000 villages sont transformés en éco villages**

Pour l'année 2017, il était prévu de transformer les 13 villages pilotes identifiés en 2016 en éco villages et d'identifier 287 autres villages pour être transformés en éco villages en 2018. En fin 2017, le processus de transformation et d'identification des villages n'a pas été réalisé. Cette situation est essentiellement liée à la mise à disposition très tardive des subventions de l'Etat et à l'inexistence d'un acte formel de création du projet éco village. Autre fait majeur est que ce projet

qui est inscrit comme investissement structurant dans le PNDES, qui constitue un engagement traceur du chef de l'Etat et dont le coût global est estimé à 72 milliards de francs CFA, ne bénéficie jusque-là que de la subvention de l'Etat qui reste assez faible et fait même l'objet souvent de régulation.

Les activités qui ont été menées en 2017 pour booster le processus sont : la réalisation de 13 monographies sommaire pour chaque éco village pilote; l'élaboration (en cours) de la stratégie nationale de création des éco villages et son plan d'actions; le démarrage des activités préparatoires de mise en œuvre des mini-centrales solaires. Au vue des différentes difficultés que connaît la mise en route du projet devant opérationnaliser la création des éco villages, les programmations 2018-2020 ont été révisées. En 2017, le taux de réalisation physique est de 25%, pour une exécution financière de 28,2%. Sur la période 2016-2017, aucun éco-village n'a été réalisé.

Pour accélérer la mise en œuvre de cet investissement structurant, les solutions proposées sont :

- mobiliser les ressources par emprunts pour financer le projet ;
- rendre disponible dans les meilleurs délais les moyens financiers dédiés au projet afin d'accélérer la mise en œuvre des activités prévues ;
- rendre disponible le document de projet dans les meilleurs délais ;
- accorder au projet une part plus conséquente du budget national gage d'une volonté politique affichée de créer les 2000 éco villages à l'horizon 2020.

- **La stratégie REDD+ est élaborée**

L'adoption de la stratégie nationale Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) est attendue pour 2019. Dans la programmation des activités de 2017 devant concourir à la réalisation de ce produit, on pouvait noter entre autre : l'adoption d'un décret portant cadre institutionnel pour la mise en œuvre de la REDD+, le développement d'un plan de communication pour la REDD+ et d'un mécanisme de concertation des parties prenantes, le lancement des études thématiques sur les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts et l'analyse du cadre légal et réglementaire pour la prise en compte de la REDD+ ainsi que la prise d'un arrêté de création du centre national de formation sur la REDD+. Toutes, ces activités ont été menées. Le taux d'exécution physique est estimé à 100% pour un taux d'exécution financière de 100%. Sur la période 2016-2017 les taux de réalisation physique et financière

cumulés de cet investissement sont respectivement de 55% et 76%. Au regard des performances atteintes sur ces deux (02) années, les objectifs du PNDES pour ce produit seront atteints.

- **Un programme d'appui au développement de l'économie verte au Burkina Faso accompagné d'une réforme institutionnelle porteuse de notre ambition avec la création d'une structure à part entière pour la promotion de l'économie verte est élaboré**

Ce produit constitue un des engagements traceurs du Président du Faso. Dans l'optique de son, le Gouvernement a donné un signal fort en procédant à la dénomination de l'ex Ministère en charge de l'environnement en « Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique ». Ce ministère a érigé en son sein une Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC).

Pour atteindre l'objectif du verdissement de notre économie, cette direction a jeté les bases en organisant l'académie nationale sur l'économie verte, en décembre 2016. L'objectif étant d'institutionnaliser cette académie, en faisant du Burkina Faso un pays leaders en la matière en Afrique de l'Ouest.

Dans cette dynamique, on note l'élaboration de la Stratégie Nationale de l'Economie Verte au Burkina Faso dont une version provisoire est disponible. Avec l'appui du Projet Partenariat d'Action en faveur d'une économie verte (PAGE), des consultations régionales et du niveau central (Ministères et Partenaires Techniques et Financiers) sont en cours, pour examiner et amender ledit document. Cet engagement est en passe d'être réalisé avant la fin du premier semestre 2018.

Le taux d'exécution physique de ce produit pour l'année 2017 est de 90%. Le taux cumulé d'exécution physique par rapport à la période 2016-2017 de réalisation du produit est de 80%. Les données sur la situation financières cumulées n'ont pas pu être calculées.

En 2017, les taux de réalisation physique et financière sont respectivement de 71,66% et 78,2%.

Pour l'objectif stratégique 3.5, neuf (09) indicateurs sont retenus. Deux (02) indicateurs de sous-effets ont atteint leur cible, sur un total de six (06) mesurés en 2017, soit un taux de 33,33%. Le taux d'exécution physique global de l'objectif stratégique est de 77,70%.

Au total 39 indicateurs de sous-effet sont retenus pour mesurer la performance du secteur. En 2017, 33 indicateurs sont opérationnels dont 14 ont atteint leur cible ; soit un taux d'atteinte des cibles de dans le secteur 42,42%. Le taux d'exécution physique des activités dans le secteur s'élève à 70,31%.

1.2. ANALYSE DE L'EFFICACITE DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR Y COMPRIS SUR L'APPUI BUDGETAIRE GENERAL ET SECTORIEL

La situation des projets et de programmes exécutés dans le cadre du CSD est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 5: Situation des projets et programmes exécutés en 2017 (en milliards de FCFA)

Ministères	Nombre de projets	Montant global	Programmation révisée (a)	Montant décaissé (b)	Taux de décaissement (%) (b/a*100)	Montant dépensé (c)	Taux d'absorption (%) (c/b*100)
MEA	25	345,88	81,26	73,14	90,00	60,38	82,55
MEEVCC	11	35,28	11,72	8,51	72,61	8,51	100,00
Total	36	381,16	92,99	81,65	87,81	68,89	84,37

Source: DGESS MEA/MEEVCC, 2017

Le portefeuille des projets et programmes du secteur de planification « Environnement, Eau et Assainissement » est constitué de 36 projets et programmes en exécution répartis comme suit : 25 pour le compte du Ministre en charge de l'eau et 11 pour celui en charge de l'Environnement. Le budget global de l'ensemble de ces projets et programmes s'élève à **381,16 milliards de FCFA**. La tranche annuelle de l'année 2017 est de **92,99 milliards de FCFA** avec un montant décaissé de **81,65 milliards de FCFA**, soit un taux de décaissement de **87,81%**. Le montant global dépensé en 2017 s'élève à **68,89 milliards de FCFA**, soit un taux d'absorption de **84,37%**.

Les conditionnalités les plus utilisées pour le déblocage des financements de ces projets et programmes sont entre autres :

- la promulgation de l'avis juridique ;
- les textes de création, classification du projet ;
- la nomination/recrutement du responsable du projet/programme ;
- l'ouverture de compte (s) ;
- les avis de non objection ;
- la mobilisation de la contrepartie nationale ;
- l'élaboration et approbation des plans de travail, du budget et du plan de passation des marchés.

Sur le plan de la gestion, la majorité des financements est inscrit dans les lois de finances à l'exception des ressources de quelques projets et programmes d'appui institutionnel.

Les systèmes nationaux de gestion des finances publiques et de passation des marchés sont effectivement utilisés au niveau de la plupart des projets/programmes. Quelques projets/programmes utilisent ceux des bailleurs ou les deux à la fois.

Pour la rédaction des rapports, d'une manière générale, les informations de base sont disponibles mais les rapports et/ou données ne sont pas produits et transmis dans les délais. Dans le sous-secteur de l'eau et de l'assainissement, l'appui budgétaire sectoriel est composé d'une tranche fixe et d'une tranche variable; les allocations annuelles des PTF en année n+1 sont faites en fonction du niveau de performance générale du secteur en année n-1. Pour chacun des PTF (la Délégation de l'Union Européenne, les coopérations Danoise et Suédoise) la tranche fixe est décaissée sur la base du respect des conditions générales de la matrice conjointe des critères de performance ; la tranche variable est décaissée sur la base du respect des conditions spécifiques (résultats atteints pour les indicateurs et mesures par rapport aux cibles convenues dans la matrice de performance du secteur AEPA) inscrites dans la convention de chaque partenaire avec le Gouvernement et dans la matrice de performance du secteur de l'eau et l'assainissement.

De façon générale, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités des projets et programmes du secteur « Environnement, Eau et Assainissement » se situent à plusieurs niveaux. Il s'agit entre autres de :

- la lenteur dans le traitement des dossiers de passation des marchés ralentissant la mise en œuvre des travaux ;
- les défaillances techniques et financières de certaines entreprises conduisant souvent au non-respect des délais contractuels, à la résiliation des marchés et des ouvrages de mauvaise qualité ;
- Le non-respect des délais de transmissions des avis de non objections qui influencent la performance annuelle des projets et programmes;
- l'insuffisance des moyens financiers pour la mise en œuvre des activités au niveau de certains projets notamment la mise en œuvre du plan de gestion environnemental et social

du projet de construction du barrage de Guitti et l'achèvement des barrages de la Comoé et de Bambakary;

- le retard dans la mise en œuvre des PGES entraînant souvent des crises de confiance entre les Unités de Gestion des projets ou programmes et les bénéficiaires ;

Au regard des difficultés soulevées les solutions suivantes ont été proposées :

- Concernant les avis de non objection, il convient de transmettre des dossiers de qualités aux bailleurs et les relancer par écrit au moins un mois après la transmission des dossiers ;
- Pour ce qui concerne la lenteur dans le traitement des dossiers de passation des marchés, une bonne définition des besoins et l'anticipation des actions à réaliser dans la mise en œuvre des plans de passation des marchés est requis ;
- En ce qui concerne les difficultés liées aux retards dans la mise en œuvre des PGES, il faudra une concertation régulière entre la population et l'équipe du projet. L'implication des autorités à tous les niveaux est souvent requise. Quant à la défaillance des entreprises les solutions préconisées concernent la résiliation des marchés et l'application des sanctions prévues dans la réglementation des marchés publics.

Pour une bonne mise en œuvre des projets et programmes, des propositions de recommandations ont été formulées à l'égard des différents acteurs :

- **Ministères du Secteur et Ministère de l'Economie des Finances et du Développement**
 - Mettre à temps à la disposition des projets et programmes des fonds pour l'exécution diligente des activités ;
 - Il faudrait alors mettre à la disposition de l'AGETEER les ressources nécessaires pour l'achèvement des barrages de Comoé et Bambakari et la mise en œuvre du PGES de Guitti.
 - Harmoniser les formules de calcul des taux d'exécution physiques.
- **Les Secrétariats Généraux des Ministère du secteur « Environnement, Eau et Assainissement »**
 - Evaluer annuellement les coordonnateurs des projets/programmes conformément à la réglementation ;

- Renforcer les capacités en ressources humaines, matérielles et financières des DGESS pour un meilleur suivi-évaluation des projets et programmes ;
- Veiller à la mise en place d'un cadre de concertation mensuelle entre les Responsables des programmes opérationnels, les coordonnateurs des projets et programmes, les DGESS, les DAF, les DMP et les DRH en vue de leur suivi ;
- Organiser des sessions de renforcement de capacités des membres des comités de pilotage des projets et programmes des départements ministériels.

De façon spécifiques les Partenaires Techniques et financiers, les projets et programmes et les structures comme la DGESS, la DAF, la DMP doivent jouer un rôle considérable pour l'amélioration de la performance des projets et programmes. A cet effet :

- **les Directions Générales des Etudes et des Statistiques Sectorielles** doivent renforcer les missions de suivi des projets et programmes et élaborer un guide pour harmoniser l'élaboration des rapports et des PTBA;
- **les Directions des Affaires Financières et Direction des Marchés Publics** doivent diligenter le traitement des dossiers soumis par les projets et programmes ;
- **les Partenaires Techniques et Financiers** doivent poursuivre l'allègement des procédures de décaissement des fonds alloués aux projets et programmes de développement ; et diligenter la délivrance des ANO sur les dossiers soumis ;
- **les Projets et programmes doivent :**
 - prendre des dispositions afin que les canevas qui sont envoyés par la DGESS soient bien renseignés et transmis dans les délais et envoyer les rapports périodiques à la DGESS dans les délais;
 - prendre des dispositions pour assurer l'inscription dans les PTBA des projets et programmes de lignes budgétaires de renforcement des capacités des agents de la DGESS ;
 - évaluer le personnel recruté ou affecté au profit du projet ou du programme.

1.3. ÉTAT DU FONCTIONNEMENT DU CSD ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Cette section aborde l'état de fonction du CSD-EEA en 2017 et l'Etat de mise en œuvre des recommandations issues de la revue à mi-parcours.

1.3.1. ETAT DU FONCTIONNEMENT DU CSD

Le projet d'arrêté portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du Cadre Sectoriel de Dialogue « Environnement, Eau et Assainissement » est introduit pour signature au près du Ministre de l'eau et de l'assainissement.

Les Directions Générales des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) des Ministères en charge de l'eau, de l'environnement et de l'urbanisme qui constituent le secrétariat technique du CSD-EEA ont élaboré la politique sectorielle « Environnement, Eau et Assainissement » (PS-EEA). La PS-EEA a été validée par l'ensemble des acteurs du secteur le 30 décembre 2017.

La session de la revue annuelle 2017 du CSD-EEA tenue le 30 mars 2017 a connu une participation effective de ses membres. Elle a été présidée par Monsieur le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Président dudit CSD.

Dans le processus de préparation de la revue annuelle et à mi-parcours 2017 du CSD, un comité a été mis en place. Il est chargé de l'élaboration et de la finalisation des différents documents de la revue annuelle 2017. Au niveau de chaque sous-secteur, des données ont été collectées et transmises au comité pour l'élaboration du rapport de performance.

Lors des travaux préparatoires des documents de la revue à mi-parcours 2017 et revue annuelle 2018 du CSD-EEA, la participation des membres du Secrétariat Technique a été également effective.

L'organisation des deux revues du CSD-EEA (annuelle 2018 et à mi-parcours 2017) a rencontré les difficultés suivantes :

- la transmission tardive des canevas des documents des revues sectorielles par le SP/PNDES;
- la transmission tardive au secrétariat technique des données nécessaires à l'élaboration du rapport de performance de la revue sectorielle annuelle par certaines structures;

- la faiblesse et la mise à disposition tardive des ressources financières pour la préparation et l'organisation des revues.

Au regard des difficultés sus-citées, les mesures suivantes sont proposées en vue d'améliorer le fonctionnement des instances. Il s'agit entre autres de:

- signer les arrêtés portant organisation et fonctionnement des différentes instances ;
- transmettre les canevas de rapportage aux structures au plus tard fin décembre pour la revue annuelle et fin mai pour la revue à mi-parcours ;
- former les membres du comité de rédaction sur les canevas de réaction des rapports;
- doter les structures en charge de l'élaboration des rapports et de l'organisation des revues de moyens financiers conséquents et veiller à leur déblocage dans les délais.

1.3.2. ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Tableau 6: Etat de mise en œuvre de recommandations

Recommandations	Echéance de mise en œuvre		Etat de mise en œuvre	Structures responsables	Structures partenaires	Commentaires
	activités	Echéance des recommandations				
Recommandations reconduites						
<i>Démarrer la mise en œuvre de la feuille de route de l'Assistance à la maîtrise d'ouvrage communale (AMOC) ;</i>	Formaliser et renforcer l'ancrage organisationnel de l'AMOC en matière d'AEPHA au sein des Directions régionales de l'eau, de l'éducation nationale et de la santé	décembre 2017	réalisée	DGEP, DGA		La feuille de route AMOC a été ré-intitulée « Plan d'actions pour la mise en œuvre de l'AMOC dans le domaine de l'AEPHA ». Les observations formulées par le MINEFID lors de la programmation du plan d'actions en conseil des ministres ont été prises en compte et le rapport vient d'être retransmis pour le conseil des Ministres, et a été adopté en conseil des ministres du
	Développer et renforcer les capacités de base d'AMOC en matière d'AEPHA					
	l'horizon 2020 le leadership communal en matière d'AEPHA à travers des ressources, structures, mécanismes et outils adaptés					

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Recommandations	Echéance de mise en œuvre		Etat de mise en œuvre	Structures responsables	Structures partenaires	Commentaires
	activités	Echéance des recommandations				
<i>Assurer l'équité du prix de l'eau sur le territoire national</i>		décembre 2017	réalisé	DGEP	MINEFID, Opérateurs privés, MATD, services déconcentrés en charge de l'eau et assainissement	L'étude tarifaire a été validée par le conseil national de l'eau le 6 juillet 2017. Un projet de décret portant adoption de l'étude tarifaire en milieu rural et semi-urbain a été introduit en conseil des ministres pour adoption.
<i>Organiser des cadres d'échange avec le secteur privé sur la qualité des ouvrages et le respect des délais.</i>		décembre 2017	Non réalisée	DMP		Cette recommandation devrait être reformulée en vue de prendre en compte les besoins réels de l'état et des entreprises privées.
<i>Elaborer un code de bonne conduite pour la réalisation des forages</i>		décembre 2017	En cours de réalisation	DGEP		Un projet d'arrêté pour la mise en place du comité de suivi de l'élaboration du code a été envoyé au MEA pour signature. Suite à la signature de l'arrêté, un atelier sur la feuille de route sera tenu
<i>Mettre en place un cadre de suivi périodique des recommandations du CSD-EA sous la responsabilité directe du SG/MEA avec les</i>	élaborer les canevas de collecte des informations et les transmettre aux structures concernées	janv-18	réalisée	SG		canevas élaboré et transmis

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Recommandations	Echéance de mise en œuvre		Etat de mise en œuvre	Structures responsables	Structures partenaires	Commentaires
	activités	Echéance des recommandations				
<i>responsables des structures de mise en œuvre</i>	organiser une rencontre de suivi de la mise en œuvre des recommandations	décembre 2017		SG, DGESS	structures MEA	atelier prévu a été tenu en mars
Nouvelle recommandation						
<i>Prendre les dispositions nécessaires pour une meilleure tenue du CSD-EEA</i>		décembre 2017	réalisé	SG/MEA-MEEVCC-MUH		-Le projet d'arrêté a été transmis pour signature -Une équipe composée des départements ministériels membre du CSD-EEA a été mise en place pour l'élaboration du rapport de performance -Une ligne budgétaire a été inscrite pour la préparation et l'organisation des revues du CSD.

Source : MEA, 2017

Cinq (05) recommandations formulées lors de la revue annuelle de 2017 et qui n'avaient pas connues de réalisation ont été reconduites. Egalement, une recommandation fut formulée lors de la revue à mi-parcours.

La situation actuelle montre que quatre (04) recommandations ont été réalisées, une (01) recommandation a connu un début de mis en œuvre et une (01) autre est non réalisée.

II. PERSPECTIVES 2018-2020

Pour les années 2018, 2019 et 2020, les perspectives porteront sur les indicateurs et les produits.

2.1.PERSPECTIVES 2018-2020 DES INDICATEURS ET DES PRODUITS

AXE 2 DU PNDES : DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN

2.1.1. OBJECTIF STRATEGIQUE 2.5 : AMELIORER LE CADRE DE VIE, L'ACCES A L'EAU, A L'ASSAINISSEMENT ET AUX SERVICES ENERGETIQUES DE QUALITE

L'objectif stratégique comprend deux (02) effets :

2.1.1.1.Effet attendu 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti

Cet effet est composé de quatre (04) sous-effets :

2.1.1.1.1. Sous-effet attendu 1 : les besoins en eau potable sont satisfaits durablement et la gouvernance du secteur est améliorée

Pour l'atteinte des objectifs du PNDES, les perspectives pour les indicateurs et les produits pour les années 2018,2019 et 2020 sont les suivants :

2.1.1.1.1.1.Perspectives pour les indicateurs

- **La cible du taux d'accès national à l'eau potable**

En 2018, la cible du taux d'accès national à l'eau potable est de 76%, soit une progression souhaitée de 2,6 points de pourcentage. Pour les années 2019 et 2020 les cibles pour cet indicateur sont respectivement de 77,5% et 79%. Des efforts considérables devront être fournis pour atteindre la progression escomptée tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Une attention particulière devrait être portée sur le ciblage des ouvrages d'AEP, les réhabilitations et la réalisation de branchements particuliers.

- **Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural (en %)**

La cible du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est de 69% en 2018, soit une progression souhaitée de 2,8%. Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural attendu est de 72% en 2019 et 76% en 2020. La progression moyenne depuis 2006 de cet indicateur est de 1.3% par an. Au regard de cette performance, les risques de non atteinte de la cible en fin 2020 sont élevés. Cependant un meilleur ciblage des ouvrages programmés et une amélioration de la performance des acteurs (surtout des communes) en matière de passation de marché pourraient avoir un impact intéressant sur ce taux.

- **Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain**

La cible du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain est de 95% pour 2018, 96% en 2019 et 97% en 2020. Au regard des programmations physiques notamment de branchement particuliers et de la progression moyenne de cet indicateur de 2.4% par an depuis 2007, l'atteinte de la cible 2020 est envisageable.

- **Taux d'équipement des écoles en points d'eau potable**

Pour atteindre une cible de 100% à l'horizon 2020 en matière d'équipement des écoles en points d'eau potable, l'indicateur devra atteindre des cibles intermédiaires de 84 % en 2018 et 92% en 2019. Ce taux peut être amélioré non seulement par la réalisation de forages mais aussi par la réhabilitation des ouvrages en panne.

- **Taux d'équipement des centres de santé en points d'eau potable**

Le taux d'équipement des centres de santé en points d'eau potable a une cible de 94 % en 2018. Pour les années 2019 et 2020, les valeurs attendues pour cet indicateur sont respectivement de 97% et 100%.

- **Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural**

En 2018, il est attendu un nombre de villages n'ayant pas accès à l'eau potable inférieur à 100 ; ce nombre devrait être inférieur à 50 en 2019. En 2020 tous les villages du Burkina Faso devraient avoir accès à l'eau potable. Une amélioration du ciblage des ouvrages d'AEP et des activités d'implantation devrait favoriser l'atteinte de cette cible.

2.1.1.1.1.2.Perspectives pour les produits et investissements structurants

Les perspectives des produits pour les années 2018, 2019 et 2020 se présentent comme suit :

- **Réaliser 611 Adductions d'eau potable et réhabiliter 225**

Au regard des réalisations antérieures, Pour atteindre les objectifs à l'horizon 2020, 385 AEPS/PEA devrait être réalisés. Au titre de l'année 2018, il est prévu la réalisation de 35 nouvelles AEPS et de quatre(4) extensions d'AEPS pour un cout respectif de **3 421,6 millions de francs CFA** et **101,7 millions francs CFA**. Pour les années 2019 et 2020, il est attendu une réalisation annuelle de 176 AEPS/PEA.

En matière de réhabilitation d'AEPS/PEA, en 2018 il est attendu 19 AEPS/PEA, d'un coût de **519,3 millions de francs CFA**. Pour les années 2019 et 2020, il est attendu une réhabilitation annuelle de 74 AEPS/PEA.

- **Réaliser 10 376 forages neufs et réhabiliter 3 020**

Dans le cadre de l'affinement des investissements structurants, les **10 376 forages** à réaliser à l'horizon 2020 ont été revus à la baisse pour devenir **7 500 forages**.

Sur la période 2016-2017, 3 955 PMH ont été réalisées sur l'ensemble du territoire. Pour l'année 2018, au total 1 539 forages d'un coût de **9 664,1 millions de francs CFA** devraient être réalisés. Pour atteindre les objectifs du PNDES, 2006 forages doivent être réalisés sur les (02) années 2019 et 2020, soit une prévision annuelle de 1003 forages.

En matière de réhabilitation, Il est prévu en 2018, la réhabilitation de 946 forages avec un coût prévisionnel de **2 167,5 millions francs CFA**. Pour atteindre les objectifs à l'horizon 2020, les réhabilitations sur la période 2019-2020 s'élèvent à 442 forages, soit une moyenne annuelle de 214 forages.

- **Réaliser 87 réseaux d'Approvisionnement en eau potable (AEP) multi-villages**

En raison du coût élevé et de la complexité du processus de réalisation d'un AEP multi-village, ces ambitions ont été revues à la baisse. En effet, à l'échéance du PNDES, **cinq (05) réseaux d'AEP multi-villages sont programmés**.

Pour l'année 2018, il est prévu la réalisation d'un seul (01) AEP multi-village dans la région du Sud-ouest dont le cout total s'élève à **177.1 millions de francs CFA**. En 2019 et 2020, il est prévu

la réalisation d'un (01) AEP multi-village. Il est prévu également en 2018 l'extension de l'AEP multi-villages réalisée dans la commune de Koubri.

- **Perspectives des réalisations en milieu urbain**

En milieu urbain, il est attendu pour les années 2018, 2019 et 2020 les réalisations suivantes :

Tableau 7: Perspectives des réalisations en milieu urbain

Activités à mener	Programmation physique globale (2018-2020)	Programmation physique			Coût estimatif (en millions de FCFA)		
		2018	2019	2020	2018	2019	2020
Augmenter les capacités de production	68 300 m ³ /j	16 100	40 000	12 200	33 614	37990	38290
Augmenter les capacités de stockage/château	1850 m ³	450	600	800	380	240	480
Augmenter la capacité de distribution	800 Km	430	150	220	5 160	5160	1800
	122 500 nouveaux branchements particuliers	50 000	35 000	37 500	5 500	5500	3850
	580 nouvelles bornes fontaines	100	100	380	80	80	80
Total					44 734	48970	44500

Source : ONEA, 2017

2.1.1.1.2. Sous-effet attendu 2 : un assainissement des eaux usées et excréta est assurée durablement

2.1.1.1.2.1. Perspectives pour les indicateurs

Pour les années 2018, 2019 et 2020, les cibles des indicateurs de ce sous-effet sont les suivants

Tableau 8: Perspectives des indicateurs sous-effet 2, effet attendu 2.5.1

Indicateurs	Cibles		
	2018	2019	2020
Taux d'accès national à l'assainissement	27	30	34
Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural	19	22	25
Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu urbain	41	44	47
Taux d'équipement des écoles en latrines	71	73	75
Taux d'équipement des centres de santé en latrines	98	98	98

Source : MEA, 2017

2.1.1.1.2.2.Perspectives pour les produits et les investissements structurants

Les perspectives 2018, 2019 et 2020 pour ces mesures d'investissements structurants se présentent comme suit :

- **Extension du réseau d'assainissement collectif de la ville de Bobo Dioulasso (20 km de réseau) et mise en conformité de la TEP de Dogona**

Sur la période 2018-2020, 50 km de réseau d'assainissement collectif doivent être réalisés. Il est programmé la réalisation de 10 km en 2018 et 20 km pour chacune des deux (02) années 2019 et 2020.

Construire 7 stations de traitement de boue de vidange (STBV)

Sur la période 2018-2020, il est prévu la réalisation de cinq (05) Stations de traitement de boues de vidanges dont deux (02) en 2019, trois (03) en 2020. En 2018, aucune programmation n'est faite.

- **Réaliser la station d'épuration (STEP) de Bobo phase II**

Aucune prévision n'est faite sur la période 2018-2020 pour cet investissement. La période sera consacrée à la recherche de financement.

- **Réaliser 458 300 latrines familiales et 5 440 latrines institutionnelles et publiques**

Dans le cadre de l'affinement des investissements structurants, les **458 300 latrines familiales** à réaliser à l'horizon 2020 ont été revus à la baisse pour devenir **238 081 latrines familiales**.

Pour atteindre les objectifs du PNDES, la programmation 2018, 2019 et 2020 en matière de latrines familiales et institutionnelles se présente comme suit :

En matière de latrines familiales, les efforts doivent permettre de réaliser 150 000 latrines sur les trois (03) années, soit une réalisation annuelle de 50 000 latrines familiales.

Concernant les latrines institutionnelles et publiques, un total de 2 776 latrines est attendu, dont 606 en 2018 et 1 085 pour chacune des deux (02) années restantes

2.1.1.1.3. Sous-effet attendu 3 : La gouvernance du secteur « eau et assainissement » est améliorée

2.1.1.1.3.1.Perspectives pour les indicateurs

Les performances fixées à l’horizon 2020 pour ce sous effet s’observe à travers les cibles des indicateurs suivants :

- **Taux d’exécution du budget d’investissement du MEA (Partie rurale)**

Pour les années 2018, 2019 et 2020, la cible fixée pour cet indicateur est maintenue à 96%.

- **Taux d’exécution du budget d’investissement de l’ONEA**

La cible de cet indicateur pour 2018 est de 90%. Cette cible est identique à celle de 2017 et se maintient à la même valeur pour 2019 et 2020.

- **Taux d’exécution du Plan de passation des marchés (PPM)**

Le taux d’exécution du Plan de passation des marchés (PPM) prévu pour 2018 est de 95%. Cette cible marque une augmentation de 5% par rapport à celle de 2017. Pour les années 2019 et 2020 la valeur cet indicateur est maintenu à 95%.

- **Pourcentage du budget AEPA et GIRE du MEA exécuté localement (DREA, Agences de l’Eau et communes).**

Il est prévu pour 2018 un pourcentage du budget AEPA et GIRE du MEA exécuté localement de 70%. En 2019 l’indicateur présente une cible de 73%. En 2020, la cible de cet indicateur est de 75%.

2.1.1.1.3.2.Perspectives pour les produits et les mesures de réformes

- **Réaliser l’étude portant "Audit organisationnel et institutionnel du sous-secteur « Eau et Assainissement »"**

Cette mesure de réforme étant programmé pour la seule année 2018, les étapes restantes consistent à élaborer le rapport de démarrage, le rapport diagnostic et le document de stratégie de reformes assorti de son plan d’action.

- **Adopter la politique nationale de l’eau**

Avec la définition des secteurs de planification et l’élaboration de la PS-EEA, la Politique Nationale de l’Eau deviendra la Stratégie Nationale de l’Eau. Pour la réalisation de cette mesure de réforme en 2018, il faudra adapter la politique en une Stratégie en prenant en compte le PNAH et procéder à la validation du document de stratégie en atelier national.

- **Elaborer et adopter les plans d’actions 2016-2020 des programmes opérationnels (PNA-EUE, PN-AEP et PGEA)**

Les plans d’actions 2016-2020 des programmes ont été élaborés et adoptés. Cette mesure s’est donc achevée. Il s’agira en 2018 d’élaborer le plan d’actions du PNAH.

- **Elaborer et adopter le Plan de Développement des Ressources Humaines (PDRH) du Ministère de l’Eau et de l’Assainissement**

Cette mesure est programmée pour 2018. Pour cette année, il s’agit de recruter les consultants et de procéder à l’élaboration du document.

2.1.1.1.4. Sous-effet attendu 4 : un environnement sain pour l’amélioration de la qualité du cadre de vie des populations est promu

2.1.1.1.4.1.Perspectives pour les indicateurs

Les perspectives pour les indicateurs sur la période 2018, 2019 et 2020 sont les suivantes

Tableau 9: Perspectives pour les indicateurs sous-effet 4, effet 2.5.1

Indicateurs	Cibles		
	2018	2019	2020
Pourcentage de communes disposant d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides (en %)	27	28	30
Superficie cumulée d’espaces verts reboisées dans les communes urbaines (hectares) :	120	135	150
Proportion d’établissements d’enseignement primaires et secondaires ayant intégré l’éducation environnementale dans leur programme	20,46	26	31,56
Nombre d’unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains	0	3	2
Nombre unités de recyclage des déchets plastiques dans les régions :	5	3	3
Existence du centre de stockage des déchets radioactifs		1	
Nombre cumulé de Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) suivis	245	320	395

Source : MEEVCC, 2017

2.1.1.1.4.2.Perspectives pour les produits

- **Cinq (05) unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains sont créées**

Il s’agira pour ce produit :

- de réaliser et de valider les études techniques et de faisabilité environnementale en 2018. Par ailleurs, il faut noter qu'un accord de financement a été obtenu auprès du Fonds National d'Etudes et de Préparation des Projets (FONEPP) pour la réalisation des études techniques et de faisabilités environnementales de deux (02) unités industrielles ;
- de prendre en charge les personnes affectées sur les sites des unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets solides urbains entre 2018 et 2019 ;
- de construire respectivement 3 et 2 unités industrielles en 2019 et 2020 ;
- d'acquérir du matériels d'équipement de salubrité et de protection individuelle entre 2018 et 2020;
- d'appuyer l'organisation des acteurs de la filière de gestion des déchets solides tout au long du processus.

- **Treize (13) unités de recyclage des déchets plastiques dans les régions sont créées**

Sur la période 2018-2020, il est prévu :

- de construire respectivement 1, 3 et 3 centres de traitement et de valorisation des déchets plastiques en 2018, 2019 et 2020.
- d'acquérir au fur et à mesure les équipements des centres construits (fonderies, broyeurs, presses et moules).

- **un centre de stockage des déchets radioactifs est créé**

En 2018, il est prévu la poursuite du processus d'acquisition du terrain pour la construction du centre et son opérationnalisation à l'horizon 2020.

- **Le secteur des transports qui est le secteur le plus polluant, notamment à travers une législation sur l'importation des véhicules usagers et le renforcement des contrôles techniques est réglementé**

Pour 2018, il s'agira de finaliser et d'adopter la loi sur les conditions d'importation des véhicules.

2.1.1.2.Effet attendu 2.5.3 : la croissance urbaine est planifiée et maîtrisée

2.1.1.2.1. Sous-effet attendu : Le développement urbain national est maîtrisé

Pour atteindre les objectifs à l’horizon 2020, les cibles des indicateurs et les perspectives des produits de ce sous-effet sont les suivantes.

2.1.1.2.1.1.Perspectives pour les indicateurs

Les perspectives pour les indicateurs des années 2018, 2019 et 2020 se présentent comme suit :

Tableau 10: Perspectives pour les indicateurs effet 2.5.3

Indicateurs	Cibles		
	2018	2019	2020
Linéaire (km) de caniveau réalisé	25,75	43,775	43,775
Nombre de villes disposant de SDDEP	14	14	20
Nombre de villes disposant de SDGDU	2	6	13

Source : MUH, 2017

2.1.1.2.1.2.Perspectives pour les produits

- **Construire le réseau d'assainissement pluvial dans les treize (13) capitales régionales**

Il est programmé sur la période 2016-2020 la construction de 120 km de canaux de drainage, dont 55 km à réaliser dans le cadre du PTDIU. En effet 25,75 km de canaux de drainage seront réalisés en 2018 et 43,775 km sont réalisés annuellement sur les deux (02) années restantes

- **Elaborer les Schémas Directeurs de Drainage des Eaux Pluviales (SDDEP)**

Pour aboutir à 20 villes disposant de SDDEP à l’horizon 2020, en 2018, 12 villes seront dotées de SDDEP. Pour l’année 2019, aucune programmation n’est faite. Tandis qu’en 2020 six (06) nouvelles villes seront dotées de SDDEP.

- **Elaborer les Schémas Directeurs de Gestion de Déchets Urbains (SDGDU)**

A l’horizon 2020, 13 villes devraient disposer de SDGDU. En 2018 aucun SDGDU n’est prévu maintenant toujours à deux (02) le nombre de villes disposant de SDGDU. En 2019 la cible est de 6 villes disposant de leur document.

**AXE 3 DU PNDES : DYNAMISER LES SECTEURS PORTEURS POUR
L'ECONOMIE ET LES EMPLOIS**

**2.1.2. OBJECTIF STRATEGIQUE 3.4 : DEVELOPPER DES INFRASTRUCTURES
DE QUALITE ET RESILIENTES, POUR FAVORISER LA
TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE**

Cet objectif est composé d'un (01) seul effet

**2.1.2.1.Effet attendu 3.4.1 : Les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des
ressources en eau sont renforcées**

2.1.2.1.1. Sous-effet 1 : La disponibilité en eau est assurée durablement

Plusieurs indicateurs et produits participent à l'atteinte de ce sous-effet. Il s'agit de

2.1.2.1.1.1.Perspectives pour les indicateurs

- **Taux de fonctionnalité des barrages**

Les perspectives des trois années à venir sont d'atteindre des taux de fonctionnalité des barrages de 54,98%, 55,62% et 56,76% respectivement pour les années 2018, 2019 et 2020.

- **Capacité de stockage en eau de surface**

Les réalisations et réhabilitations de barrages permettront d'augmenter la capacité de mobilisation des ressources en eau en faisant passer la capacité de stockage en eau de surface à 6 143,12 millions de m³ en 2018, à 6 436,12 millions de m³ en 2019 et à 6 441,12 millions de m³ en 2020.

- **Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés**

Les capacités de mobilisation des ressources en eau seront renforcées à travers la réalisation de nouveaux barrages. Les cibles de cet indicateur pour les années 2018, 2019 et 2020 sont respectivement de 14, 20 et 29.

Pour 2018, les réalisations de nouveaux barrages porteront sur :

La construction des barrages de Karouka (Boucle du Mouhoun), Dawanegomdé (Centre) et Torodo (Plateau Central) par le Projet 1 du programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire (P1-P2RS).

- **Nombre cumulé de barrages réhabilités**

Le nombre cumulé de barrages à réhabiliter passera de 26 en 2018 à 39 en 2019 et à 58 en 2020.

Particulièrement pour 2018, les travaux de réhabilitation porteront sur 15 barrages :

- Moussodougou (Comoé) par l'AGETEER ;
- Tanghin, Béré, Taouremba, Loropeni, Barkoundba, Kossoghin, Bissighin, Diapangou, Koubri par la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH) ;
- Goghin Poedgo par le Projet P1-P2RS.
- Doulou, La, Boulpon, Goumogho dans le Centre-Ouest par le Projet de réhabilitation de barrages et d'aménagement (PRBA) de périmètres irrigués et de bas-fonds dans les provinces du Boulkiemdé, du Ziro, du Sanguié et des Balés.

2.1.2.1.1.2.Perspectives pour les produits

Dans le cadre de la mobilisation des ressources en eaux, les perspectives sur les produits portent sur les investissements structurants

Tableau 11: perspectives des investissements structurants en matière de mobilisation des ressources en eau

Investissements structurants	Structures responsables	Programmation Physique			Programmation financière (milliards de francs CFA)			
		2 018	2 019	2 020	2018	2019	2 020	Total
Achever la construction du barrage de Samendeni (PDIS I)	PDIS, DGIH	<ul style="list-style-type: none"> - Achever l'installation de la centrale électrique ; - Démarrer les travaux d'aménagement de 1500 ha ; - délimiter une bande de servitude autour du barrage de Samendeni 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les travaux d'aménagement de 1500 ha ; - démarrer les études de recalibrage du fleuve Mouhoun 	<ul style="list-style-type: none"> - Achever les travaux d'aménagement de 1500 ha ; - poursuivre les études de recalibrage du Mouhoun 	26,887	28,2445	6,8085	61,94
Construire le barrage de Bambakari /Tin-Akoff 2e phase	AGETEER	Poursuivre les travaux de construction du barrage de Bambakari	Poursuivre les travaux de construction du barrage de Bambakari	Poursuivre les travaux de construction du barrage de Bambakari	3,93	7,73	8,61	20,26

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Investissements structurants	Structures responsables	Programmation Physique			Programmation financière (milliards de francs CFA)			
		2 018	2 019	2 020	2018	2019	2 020	Total
Construire 50 retenues d'eau dans les 13 régions	DGIH	<ul style="list-style-type: none"> - Achever les travaux de réhabilitation de huit (08) des douze (12) barrages engagés en 2017 ; - Réaliser 13 études techniques pour la construction et la réhabilitation de barrages ; - Réaliser les travaux de réhabilitation de treize barrages dans les 13 régions du Burkina Faso ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser 13 études techniques pour la construction et la réhabilitation de barrages ; - Réaliser les travaux de réhabilitation de treize barrages dans les 13 régions du Burkina Faso 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser 13 études techniques pour la construction et la réhabilitation de barrages ; - Réaliser les travaux de réhabilitation de treize barrages dans les 13 régions du Burkina Faso 	9,52	21,5	11,5	42,52
		<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la réalisation des études techniques détaillées de construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de OUESSA 	<ul style="list-style-type: none"> - Achever les études techniques détaillées de construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de OUESSA 		1,55	0,66	-	2,21

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Investissements structurants	Structures responsables	Programmation Physique			Programmation financière (milliards de francs CFA)			
		2 018	2 019	2 020	2018	2019	2 020	Total
Construire le barrage hydro agricole et hydroélectrique de la Bougouriba, phase I	DGIH	Démarrer les études techniques détaillées de construction du barrage de la Bougouriba	Poursuivre les études techniques détaillées de construction du barrage de la Bougouriba	Achever les études techniques détaillées de construction du barrage de la Bougouriba	1,5	3,5	0,50	5,50
Construire le barrage hydro agricole et hydroélectrique de Bassiéri	DGIH	Poursuivre les études techniques détaillées de construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de Bassiéri	Achever les études de construction du barrage de Bassiéri	Entamer le processus de construction du barrage	1,47	0,859	-	2,33
Réaliser des aménagements hydro-agricoles à Banwaly dans la province du Houet	DGIH	Achever les études techniques détaillées de construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de Banwaly	Démarrer la construction du barrage de Banwaly	Poursuivre les travaux de construction du barrage de Banwaly	0,64	15,90	14,00	30,54

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Investissements structurants	Structures responsables	Programmation Physique			Programmation financière (milliards de francs CFA)			
		2 018	2 019	2 020	2018	2019	2 020	Total
Restaurer, protéger et valoriser le lac Bam	UGP/Lac BAM/MEA, DGIH	<ul style="list-style-type: none"> - Dédommager les personnes affectées par le projet ; - Démarrer l'exécution des travaux de rehaussement du seuil du Lac Bam ; - Aménager 520 ha de périmètres hydro-agricole y compris les chenaux d'amenée d'eau ; - Aménager la bande de servitude autour du Lac Bam ; - Réaliser des infrastructures d'élevage; - Conduire des études spécifiques sur la pêche 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les travaux d'aménagement de 520 ha de périmètres hydro-agricole y compris les chenaux d'amenée d'eau; - Achéver les travaux de rehaussement du seuil du Lac Bam; - Poursuivre la mise en œuvre du PGES du Lac Bam 	<ul style="list-style-type: none"> - Achéver les travaux d'aménagement de 520 ha de périmètres hydro-agricole y compris les chenaux d'amenée d'eau; - Poursuivre la mise en œuvre du PGES 	4,51	4,84	2,32	11,67

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Investissements structurants	Structures responsables	Programmation Physique			Programmation financière (milliards de francs CFA)			
		2 018	2 019	2 020	2018	2019	2 020	Total
Réhabiliter le barrage souterrain de Naré	DGIH/MEA	*Achever les études d'intégration du changement climatique dans la valorisation et la réhabilitation des infrastructures connexes du barrage *Réaliser les études intégrées de valorisation du barrage souterrain de Naré ;	Réhabiliter les infrastructures connexes (AEP et abreuvoirs, périmètre pilote de 05 ha)		0,203	0,445	-	0,649
Restaurer, protéger et valoriser le lac Dem	DGIH/MEA	Achever l'étude technique détaillée sur l'environnement et l'élaboration d'un schéma d'aménagement de l'espace naturel du lac Dem	Démarrer les travaux d'aménagement du lac Dem	Poursuivre les travaux d'aménagement du lac Dem	0,24	3,94	3,76	7,94

Source : DGIH, 2017

2.1.2.1.2. Sous effet 2: Les besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques sont satisfaits durablement

2.1.2.1.2.1. Perspectives pour les indicateurs

- **Taux de recouvrement de la CFE base prévision (en %)**

Pour l'ensemble des années, il est prévu un taux de recouvrement de 100% de la CFE base assiette.

- **Nombre d'agences de l'eau disposant d'un SDAGE**

En 2020, toutes les cinq (05) agences de l'eau devrait disposer d'un SDAGE. Entre 2018 et 2020, les efforts pour l'atteinte des cibles seront poursuivis notamment la réalisation des trois (3) SDAGE restants. En 2018, il est prévu la finalisation du SDAGE de l'agence de l'eau du Nakambé, qui portera à trois (03) le nombre total d'agence de l'eau disposant de SDAGE. Les deux (02) autres à savoir les SDAGE du Liptako et du Gourma seront élaborés au cours des années 2019 de 2020.

- **Proportion des retenus d'eau de surface avec protection des berges (%)**

En prévision pour les années 2018, 2019 et 2020, les proportions des retenues d'eau de surface avec protection de berges attendues sont respectivement de 18%, 20% et 22%.

- **Nombre cumulés de services de police de l'eau fonctionnels**

En 2020, il est prévu la mise en place et la fonctionnalité de treize (13) services polices de l'eau dans toutes les régions du Burkina. Pour atteindre cet objectif, il faudrait respectivement disposer de sept (07) et dix (10) services de police de l'eau fonctionnels en 2018 et 2019.

2.1.2.1.2.2. Perspectives pour les produits et les mesures de reformes

- **Elaborer 3 Schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) du Nakanbé, Gourma et Liptako**

Afin de disposer toutes les agences de l'eau de SDAGE, à l'horizon 2020, il est prévu la finalisation et l'adoption du SDAGE de l'Agence de l'Eau du Nakanbé est prévue pour 2018. Quant au processus d'élaboration des SDAGE des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako, il démarre de façon proprement dite en 2018 avec l'appui des consultants du pool d'assistance technique. Le

processus doit aboutir à la réalisation des documents de SDAGE des deux espaces de gestion en 2020.

- **Mettre en place treize (13) services police de l'eau.**

En 2017, les treize (13) services police de l'eau sont mise en place, il s'agit pour les années prochaines de rendre fonctionnel neuf (09) services police, afin qu'à l'horizon 2020 les treize (13) services polices de l'eau soient fonctionnelle dans toutes les régions du Burkina. Pour atteindre cet objectif, il faudrait rendre fonctionnel chaque année trois (03).

**2.1.3. OBJECTIF STRATEGIQUE 3.5 : INVERSER LA TENDANCE DE LA
DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT ET ASSURER DURABLEMENT
LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET
ENVIRONNEMENTALES**

Pour l'atteinte de cet objectif, un seul effet est attendu

2.1.3.1.Effet attendu 3.5.2: les capacités d'atténuations et d'adaptations aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte

Deux (02) sous-effets attendus sont définis

2.1.3.1.1. Sous effet 1 : les règles, les pratiques et institutions entourant la gestion de l'environnement sont renforcées en vue d'un développement durable

2.1.3.1.1.1.Perspectives pour les indicateurs

Les perspectives pour les indicateurs sont consignées dans les tableaux ci-après.

Tableau 12: perspectives des indicateurs sous-effet 1, effet attend 3.5.2

Indicateurs	Cibles		
	2018	2019	2020
Proportion de politiques sectorielles, de PRD et de PCD intégrant les principes et les problématiques émergentes de développement durable (%)	35	-	50
Taux de renseignement des indicateurs de l'ONEDD (%)	75	-	85
Nombre d'organes de mise en œuvre de la PNDD mis en place dans les institutions publiques et privées	3	-	
Taux de mise en œuvre des recommandations de la conférence du CONADD (%)	70	-	85

Source : MEEVCC, 2017

2.1.3.1.1.2.Perspectives pour les produits

Plusieurs produits seront mis en œuvre pour atteindre les objectifs à l'horizon 2020.

- **13 cibles régionales NDT sont définies**

Entre 2018 et 2020, il s'agira en ce qui concerne ce produit, de :

- d'entamer la définition des cibles régionales en 2018 ;

- de poursuivre la prise en compte des mesures et cible NDT dans les référentiels de développement;
- de poursuivre la mise en œuvre des programmes de partenariat pour la gestion durable des terres et la participation aux cadres de concertation sur la thématique de la NDT.
- **Des entités nationales pour les fonds climat sont accréditées**

Le processus d'accréditation du FIE est prévu pour se terminer en 2019. Durant les deux années restantes, les activités suivantes ont été programmées :

- Pour 2018, il s'agira de poursuivre la mise en œuvre des recommandations de l'audit de la structure, d'élaborer le plan d'action genre, le code d'éthique, la politique anti-corruption et anti-fraude, la politique de gestion des risques et le manuel d'audit interne. En outre, il s'agira de former le personnel sur le processus d'accréditation et en technique de négociation et de recherche de financement.
- Pour 2019, il sera question d'élaborer un manuel de management de la qualité et un manuel de procédures relatives à la gestion des risques, de réaliser une étude sur les capacités institutionnelles du FIE suivant les critères d'accréditation du FVC, de relire le manuel de procédures administratives, financières et comptable, de former le personnel du FIE dans la conception et la gestion de projets en lien avec les changements climatiques et d'effectuer des voyages d'étude pour s'inspirer des expériences des fonds accrédités au FVC
- **La prise en compte de l'environnement et le développement durable dans les référentiels sectoriels et les plans locaux de développement est renforcée**

Sur la période 2018-2020, il s'agira de poursuivre les processus de formation des acteurs pour la prise en compte des thématiques émergentes dans les référentiels et d'élaborer des outils et instruments du Développement Durable.

- **L'Observatoire Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD) est opérationnalisé**

Entre début 2018 et fin 2020, il sera question en ce qui concerne ce produit de poursuivre l'organisation de réunions d'échange avec les points focaux nationaux et régionaux sur leur

implication dans l'alimentation du système et d'effectuer le renforcement des capacités des partenaires.

2.1.3.1.2. Sous effet 2 : l'atténuation des émissions de GES et la résilience aux effets néfastes des changements climatiques sont renforcées tout en promouvant l'économie verte.

Les perspectives des indicateurs et des produits pour les années 2018, 2019 et 2020 se présentent comme suit :

2.1.3.1.2.1. Perspectives pour les indicateurs

Les perspectives des indicateurs pour les années 2018, 2019 et 2020 sont consignées dans le tableau ci-après

Tableau 13: perspectives des indicateurs, sous-effet 2, effet attend 3.5.2

Indicateurs	cibles		
	2018	2019	2020
Nombre de villages en transformation en éco villages	13	13	1000
Quantité de carbones séquestrés (en millions de tonnes)	2	-	8
Existence de la stratégie REDD+		1	
Nombre d'emplois verts décents créés	8 000	10 000	12 000
Nombre annuel de programmes spécifiques d'investissement prioritaire élaboré pour les éco villages	-	987	1000

Source : MEEVCC, 2017

Pour l'indicateur **quantité de carbones séquestrés en millions de tonnes** le renseignement de cet indicateur est prévu pour 2020.

Le renseignement de l'indicateur « **Nombre d'emplois verts décents créés** » nécessite une enquête qui n'a pas encore été réalisée

2.1.3.1.2.2. Perspectives pour les produits

Pour ce sous-effet, les perspectives des produits sont les suivants

- **2 000 villages transformés en éco villages**

Au vue des difficultés auxquelles fait face le projet de création des éco villages, de nouvelles programmations physiques sur la période 2018-2020 ont été réalisées. Il s'agira ainsi :

- de valider la stratégie nationale de création des éco villages et son plan d'action, d'identifier les 1987 villages restant et d'organiser le lancement officiel des investissements dans les éco villages en 2018 ;
- de construire des mini-centrales solaires et des Adductions d'Eau Potable Simplifiées (AEPS), de créer des jardins nutritifs (Moringa et baobab) au profit d'au moins 02 groupements par village pilote, de renforcer les capacités techniques et matériels des acteurs et de suivre la mise en œuvre des investissements.
- **La stratégie REDD+ est élaborée**

La stratégie est attendue pour 2019, pour le reste du processus, il est prévu :

- d'opérationnaliser les organes de pilotage, de concertation et d'exécution; de lancer des vagues de concertation; de mettre en œuvre le plan média; de finaliser des études thématiques sur les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts et développer des options stratégiques pour la REDD+; d'élaborer un guide de prise en compte de la REDD+ dans les référentiels sectoriels; de lancer l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS); de développer les niveaux de référence et le système MNV; d'identifier les bénéfices non-carbone et de renforcer les capacités techniques et matérielles des acteurs et institutions nationales en 2018 ;
- de renforcer les capacités techniques et matérielles des acteurs et institutions nationales, de développer le système d'information sur les sauvegardes; de plaider pour la prise en compte de la REDD+ dans le cadre légal et réglementaire, de consolider les accords institutionnels et d'adopter la stratégie nationale REDD+ en 2019.
- **Un programme d'appui au développement de l'économie verte au Burkina Faso accompagné d'une réforme institutionnelle porteuse de notre ambition avec la création d'une structure à part entière pour la promotion de l'économie verte est élaboré**
- Pour 2018, il s'agira de valider et d'adopter la stratégie nationale de l'économie verte.

CONCLUSION

L'évaluation de la performance 2017 du secteur de planification « Environnement, Eau et Assainissement » a permis de relever que des acquis majeurs ont été enregistrés dont les principaux sont les suivants par axe stratégique.

En matière de *développement du capital humain (axe 2)* les résultats obtenus portent principalement sur la réalisation de **142 systèmes de distribution** dont 71 Adductions d'Eau Potable Simplifiées (AEPS) et 71 Points d'Eau Autonomes (PEA) et de **2 336 forages** équipés de pompes à motricité humaine. Egalement l'année 2017, a connu la réalisation de **138,71 km de réseau d'AEP**, **35 615** branchements particuliers, **39 774** latrines familiales et **1 327** latrines institutionnelles et publiques.

Dans le domaine de l'environnement, on note l'augmentation de la superficie cumulée d'espaces verts reboisées dans les communes urbaines de **86,8 à 103,45 hectares**. Dans le cadre de la maîtrise du développement urbain national, 3 km de caniveaux sont achevés à Gaoua.

Dans le domaine de *la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et des emplois (Axe 3)*, les acquis portent principalement sur l'achèvement des travaux de construction du **barrage de Samendeni, Lindi, Koakin, Matourkou, Biéha et Guitti**. En ce qui concerne la GIRE, le SDAGE de de l'agence de l'eau du Nakambé est suffisamment avancé, avec un taux d'avancement de 80%. Les SDAGE du Liptako et du Gourma connaissent un début de mise en œuvre. Dans le cadre du recouvrement de la CFE, les réalisations ont largement dépassé les prévisions. En effet, un montant de **521 772 413 de FCFA** a été recouvré. En matière d'environnement, on note la réalisation de 13 monographies sommaire pour chaque éco village pilote.

En dépit des acquis enregistrés, plusieurs difficultés ont impacté l'atteinte des résultats. Il s'agit essentiellement : du retard accusé dans le recrutement des prestataires pour la réalisation des ouvrages et des difficultés de déblocage des ressources financières liées aux mouvements sociaux au sein du MINEFID, de la non obtention des Avis de Non Objection de certains bailleurs.

Les perspectives pour les années à venir en vue de l'atteinte des objectifs à l'horizon 2020 concernent la poursuite de la mise en œuvre des activités programmées sur cette période et celle des activités en cours de réalisation avec une attention particulière sur celles ayant de faibles niveaux d'avancement. A cet effet, pour les investissements structurants et les mesures de reformes en souffrance, des solutions sont apportées pour accélérer leur réalisation. Il s'agit notamment des disposer de ressources financières conséquentes et dans les délais, d'obtenir les avis de non objection pour assurer le démarrage, d'accélérer le processus de passation des marchés.

ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE SECTORIEL

Objectif stratégique 2.5 : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité								
Effet attendu 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti								
Code	Indicateurs de l'effet	Responsable	Partenaires	Valeurs de référence (2015)	Cibles			Hypothèses / Risques
					2018	2019	2020	
I.EA.2.5.1.1	Taux d'accès à l'eau potable (en %)	DGEP/MEA	ONEA	71,9	76	77,5	79	Renforcement de la sécurité, de la paix sociale et de la justice ;Mobilisation conséquente de ressources pour le financement du développement ;
I.EA.2.5.1.2	Taux d'assainissement (en %)	DGA/MEA	ONEA	18	27	30	34	
I.EA.2.5.1.3	Pourcentage de communes disposant d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides (en %)	DGPE/MEEVC C	Mairie	13	27	28	30	
I.EA.2.5.1.4	Superficie d'espaces verts reboisées dans les communes urbaines (hectares)	DGPE/MEEVC C	Mairie	75	120	135	150	
I.EA.2.5.1.5	Proportion d'établissements primaires et secondaires ayant intégré l'éducation environnementale dans leur programme d'enseignement (%)	DGPE/MEEVC C	MENA	3	20,46	26	31,56	
Sous-effet attendu 1 : Les besoins en eau potable sont satisfaits durablement et la gouvernance du secteur est améliorée								
Code	Indicateurs du sous-effet	Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Hypothèses / Risques
					2018	2019	2020	
	Taux d'accès national à l'eau potable	DGEP/MEA	ONEA	71,9	76	77,5	79	Renforcement de la sécurité, de la paix sociale et de la justice ;
	Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural (en %)	DGEP/MEA	ONEA	65	69	72	76	
	Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain (en %)	ONEA	DGEP/MEA	89,9	95	96	97	

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	Taux d'équipement des écoles en points d'eau potable (en %)	DGEP/MEA		62,3	84	92	100	Mobilisation conséquente de ressources pour le financement du développement ;						
	Taux d'équipement des centres de santé en points d'eau potable (en %)	DGEP/MEA		86,3	94	97	100							
	Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural	DGEP/MEA		360	<100	<50	0							
Programmes	Produits attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Années de réalisation					Coût total (en milliards)
						2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020	
Approvisionnement en Eau Potable (AEP)	Réaliser 611 Adductions d'eau potable	Nombre d'AEPS réalisés	DGEP/MEA	ONEA	0	35	176	176	X	X	X	X	X	
	Réhabiliter 225 Adductions d'eau potable	Nombre d'AEPS réhabilités	DGEP/MEA	ONEA	0	18	73	73	X	X	X	X	X	
	Réaliser 10 376 forages neufs	Nombre de forages neufs réalisés	DGEP/MEA		0	1 539	1 003	1 003	X	X	X	X	X	
	Réhabiliter 3 020 forages neufs	Nombre de forages neufs réhabilités	DGEP/MEA		0	946	221	221	X	X	X	X	X	
	Réaliser cinq(05) réseaux d'Approvisionnement en eau potable (AEP) multi-villages	Nombre de réseau d'approvisionnement en eau potable réalisés	DGEP/MEA		0	1	0	1	X	X	X			x
Sous-effet attendu 2 : Un assainissement des eaux usées et excréta est assurée durablement														
Code	Indicateurs du sous-effet	Responsable	Partenaires			Cibles			Hypothèses / Risques					

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

				Valeurs de référence	2018	2019	2020							
	Taux d'accès national à l'assainissement	DGA/MEA	ONEA	18	25	30	34	Mobilisation conséquente de ressources pour le financement du développement						
	Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural (%)	DGA/MEA	ONEA	12	16,8	22	25							
	Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu urbain (%)	DGA/MEA		34,2	41	44	47							
	Taux d'équipement des écoles en latrine (en %)	DGA/MEA		63,7	69	71	73	Renforcement de la sécurité, de la paix sociale et de la justice, Meilleure adaptation aux chocs extérieurs et aux changements climatiques.						
	Taux d'équipement des centres de santé en latrine (en %)	DGA/MEA		86,7	98	98	98							
Programmes	Produits attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Années de réalisation					Coût total
						2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020	
Assainissement des Eaux Usées et Excréta (AEUE)	Réaliser 50 km de réseau d'assainissement collectif dans la ville de Bobo Dioulasso et à Ouagadougou	nombre de km de réseau d'assainissement collectif réalisés	ONEA	ONEA	0	10	20	20	-	-	x	x	x	5
	Construire 7 stations de traitement de boue de vidange (STBV)	nombre de stations de traitement de boue de vidange réalisés	ONEA		0	-	2	3	-	-	-	x	x	3,75
	Réaliser 288 081 latrines familiales	Nombre de latrines familiales réalisés	ONEA		0	50000	50000	50000	x	x	x	x	x	48

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	Réaliser 5 440 latrines institutionnelles et publiques	Nombre de latrines institutionnelles et publiques réalisés	DGA/MEA	ONEA	0	606	1 085	1085	x	x	x	x	x	
Sous-effet attendu 3 : La gouvernance du secteur « eau et assainissement » est améliorée														
Code	Indicateurs de sous-effet	Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Hypothèses / Risques						
					2018	2019	2020							
	Taux d'exécution du budget d'investissement du MEA (partie rural)	DAF		76,7	96	96	96	Mobilisation conséquente de ressources pour le financement du développement						
	Taux d'exécution du budget d'investissement de l'ONEA (urbain)	ONEA		81	90	90	90	Renforcement de la sécurité, de la paix sociale et de la justice						
	Taux d'exécution du plan de passation des marchés (PPM)	DMP		87,2	95	95	95	Meilleure adaptation aux chocs extérieurs et aux changements climatiques.						
	Pourcentage du budget AEPA et GIRE du MEA exécuté localement (DREA, AE et	DGESS	DGEP/MEA, DGA, SP/GIRE, Communes	60	70	73	75							
Programmes	Produits attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Années de réalisation					Coût total
						2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020	
Gouvernance du secteur "Eau et assainissement"	Réaliser l'étude portant "Audit organisationnel et institutionnel du secteur"	un Audit organisationnel et institutionnel du secteur est disponible	DGESS/MEA		-	1	0	0	-	-	-	-	-	0,15
	Adopter la politique nationale de l'eau	Politique de l'eau finalisée	DGESS/MEA		-	1	0	0	-	-	-	-	-	0,001

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	Adopter le nouveau référentiel du cadre de dialogue sectoriel	Document de cadre sectoriel adopté	DGESS/MEA		-	0	0	0	-	-	-	-	-	0,006
	Elaborer et adopter les plans d'actions 2016-2020 des programmes opérationnels : PNAEUE, PNAEP et PGEA	Plans d'actions des trois programmes validés	DGESS/MEA		-	0	0	0	-	-	-	-	-	0,008
	Elaborer et adopter le PDRH du Ministère de l'Eau et assainissement	PDRH validé	DRH/MEA		-	1	0	0	-	-	-	-	-	0,16
Sous-effet attendu 4 : Un environnement sain pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie des populations est promu														
Code	Indicateurs du sous-effet	Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Hypothèses / Risques						
					2018	2019	2020							
	Pourcentage de communes disposant d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides (en %)	DGPE/MEEVCC	Ministères sectoriels, secteur privé	13	27	28	30	Mobilisation conséquente de ressources pour le financement du développement						
	Superficie cumulée d'espaces verts reboisés dans les communes urbaines (hectares) :	DGPE/MEEVCC	Ministères sectoriels, secteur privé	75	120	135	150							

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	Proportion d'établissements d'enseignement primaires et secondaires ayant intégré l'éducation environnementale dans leur programme	DGPE/MEEVCC	Ministères sectoriels, secteur privé	3	20,46	26	31,56							
	Nombre d'unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains	DGPE/MEEVCC	Ministères sectoriels, secteur privé	0	0	3	2							
	Nombre unités de recyclage des déchets plastiques dans les régions	DGPE/MEEVCC	Ministères sectoriels, secteur privé	0	5	3	3							
	Existence du centre de stockage des déchets radioactifs	DGPE/MEEVCC	Ministères sectoriels, secteur privé	0		1								
	Nombre cumulé de Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) suivis	DGPE/MEEVCC	Ministères sectoriels, secteur privé	20	245	320	395							
Programmes	Produits attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Années de réalisation					Coût total
						2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020	
Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de vie	cinq (05) unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains sont créées	Nombre d'unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains	DGPE/MEEVCC	Ministères et secteur privé	0	0	3	2	X	X	X	X	X	15

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	treize (13) unités de recyclage des déchets plastiques dans les régions sont créées	Nombre unités de recyclage des déchets plastiques dans les régions	DGPE/MEEVCC	Mairies	0	1	3	3	-	X	X	X	X	2,1
	Un (01) centre de stockage des déchets radioactifs	Nombre de centres de traitement et de valorisation des déchets plastiques fonctionnels	DGPE/MEEVCC	Société minières	0	ND	1		X	X	X	X	X	1,5
Effet attendu 2.5.3 : la croissance urbaine est planifiée et maîtrisée														
Code	Indicateurs de l'effet	Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Hypothèses / Risques						
					2018	2019	2020							
I.EA. 2.5.3.1	Nombre de villes disposant de SDDEP opérationnels	DGUVT /MUH		2	14	14	20							
I.EA. 2.5.3.1	Nombre de villes disposant de SDGDU opérationnels	DGUVT /MUH		2	2	6	13							
I.EA.2.5.3.2 .1	Linéaire (km) de caniveau réalisé	DGUVT /MUH		3,4	25,75	43,775	43,775							
Sous-effet attendu 1 : Maitriser le développement urbain national														
Code	Indicateurs du sous-effet	Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Hypothèses / Risques						
					2018	2019	2020							
Programmes	Produits attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Années de réalisation					Coût total (en milliards)
						2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020	
Planification et	Les eaux pluviales sont drainées	Nombre de SDDEP	DGUVT/MUH		2	14	14	20		x	x	x	x	2,35

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Amenagements Urbains														
	Les déchets urbains sont gérés	Nombre de SDGDU	DGUVT/MUH		2	2	6	13		x	x	x	x	2,35
		Linéaire (km) de caniveau réalisé	DGUT/MUH		3,4	25,75	43,775	43,775	x	x	x	x	x	50,985
Objectif stratégique 3.4 : développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie														
Effet attendu 3.4.1 : Les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées														
Code	Indicateurs de l'effet		Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Hypothèses / Risques					
						2018	2019	2020						
I.EA. 3.4.1.1	Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés		DGIH		2	14	20	29	Mobilisation conséquente de ressources pour le financement du développement					
I.EA. 3.4.1.2	Nombre cumulé de nouveaux barrages réhabilités		DGIH		2	26	39	58	Renforcement de la sécurité, de la paix sociale et de la justice					
I.EA. 3.4.1.3	Pourcentage des retenus d'eau de surface avec protection des berges (%)		SP/GIRE	AE	13	18	20	22						
I.EA. 3.4.1.4	Nombre d'agences de l'eau disposant d'un SDAGE		SP/GIRE	AE	2	3	3	5	Meilleure adaptation aux chocs extérieurs et aux changements climatiques.					
I.EA. 3.4.1.5	Taux de recouvrement de la CFE		SP/GIRE	AE	100	100	100	100						
Sous-effet attendu 1: La disponibilité en eau est assurée durablement														
Code	Indicateurs du sous-effet		Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Hypothèses / Risques					
						2018	2019	2020						
	Taux de fonctionnalité des barrages (en %)		DGIH	PRBA; P1-P2RS; PDIS; PDRI/PLC; PMVEC	53	54,98	55,62	56,76	Mobilisation conséquente de ressources pour le financement du développement ; Renforcement de la sécurité, de la paix sociale et de la justice ;					

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	Capacité de stockage en eau de surface (en millions de m3)	DGIH	PRBA; P1-P2RS; PDIS; PDRI/PLC; PMVEC	5 030,55	6 143,12	6 436,12	6 441,12	Meilleure adaptation aux chocs extérieurs et aux changements climatiques.						
Programmes	Produits attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Années de réalisation					Coût total
						2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020	
Aménagements Hydrauliques	réaliser 27 nouveaux barrages	Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	DGIH	PRBA; P1-P2RS; PDIS; PDRI/PLC; PMVEC	2	14	20	29	5	X	X	X	X	23,24
	réhabiliter 56 barrages	Nombre cumulé de nouveaux barrages réhabilités	DGIH	PRBA; P1-P2RS; PDIS; PDRI/PLC; PMVEC	2	26	39	58	6	X	X	X	X	19,28
Sous-effet attendu 2 : les besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques sont satisfaits durablement														
Code	Indicateurs du sous-effet	Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Hypothèses / Risques						
					2018	2019	2020							
	Taux de recouvrement de la CFE base prevision (en %)	SP/GIRE	AE	100	100	100	100	Mobilisation conséquente de ressources pour le financement du développement						
	Nombre d'agences de l'eau disposant d'un SDAGE	SP/GIRE	AE	2	1	1	1							
	Proportion des retenus d'eau de surface avec protection des berges (%)	SP/GIRE	AE	13	18	20	22	Renforcement de la sécurité, de la paix sociale et de la justice						
	Nombre de services police de l'eau fonctionnels mis en place	DGRE	AE	1	-	-	-							
	Nombre cumulés de services de police de l'eau fonctionnels (indicateur bis)	DGRE	AE	1	7	10	13							

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Objectif stratégique 3.5 : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales														
Effet attendu (PNDES) : EA 3.5.2: les capacités d'atténuations et d'adaptations aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte														
Code	Indicateurs de l'effet		Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Hypothèses / Risques					
						2018	2019	2020						
I.EA. 3.5.2.1	Proportion de politiques sectorielles, de PRD et de PCD intégrant les principes et les problématiques émergentes de développement durable (%)		SP-CNDD	Partenaires	17	35	40	50	Renforcement de la sécurité, de la paix sociale et de la justice Mobilisation; conséquente de ressources pour le financement du développement Meilleure; adaptation aux chocs extérieurs et aux changements climatiques					
I.EA. 3.5.2.2	nombre de villages en transformation en eco villages		DGEVCC	Partenaires	0	13	13	1000						
I.EA. 3.5.2.3	Quantité de carbones séquestrés en millions de tonnes		DGEVCC		ND	2	-	8						
Sous-effet attendu 1 : Les règles, les pratiques et institutions entourant la gestion de l'environnement sont renforcées en vue d'un développement durable														
Code	Indicateurs du sous-effet		Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Hypothèses / Risques					
						2018	2019	2020						
	Proportion de politiques sectorielles, de PRD et de PCD intégrant les principes et les problématiques émergentes de développement durable (%)		SP-CNDD	Partenaires	17	35	40	50	Adhésion des promoteurs privés					
	Taux de renseignement des indicateurs de l'ONEDD (%)		SP-CNDD	Collectivités	35	75	80	85						
	Nombre d'organes de mise en œuvre de la PNDD mis en place dans les institutions publiques et privées		SP-CNDD		0	3	-	-	Volonté politique et adhésion des opérateurs					
	taux de mise en œuvre des recommandations de la conférence du CONADD (%)		SP-CNDD		35	75	-	-						
Programmes	Produits attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Années de réalisation					Coût total (en milliards)
						2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020	

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Gouvernance environnementale et développement durable	Des entités nationales pour les fonds climat sont accréditées	Nombre d'entités accréditées	SP/CNDD	Ministères et institutions	0	0	1		X	X	X	X		0,520
	13 cibles régionales NDT sont définies	Nombre de cibles régionales NDT	SP/CNDD	Ministères et institutions	0	3	6	10	X	X	X	X	X	4,065
	La prise en compte de l'environnement et le développement durable dans les référentiels sectoriels et les plans locaux de développement est renforcée	Proportion de politiques sectorielles, de PRD et de PCD intégrant les principes et les problématiques émergentes de développement durable (%)	SP/CNDD	Ministères et institutions	17	35	40	50	X	X	X	X	X	1,663
	L'Observatoire Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD) est opérationnel	Taux de renseignement des indicateurs de l'ONEDD	SP/CNDD	Ministères et institutions	35%	75%	80%	85%	X	X	X	X	X	0,21
Sous-effet attendu 2 : L'atténuation des émissions de GES et la résilience aux effets néfastes des changements climatiques sont renforcées tout en promouvant l'économie verte														
Code	Indicateurs du sous-effet	Responsable	Partenaires				Cibles	Hypothèses / Risques						

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

					Valeurs de référence	2018	2019	2020						
		Nombre d'emplois verts décents créés	DGEVCC/ME EVCC	Secteur privé	6 000	8 000	1000 0	12 000	Renforcement de la sécurité, de la paix sociale et de la justice Mobilisation; conséquence de ressources pour le financement du développement Meilleure; adaptation aux chocs extérieurs et aux changements climatiques					
		Existence de la stratégie REDD+	DGEVCC/ME EVCC	Partenaires	0	0	1							
		Nombre annuel de programmes spécifiques d'investissement prioritaire élaboré pour les éco villages	DGEVCC/ME EVCC	Partenaires, Collectivités	0	0	987	1000						
		Nombre de villages en transformation en eco villages	DGEVCC	Partenaires, Collectivités	0	13	13	1000						
		Quantité de carbones séquestrés en millions de tonnes	DGEVCC	Partenaires	ND	2	-	8						
Programmes	Produits attendus	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Valeurs de référence	Cibles			Années de réalisation					Coût total (en milliards)
						2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020	
Economie verte et changement climatique	2000 villages en transformation en écovillages	Nombre de villages en transformation en éco villages	DGEVCC/ME EVCC		0	13	13	1000	X	X	X	X	X	72
	la stratégie REDD+ est élaborée	Existence de la stratégie REDD+	DGEVCC/ME EVCC		0	0	1	-	X	X	X	X		4,84

ANNEXE 2 : CADRE SECTORIEL DE MESURE DE PERFORMANCE

Effet attendu 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti													
Code	Indicateurs d'effet (PNDES)	Sources	Responsable	Valeurs de référence	Cibles			Réalizations					Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)
					2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	
I.EA.2.5 .1.1	Taux d'accès national à l'eau potable (en %)		DGEP/MEA	71,9	73,5	76	79	72,4	73,4	-	-	-	0
I.EA.2.5 .1.2	Taux d'assainissement (en %)		DGA/MEA	18	24	27	34	19,8	21,6	-	-	-	0
I.EA.2.5 .1.3	Pourcentage de communes disposant d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides (en %)	Rapport d'enquête	DGPE/MEEV CC	13	23	27	30	16,81	22,29	-	-	-	0
I.EA.2.5 .1.4	Superficie d'espaces verts reboisées dans les communes urbaines (hectares)	Rapport DGPE	DGPE/MEEV CC	75	105	120	150	86,8	103,45	-	-	-	0
I.EA.2.5 .1.5	Proportion d'établissements primaires et secondaires ayant intégré l'éducation environnementale dans leur programme d'enseignement (%)	Rapport DGPE	DGPE/MEEV CC	3	14,64	20,46	31,56	3	3	-	-	-	0
Sous-effet attendu 1 : les besoins en eau potable sont satisfaits durablement et la gouvernance du secteur est améliorée													
Code	Indicateurs de sous effets	Sources	Responsable	Valeur de référence	Cibles			Réalizations					Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)
					2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	
	taux d'accès national à l'eau potable	Rapport PNAEP	DGEP, ONEA	71,9	73,5	76	79	72,4	73,4	-	-	-	0

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural (en %)		Rapport PNAEP	DGEP	65	66	69	76	65,3	66,2	-	-	-	1
	Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain (en %)		Rapport PNAEP	ONEA	89,9	94	95	97	91	91,7	-	-	-	0
	Taux d'équipement des écoles en points d'eau potable (en %)		Rapport PNAEP	DGEP, ONEA	62,3	76	84	100	53,1	57,2	-	-	-	0
	Taux d'équipement des centres de santé en points d'eau potable (en %)		Rapport PNAEP	DGEP, ONEA	86,3	91	94	100	75,2	79,8	-	-	-	0
	Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural		Rapport PNAEP		360	< 200	<100	0	275	196	-	-	-	1
Code	Programmes	Produits	Indicateurs	Responsable	Valeur de référence (2015)	Cibles			Réalizations					Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)
						2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	
	Approvisionnement en Eau Potable (AEP)	Réaliser 611 Adductions d'eau potable	Nombre d'AEPS réalisés	DGEP/MEA	0	74	35	176	83	143	-	-	-	1
		Réhabiliter 225 Adductions d'eau potable	Nombre d'AEPS réhabilités	DGEP/MEA	0	35	19	73	32	28	-	-	-	0
		Réaliser 7 500 forages neufs	Nombre de forages neufs réalisés	DGEP/MEA	0	1 921	1 539	1 003	1619	2336	-	-	-	1
		réhabiliter 3 020 forages neufs	Nombre forages neufs réhabilités	DGEP/MEA	0	1 273	946	221	549	1083	-	-	-	0

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

		Réaliser cin(05) réseaux d'Approvisionnement en eau potable (AEP) multi-village	Nombre de reseau d'approvisionnement en eau potable réalisés	DGEP/MEA	0	27	1	1	0	1	-	-	-	0
Sous-effet attendu 2 : un assainissement des eaux usées et excréta est assurée durablement														
Code	Indicateurs de sous effets	Sources	Responsable	Valeur de référence (2015)	Cibles			Réalizations					Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)	
					2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020		
	Taux d'accès national à l'assainissement	Rapport PNAEUE	DGA,ONEA	18	24	25	34	19,8	21,6	-	-	-	-	0
	Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural (%)	Rapport PNAEUE	DGA	12	16	16,8	25	13,4	15,1	-	-	-	-	0
	Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu urbain (%)	Rapport PNAEUE	ONEA	34.2	42	41	47	36,8	38,3	-	-	-	-	0
	Taux d'équipement des écoles en latrine (en %)	Rapport PNAEUE	DGA	63,7	67,5	69	73	68,2	70,7	-	-	-	-	1
	Taux d'équipement des centres de santé en latrine (en %)	Rapport PNAEUE	DGA	86,7	95	98	98	88,2	90,3	-	-	-	-	0
Code	Programmes	Produits	Indicateurs	Responsable	Valeur de référence(2015)	Cibles			Réalizations					Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)
						2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	Approvisionnement en Eau Potable (AEP)	Réaliser 50 km de réseau d'assainissement collectif dans la ville de Bobo Dioulasso et à Ouagadougou	nombre de km de réseau d'assainissement collectif réalisés	ONEA	-	-	10	20	0	-	-	-	-	-
		Construire 7 stations de traitement de boue de vidange (STBV)	nombre de stations de traitement de boue de vidange réalisés	ONEA	2	-	2	3	2	-	-	-	-	-
		Réaliser la station d'épuration de Bobo Phase II	nombre de stations d'épurations réalisé	ONEA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		Réaliser 288 100 latrines familiales	Nombre de latrines familiales réalisés	ONEA	0	59 770	50 000	50 000	49 027	39 774	-	-	-	0
		Réaliser 5 440 latrines institutionnelles et publiques	Nombre de latrines institutionnelles et publiques réalisés	ONEA	0	937	606	1 085	1 337	1 327	-	-	-	1

Sous-effet attendu 3 : La gouvernance du secteur « eau et assainissement » est améliorée

Code	Indicateurs de sous effets	Sources	Responsable	Valeur de référence(2015)	Cibles			Réalizations					Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)
					2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	
	taux d'exécution du budget d'investissement du MEA (partie rural)	Rapport PGEA	DAF	76,7	83	96	96	93,35	92,02	-	-	-	1
	taux d'exécution du budget d'investissement de l'ONEA (urbain)	Rapport PGEA	ONEA	81	90	90	90	96	66,75	-	-	-	0

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	taux d'exécution du plan de passation des marchés (PPM)	Rapport PGEA	DMP	87,2	90	95	95	100	92,38	-	-	-	1	
	pourcentage du budget AEPA et GIRE du MEA exécuté localement (DREA, AE et communes)	Rapport PGEA	DGESS	60	65	70	75	62	88,26	-	-	-	1	
Code	Programmes	Produits	Indicateurs	Responsable	Valeur de référence (2015)	Cibles			Réalizations				Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)	
						2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019		2020
	Gouvernance du secteur "Eau et assainissement"	Réaliser l'étude portant "Audit organisationnel et institutionnel du secteur"	un Audit organisationnel et institutionnel du secteur" est disponible	DGESS/MEA	-	-	1	0	-	0	-	-	-	0
		Adopter la politique nationale de l'eau	Politique de l'eau finalisée	DGESS/MEA	-	1	1	0	-	0	-	-	-	0
		Adopter le nouveau référentiel du cadre de dialogue sectoriel	Document de cadre sectoriel adopté	DGESS/MEA	-	1	0	0	-	1	-	-	-	1
		Elaborer et adopter les plans d'actions 2016-2020 des programmes opérationnels : PNAEUE,	Plans d'actions des trois programmes validés	DGESS/MEA	-	3	0	0	-	3	-	-	-	1

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

		PNAEP et PGEA												
		Elaborer et adopter le PDRH du Ministère de l'Eau et assainissement	PDRH validé	DRH/MEA	-	1	1	0	-	0	-	-	-	0
Sous-effet attendu 4 : un environnement sain pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie des populations est promu														
Code	Indicateurs de sous effets	Sources	Responsable	Valeur de référence (2015)	Cibles			Réalizations					Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)	
					2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020		
	Pourcentage de communes disposant d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides (en %)		DGPE/MEEVCC	13	23	27	30	16,81	22,29	-	-	-	-	0
	Superficie cumulée d'espaces verts reboisés dans les communes urbaines (hectares) :		DGPE/MEEVCC	75	105	120	150	86,8	103,45	-	-	-	-	0
	Proportion d'établissements d'enseignement primaires et secondaires ayant intégré l'éducation environnementale dans leur programme		DGPE/MEEVCC	3	14,64	20,46	31,56	3	3	-	-	-	-	0
	Nombre d'unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains		DGPE/MEEVCC	0	-	0	2	0	-	-	-	-	-	-
	Nombre unités de recyclage des déchets plastiques dans les régions		DGPE/MEEVCC	0	4	5	3	0	1	-	-	-	-	0
	Existence du centre de stockage des déchets radioactifs		DGPE/MEEVCC	0	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	Nombre de Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) suivis		DGPE/MEEVCC	20	170	245	395	103	184	-	-	-	1	
Code	Programmes	Produits	Indicateurs	Responsable	Valeur de référence	Cibles			Réalizations				Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)	
						2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019		2020
		cinq (05) unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains sont créées	Nombre d'unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains	DGPE/MEEVCC	0	0	0	2	-	-	-	-	-	-
		treize (13) unités de recyclage des déchets plastiques dans les régions sont créées	Nombre unités de recyclage des déchets plastiques dans les régions	DGPE/MEEVCC	0	4	1	3	0	1	-	-	-	0
		Un (01) centre de stockage des déchets radioactifs	Existence du centre de stockage des déchets radioactifs	ARSN/MEEVCC	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet attendu 2.5.3 :La croissance urbaine est planifiée et maîtrisée														
Code	Indicateurs d'effet (PNDES)	Sources	Responsable	Valeurs de référence	Cibles			Réalizations				Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)		
					2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019		2020	
IEA 2.5.3.2	Nombre de villes disposant de SDDEP opérationnels	Rapport DGUVT/MUH	DGUVT/MUH	2	14	13	13	2	2	-	-	-	-	0

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

IEA 2.5.3.2	Nombre de villes disposant de SDGDU opérationnels		Rapport DGUVT/MUH	DGUVT/MUH	2	2	2	13	0	2	-	-	-	-
	linaire (km) de caniveaux réalisés		Rapport DGUVT/MUH	DGUVT/MUH	3,4	28,75	25,75	43,775	3,7	3	-	-	-	0
Sous-effet attendu 1 : Maîtriser le développement urbain national est maîtrisé														
Code	Indicateurs de sous effets		Sources	Responsable	Valeur de référence	Cibles			Réalizations					Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)
						2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	
IEA 2.5.3.2	Nombre de villes disposant de SDDEP opérationnels		Rapport DGUVT/MUH	DGUVT/MUH	2	14	14	20	2	2	-	-	-	0
IEA 2.5.3.2	Nombre de villes disposant de SDGDU opérationnels		Rapport DGUVT/MUH	DGUVT/MUH	2	2	2	13	2	2	-	-	-	-
IEA 2.5.3.2.1	Linaire (km) de caniveaux réalisés		Rapport DGUVT/MUH	DGUVT/MUH	3,4	28,75	25,75	43,775	3,7	3	-	-	-	0
Code	Programmes	Produits	Indicateurs	Responsable	Valeur de référence (2015)	Cibles			Réalizations					Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)
						2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	
	Planification et aménagements urbains	les SDEPP sont élaborés	Niveau d'élaboration	DGUVT/MUH	2	14	14	20	0	0	-	-	-	0
		les SDGDU sont élaborés	Niveau d'élaboration	DGUVT/MUH	2	2	2	13	0	0	-	-	-	-
		linaire (km) de caniveaux réalisés	linaire (km) de caniveaux réalisés	DGUVT/MUH	3,4	28,75	25,75	43,775	3,7	3	-	-	-	0
Effet attendu 3.4.1 : les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées														
Code	Indicateurs d'effet (PNDES)		Sources	Responsable		Cibles			Réalizations					

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

				Valeurs de référence (2015)	2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)	
I.EA. 3.4.1.1	Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	Rapport PNAH	DGIH	2	7	14	29	5	11	-	-	-	1	
I.EA. 3.4.1.2	Nombre cumulé de nouveaux barrages réhabilités	Rapport PNAH	DGIH	2	19	26	58	6	11	-	-	-	0	
I.EA. 3.4.1.3	Pourcentage des retenus d'eau de surface avec protection des berges (%)	Rapport PN GIRE	SP/GIRE	13	15	18	22	15	16	-	-	-	1	
I.EA. 3.4.1.4	Nombre d'agences de l'eau disposant d'un SDAGE	Rapport PN GIRE	SP/GIRE	2	2	3	5	2	2	-	-	-	-	
I.EA. 3.4.1.5	Taux de recouvrement de la CFE	Rapport PN GIRE	SP/GIRE	100	100	100	100	147	126	-	-	-	1	
Sous-effet attendu 1 : la disponibilité en eau est assurée durablement														
Code	Indicateurs de sous effets		Sources	Responsable	Valeur de référence	Cibles			Réalizations				Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)	
						2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019		2020
	Taux de fonctionnalité des infrastructures hydrauliques (en %)		Rapport PNAH	DGIH	53	54,2	54,98	56,76	53,6	54,67	-	-	-	1
	Capacité de stockage en eau de surface (en millions de m3)		Rapport PNAH	DGIH	5 030,55	6 126,12	6 143,12	6 441,12	5 036,12	6 135,35	-	-	-	1
Code	Programmes	PRODUITS	Indicateurs	Responsable	Valeur de référence	Cibles			Réalizations				Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)	
						2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019		2020
	Mobilisation des	réaliser 27 nouveaux barrages	Nombre cumulé de nouveaux	DGIH	2	7	14	29	5	11	-	-	-	1

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	ressources en eau		barrages réalisés											
		réhabiliter 56 barrages	Nombre cumulé de nouveaux barrages réhabilités	DGIH	2	19	26	58	6	11	-	-	-	0
Sous-effet attendu 2: Les besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques sont satisfaits durablement														
Code	Indicateurs de sous effets	Sources	Responsable	Valeur de référence	Cibles			Réalizations				Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)		
					2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019		2020	
	Taux de recouvrement de la CFE base prevision (en %)	Rapport PN GIRE	SP/GIRE	100	100	100	100	147	126	-	-	-	-	1
	Nombre d'agences de l'eau disposant d'un SDAGE	Rapport PN GIRE	SP/GIRE	2	2	3	5	2	2	-	-	-	-	-
	Proportion des retenus d'eau de surface avec protection des berges (%)	Rapport PN GIRE	SP/GIRE	13	15	18	22	15	16	-	-	-	-	1
	Nombre de services police de l'eau fonctionnels mis en place	Rapport PN GIRE	DGRE	1	0	-	-	2	13					1
	Nombre cumulés de services de police de l'eau fonctionnels (indicateur bis)	Rapport PN GIRE	DGRE	0	0	7	13	0	3	-	-	-	-	0
Effet attendu (PNDES) EA 3.5.2: les capacités d'atténuations et d'adaptations aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte														
Code	Indicateurs d'effet (PNDES)	Sources	Responsable	Valeurs de référence	Cibles			Réalizations				Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)		
					2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019		2020	

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

3.5.2.1	Proportion de politiques sectorielles, de PRD et de PCD intégrant les principes et les problématiques émergentes de développement durable (%)		Rapport SP-CNDD	SP-CNDD/MEEV CC	17	30	35	50	25,92	28	-	-	-	0
3.5.2.2	Nombre de villages en transformation en écovillages		Rapport DGEVCC	DGEVCC/ME EVCC	0	0	13	1000	0	0	-	-	-	-
3.5.2.3	Quantité de carbones séquestrés (en millions de tonnes)		Rapport DGEVCC	DGEVCC/ME EVCC	ND	-	2	8	ND	ND	-	-	-	-
Sous-effet attendu 1 : Les règles, les pratiques et institutions entourant la gestion de l'environnement sont renforcées en vue d'un développement durable														
Code	Indicateurs de sous effets		Sources	Responsable	Valeur de référence	Cibles			Réalizations					Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)
						2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	
	Proportion de politiques sectorielles, de PRD et de PCD intégrant les principes et les problématiques émergentes de développement durable (%)		Rapport SP-CNDD	SP-CNDD/MEEV CC	17	30	35	50	25,92	28	-	-	-	0
	Taux de renseignement des indicateurs de l'ONEDD (%)		Rapport SP-CNDD	SP-CNDD/MEEV CC	35	70	75	85	57,89	63,15	-	-	-	0
	Nombre d'organes de mise en œuvre de la PNDD mis en place dans les institutions publiques et privées		Rapport SP-CNDD	SP-CNDD/MEEV CC	0	2	3	0	0	1	-	-	-	0
	taux de mise en œuvre des recommandations de la conférence du CONADD (%)		Rapport SP-CNDD	SP-CNDD/MEEV CC	35	50	75	-	38	50	-	-	-	1
Code	Programmes	Produits	Indicateurs	Responsable	Valeur de référence	Cibles			Réalizations					Cibles atteintes
						2017	2018	2020	2016	2017	2018			

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

												2019	2020	(1=Oui, 0=Non)
	Gouvernance Environnementale et Développement Durable	Des entités nationales pour les fonds climat sont accréditées	Nombre d'entités accréditées	SP/CNDD/ME EVCC	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-
		13 cibles régionales NDT sont définies	Nombre de cibles régionales NDT	SP/CNDD	0	0	3	10	0	0	-	-	-	-
		La prise en compte de l'environnement et le développement durable dans les référentiels sectoriels et les plans locaux de développement est renforcée	Proportion de politiques sectorielles, de PRD et de PCD intégrant les principes et les problématiques émergentes de développement durable (%)	SP/CNDD	17	31%	35	50	25,92	28	-	-	-	0
		L'Observatoire Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD) est opérationnalisé	Taux de renseignement des indicateurs de l'ONEDD	SP/CNDD	35	70	75	85	57,89	63,15	-	-	-	0
Sous-effet attendu 2 : L'atténuation des émissions de GES et la résilience aux effets néfastes des changements climatiques sont renforcées tout en promouvant l'économie verte														
Code	Indicateurs de sous effets	Sources	Responsable	Valeur de référence	Cibles			Réalizations					Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)	
					2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020		
	Nombre d'emplois verts décents créés		DGEVCC/ME EVCC	6 000	7 000	8 000	12 000	ND	ND	-	-	-	-	

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	Existence de la stratégie REDD+			DGEVCC/ME EVCC	0	0	1	0	0	-	-	-	-	-
	Nombre annuel de programmes spécifiques d'investissement prioritaire élaboré pour les éco villages			DGEVCC/ME EVCC	0	13	0	1 000	-	13	-	-	-	1
	Nombre de villages en transformation en écovillages		Rapport DGEVCC	DGEVCC/ME EVCC	0	0	13	1000	0	0	-	-	-	-
	Quantité de carbones séquestrés (en millions de tonnes)		Rapport DGEVCC	DGEVCC/ME EVCC	ND	-	2	8	ND	ND	-	-	-	-
Code	Programmes	Produits	Indicateurs	Responsable	Valeur de référence	Cibles			Réalizations					Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)
						2017	2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	
	Economie Verte et Changement Climatique	2000 villages en transformation en écovillages	nombre de villages en transformation en écovillages	DGEVCC/ME EVCC	0	0	13	1 000	0	0	-	-	-	0
		la stratégie REDD+ est élaborée	Existence de la stratégie	DGEVCC/ME EVCC	0	0	0	-	0	0	-	-	-	-

ANNEXE 3 : MATRICE SECTORIELLE DE RÉFORMES STRATÉGIQUES ET D'INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

Réformes stratégiques / Investissements structurants	Structures responsables	Programmation Physique					Programmation financière (milliards de francs CFA)						Sources de financement
		2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 017	2 018	2019	2020	2 021	Total	
Axe stratégique 2 : développer le capital humain													
Objectif stratégique 2.5 : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité													
<i>EA 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti</i>													
<i>Sous-effet attendu 1 : Les besoins en eau potable sont satisfaits durablement et la gouvernance du secteur est améliorée</i>													
<i>Produits: Les besoins en eau potable sont satisfaits durablement</i>													
Réaliser 7 500 forages neufs et réhabiliter 3 020	DGEP/MEA	réaliser 1921	réaliser 1539	réaliser 1003	réaliser 1003	-	13,442	9,664	6,299	6,299		26,040	Etat, PTF
		réhabiliter 1273	réhabiliter 946	réhabiliter 221	réhabiliter 221		2,945	2,167	0,506	0,506		3,957	Etat, PTF
Réaliser 611 Adductions d'eau potable et réhabiliter/mettre à niveau 225 AEP	DGEP/MEA	réaliser 74	réaliser 35	réaliser 176	réaliser 176		6,332,4	3,421	17,206	17,210		34,416	Etat, PTF
		réhabiliter 35	réhabiliter 19	réhabiliter 73	réhabiliter 73		0,6634	0,5193	1,995	2,00		4,654	Etat, PTF
Réaliser 05 réseaux d'Approvisionnement en eau potable (AEP) multi-villages	DGEP/MEA	1	1	-	1		0,371	0,363		0,363		1,097	Etat, PTF

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Adopter une nouvelle politique tarifaire en milieu rural et semi urbain	DGEP/MEA	Validation du rapport de l'étude	Adoption la nouvelle politique tarifaire en milieu rural et semi urbain en Conseil des Ministres.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Etat, PTF
Elaborer et adopter une stratégie de partenariat public privé et un mécanisme règlementaire dans le secteur de l'eau dans les zones rurales et semi-urbaines au Burkina Faso	DGEP/MEA	validation du rapport de l'étude	adoption de la stratégie de Partenariat public-Privé et mécanisme règlementaire dans le secteur de l'eau en milieu rural et semi urbain en Conseil des Ministres	Diffusion de la stratégie	-	-	0,01	-	0,05	-	-	0,06	Etat, PTF	
<i>Sous-effet attendu 2 : un assainissement des eaux usées et excréta est assurée durablement</i>														
<i>Produits:Un accès universel et continu des populations aux services d'assainissement en milieu rural conformément à l'approche fondée sur les droits humains est assuré</i>														
Réaliser 50 Km de réseaux d'assainissement collectif et semi-collectif à Ouagadougou et Bobo Dioulasso	ONEA/MEA	-	10	20	20	-	-	1	2	2	-	5	Etat, PTF	

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Réaliser la station d'épuration (STEP) de Bobo phase II	ONEA/MEA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Etat, PTF
Réaliser 288 081 latrines familiales	ONEA/DGA/MEA	59 770	50 000	50 000	50 000	7,1735								Etat, PTF
Réaliser 5 440 latrines institutionnelles et publiques	ONEA/DGA/MEA	937	606	1 085	1 085	3,3614	11,957	12,78	12,78	-	48			Etat, PTF
Construire 7 stations de traitement de boue de vidange (STBV)	ONEA/MEA	-	-	2	3	-	-	-	1,50	2,25	3,75			Etat, PTF

Sous-effet attendu 3 : La gouvernance du secteur « eau et assainissement » est améliorée

Produits: Les capacités stratégiques et opérationnelles du ministère de l'eau et de l'assainissement sont renforcées

Adopter la politique nationale de l'eau/Finaliser la Stratégie Nationale de l'Eau	DGESS/MEA	Elaborer le dernier programme (PNAH)	Adapter la politique en une Stratégie en prenant en compte le PNAH et procéder à la validation du document de stratégie en atelier national.	-	-	0,164	0,010	-	-	-	0,174			Etat, PTF
---	-----------	--------------------------------------	--	---	---	-------	-------	---	---	---	-------	--	--	-----------

Sous-effet attendu 4 : un environnement sain pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie des populations est promu

Produits : cinq (05) unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains sont créées

Créer cinq (05) unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains	MEEVCC, DGPE	Elaborer la note conceptuelle du projet Elaborer les TDR pour la réalisation de l'étude de faisabilité, Elaborer le document de projet	Réaliser et valider les études techniques et de faisabilité environnementale. Acquérir du matériel d'équipements de salubrité et de protection individuelle Appuyer l'organisation des acteurs de la filière de gestion des déchets solides Prendre en charge la compensation des personnes affectées sur les sites des unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets solides urbains	3	2	-	0	0,76	5,58	4,71	1,35	15	Etat, PTF
---	--------------	--	--	---	---	---	---	------	------	------	------	----	-----------

Produits :treize (13) unités de recyclage des déchets plastiques dans les régions sont créées

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Créer treize (13) unités de recyclage des déchets plastiques dans les régions	MEEVCC, DGPE	4	1	3	3	0,415	0,21	0,63	0,63		2,1	Etat, PTF
EA 2.5.3 : La croissance urbaine est planifiée et maîtrisée												
Sous-effet attendu : Maîtriser le développement urbain national												
Produits												
Réaliser l'assainissement dans les capitales régionales	DGUVT/MUH	28,75	25,75	43,77	43,77	1,2938	1,159	1,969	1,969	-	6,391	Etat,PTF
Elaborer les Schémas Directeurs de Drainage des Eaux Pluviales (SDDEP) de 12 capitales régionales (PTDIU)	DGUVT/MUH	-	12,0		6,0	-	0,630	-	,3		0,630	Etat,PTF
Exécuter les travaux de construction des collecteurs revêtus servant d'exutoires au réseau d'assainissement à la suite de la section 447 de Bobo 2010 et entre les sections 967 et 968 de Ouaga 2000 Extension Sud (Km)	SONATUR/MUH	1,7	9,5		-	0,846	4,3				5,121	Etat,PTF

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Elaborer les schémas directeurs de gestion de déchets pour quatre (04) communes urbaines du Burkina Faso	DGUVT/MUH	-	-	4,0				0,050	-	-	0,050	Etat, PTF	
Viabiliser la Cité de l'amitié Inde-Burkina à Bassinko (km linéaire)	UGP/LI-MUH	14,5	-			-	1,4				1,4	Etat,PTF	
Axe stratégique 3 : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois													
Objectif stratégique 3.4: développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie													
Effet attendu 3.4.1 : les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées													
Sous-effet attendu : la disponibilité en eau est assurée durablement													
Produits :les capacités de mobilisation des ressources en eau sont augmentées													
Achever la construction du barrage de Samendeni (PDIS D)	PDIS/MEA, DGIH	Achever les travaux de construction du barrage; poursuivre l'installation de la centrale électrique	Achever l'installation de la centrale électrique; demarrer les travaux d'aménagement de 1500 ha; délimiter une bande de servitude autour du barrage de Samendeni	Poursuivre les travaux d'aménagement de 1500 ha; demarrer les études de recalibrage du fleuve Mouhoun	Achever les travaux d'aménagement de 1500 ha; poursuivre les études de recalibrage du Mouhoun		30,55	26,887	28,24	6,808		92,492	Etat, BOAD, BID

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Restaurer, protéger et valoriser le lac Bam	UGP/Lac BAM/MEA, DGIH	Dédommager les personnes affectées par le projet	Dédommager les personnes affectées par le projet ; Demarrer l'exécution des travaux de rehaussement du seuil du Lac Bam ; Aménager 520 ha de périmètres hydro-agricole y compris les chenaux d'amenée d'eau ; Aménager la bande de servitude autour du Lac Bam ; Réaliser des infrastructures d'élevage; Conduire des études spécifiques sur la pêche	Poursuivre les travaux d'aménagement de 520 ha de périmètres hydro-agricole y compris les chenaux d'amenée d'eau; Achever les travaux de rehaussement du seuil du Lac Bam; Poursuivre la mise en œuvre du PGES du Lac Bam	Achever les travaux d'aménagement de 520 ha de périmètres hydro-agricole y compris les chenaux d'amenée d'eau; Poursuivre la mise en œuvre du PGES	-	3,0683	4,509	4,839	2,32		4,739	Etat, BOAD
Construire le barrage de Bambakari /Tin-Akoff 2e phase	AGETEER/MEA	Reprendre les travaux de construction du barrage de Tin-Akoff	Poursuivre les travaux de construction du barrage de Bambakari	Poursuivre les travaux de construction du barrage de Bambakari	Poursuivre les travaux de construction du barrage de Bambakari		6,254	3,928	7,726			17,908	Budget de l'Etat

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

<p>Construire 50 retenues d'eau dans les 13 régions</p>	<p>DGIH/MEA</p>	<p>Réaliser les études techniques de construction de 14 nouveaux barrages et de réhabilitation de dix (18) barrages. Réaliser les travaux de réhabilitation de douze (12) barrages dans douze (12) régions du Burkina Faso</p>	<p>Achever les travaux de réhabilitation de huit (08) des douze (12) barrages engagés en 2017 ; Réaliser 13 études techniques pour la construction et la réhabilitation de barrages ; Réaliser les travaux de réhabilitation de douze (12) barrages dans les 13 régions du Burkina Faso ;</p>	<p>Réaliser 13 études techniques pour la construction et la réhabilitation de barrages ; Réaliser les travaux de réhabilitation de treize barrages dans les 13 régions du Burkina Faso</p>	<p>Réaliser 13 études techniques pour la construction et la réhabilitation de barrages ; Réaliser les travaux de réhabilitation de treize barrages dans les 13 régions du Burkina Faso</p>	<p>-</p>	<p>7,1943</p>	<p>9,52</p>	<p>21,50</p>	<p>11,50</p>		<p>49,714</p>	<p>Budget de l'Etat</p>
<p>Construire le barrage hydro agricole et hydroélectrique de Ouessa, phase I</p>	<p>DGIH/MEA, ME</p>	<p>Démarrer les études techniques détaillées de construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de OUESSA</p>	<p>Poursuivre la réalisation des études techniques détaillées de construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de OUESSA</p>	<p>Achever les études techniques détaillées de construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de OUESSA</p>	<p>Entammer le processus de construction du barrage</p>	<p>-</p>	<p>1,4735</p>	<p>1,547</p>	<p>0,66</p>	<p>-</p>		<p>3,684</p>	<p>Budget de l'Etat</p>

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Réaliser des aménagements hydro-agricoles à Banwaly dans la province du Houet	DGIH/MEA, MAAH	Démarrer les études techniques détaillées de construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de Banwaly	Achever les études techniques détaillées de construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de Banwaly	Démarrer la construction du barrage de Banwaly	Poursuivre les travaux de construction du barrage de Banwaly	-	0,6362	0,6362	15,90	14,0		29,90	Budget de l'Etat
Construire le barrage hydro agricole et hydroélectrique de la Bougouriba, phase I	DGIH/MEA, ME		Démarrer les études techniques détaillées de construction du barrage de la Bougouriba	Poursuivre les études techniques détaillées de construction du barrage de la Bougouriba	Achever les études techniques détaillées de construction du barrage de la Bougouriba	-		1,50	3,50	0,50		,500	Budget de l'Etat
Construire le barrage hydro agricole et hydroélectrique de Bassiéri	DGIH/MEA, ME	Démarrer les études techniques détaillées de construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de Bassiéri	Poursuivre les études techniques détaillées de construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de Bassiéri	Achever les études de construction du barrage de Bassiéri	Entamer le processus de construction du barrage	-	0,410	1,47	0,859			2,742	Budget de l'Etat
Restaurer, protéger et valoriser le lac Dem	DGIH/MEA	Démarrer l'étude technique détaillée sur l'environnement et l'élaboration d'un schéma d'aménagement de l'espace naturel du lac Dem	Achever l'étude technique détaillée sur l'environnement et l'élaboration d'un schéma d'aménagement de l'espace naturel du lac Dem	Demarrer les travaux d'aménagement du lac Dem	Poursuivre les travaux d'aménagement du lac Dem	-	0,059	0,2366	3,940	3,764		8,00	Budget de l'Etat

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Réhabiliter le barrage souterrain de Naré	DGIH/MEA	Réaliser les études techniques	Achever les études d'intégration du changement climatique dans la valorisation et la réhabilitation des infrastructures connexes du barrage ; Réaliser les études intégrées de valorisation du barrage souterrain de Naré ;	Réhabiliter les infrastructures connexes (AEP et abreuvoirs, périmètre pilote de 05 ha)		-	0,142	0,203	0,445	-		0,790	Budget de l'Etat; BAD
<i>Sous-effet attendu : les besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques sont satisfaits durablement</i>													
<i>Produits : un meilleur fonctionnement des agences de l'eau et des autres parties prenantes est assuré</i>													
Finaliser et adopter le SDAGE de l'agence de l'eau du Nakanbé	AEN	Recruter le consultant, finaliser les scénarii de développement. Elaborer la partie aménagement.	valider le document de SDAGE et de faire adopter le document en Conseil des Ministères.	-	-	-	0,053	0,149				0,202	Etat, PTF
Elaborer et adopter les SDAGE des agences de l'eau du Gourma et du Liptako	AEL, AEG	Etude préparatoire	elaborer les SDAGE	-	-	-	0,023	0,3028	0,4485	0,3		1,074	Etat, PTF

Objectif stratégique 3.5 : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales

EA 3.5.2 : les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte

Sous-effet attendu 1 : Les règles, les pratiques et institutions entourant la gestion de l'environnement sont renforcées en vue d'un développement durable

Produits : la gouvernance environnementale et de développement durable est renforcée

Définir 13 cibles régionales NDT (Neutralité de la dégradation des Terres)	SP-CNDD/MEEV CC	Définir les cibles nationales de la NDT du Burkina Faso; Prendre en compte la NDT dans les référentiels de développement; Mettre en œuvre des programmes de partenariat pour la gestion durable des terres; Participer aux cadres de concertation sur la thématique de la NDT	3	6	10		1,53	1,40	0,61	0,53		4,07	Etat, PTF
--	--------------------	---	---	---	----	--	------	------	------	------	--	------	-----------

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

<p>Renforcer la prise en compte de l'environnement et le développement durable dans les référentiels sectoriels et les plans locaux de développement</p>	<p>SP-CNDD/MEEV CC</p>	<p>renforcer les capacités des acteurs pour la prise en compte des aspects de Développement Durable, d'élaborer les outils et instruments du Développement Durable, Appuyer la prise en compte des thématiques environnementales dans les politiques sectorielles, organiser les concertations sur la gouvernance environnementale et le développement durable et appuyer les collectivités territoriales pour la prise</p>	<p>poursuivre les processus de formation des acteurs pour la prise en compte des thématiques émergentes dans les référentiels et d'élaborer des outils et instruments du Développement Durable.</p>	<p>poursuivre les processus de formation des acteurs pour la prise en compte des thématiques émergentes dans les référentiels et d'élaborer des outils et instruments du Développement Durable.</p>	<p>poursuivre les processus de formation des acteurs pour la prise en compte des thématiques émergentes dans les référentiels et d'élaborer des outils et instruments du Développement Durable.</p>		<p>0,21</p>	<p>0,48</p>	<p>0,45</p>	<p>0,52</p>		<p>1,66</p>	<p>Etat, PTF</p>
--	----------------------------	---	---	---	---	--	-------------	-------------	-------------	-------------	--	-------------	------------------

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

		en compte du Développement Durable dans leurs plans locaux de développement (PCD, PRD).												
--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Opérationnaliser l'Observatoire Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD)	SP-CNDD/MEEV CC	Reconfigurer le serveur haut débit pour une meilleure exploitation de ses ressources pour la diffusion de données et d'informations Elaborer un mécanisme de collecte, de partage, de contrôle de la qualité et de validation des données et des informations produites Effectuer un plaidoyer auprès des premiers responsables des structures partenaires pour la fourniture des données. Formaliser les protocoles de	Poursuivre l'organisation de réunions d'échange avec les points focaux nationaux et régionaux leur implication dans l'alimentation du système Effectuer le renforcement des capacités des partenaires Poursuivre l'organisation de réunions/ateliers de formation sur les techniques de collecte, de traitement et de remontée des données organisation de la formation des gestionnaires de l'ONEDD. Fourniture de	Organisation de réunions d'échange avec les points focaux nationaux et régionaux leur implication dans l'alimentation du système Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour une diffusion efficiente des informations Effectuer le renforcement des capacités des partenaires Organisation de réunions/ateliers de formation sur les techniques de collecte, de traitement et	Poursuivre le plaidoyer auprès des premiers responsables des structures partenaires pour la fourniture des données. Effectuer le renforcement des capacités des partenaires Organiser des réunions/ateliers de formation sur les techniques de collecte, de traitement et de la remontée des données Fourniture de la liaison spécialisée		0,05	0,06	0,06	0,04		0,21	Etat, PTF
--	-----------------	--	---	---	--	--	------	------	------	------	--	------	-----------

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

		<p>collaboration aux niveaux les plus élevés</p> <p>Identifier Les besoins en renforcement des capacités des partenaires</p> <p>Organisation de réunions/ateliers de formation sur les techniques de collecte, de traitement et de remontée des données</p> <p>organisation de la formation des gestionnaires de l'ONEDD.</p> <p>Fourniture de la liaison spécialisée</p>	<p>la liaison spécialisée</p>	<p>de la remontée des données</p> <p>organisation de la formation des gestionnaires de l'ONEDD</p> <p>Fourniture de la liaison spécialisée</p>											
--	--	---	-------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

<p>Accréditer des entités nationales pour les fonds climats</p>	<p>DGEVCC/MEE VCC</p>	<p>Identifier la structure à accréditer réaliser l'audit organisationnel et financier de la structure mettre en œuvre les recommandations de l'audit organisationnel</p>	<p>Elaborer le plan d'action genre de la structure. Elaborer le code d'éthique du Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE). Elaborer une politique anti-corruption et anti-fraude du FIE Elaborer une politique de gestion des risques FIEE. Elaborer le manuel d'audit Interne Former le personnel du FIE sur le processus d'accréditation Former le personnel du FIE en technique de négociation et</p>	<p>Elaborer un manuel de management de la qualité. Réaliser une étude sur les capacités institutionnelles du FIE suivant les critères d'accréditation du FVC Elaborer un manuel de procédure relative à la gestion des risques Relire le manuel de procédures administratives; financières et Comptable Former le personnel du FIE dans la conception et la gestion de projets en lien avec les changements</p>		<p>0,12</p>	<p>0,23</p>	<p>0,17</p>			<p>0,52</p>	<p>Etat, PTF</p>
---	-----------------------	--	--	---	--	-------------	-------------	-------------	--	--	-------------	------------------

			de recherche de financement. Poursuivre la mise en œuvre des recommandations de l'audit	climatiques Effectuer de voyage d'étude pour s'inspirer des expériences des fonds accrédités au FVC										
--	--	--	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Sous-effet attendu 2 : L'atténuation des émissions de GES et la résilience aux effets néfastes des changements climatiques sont renforcées tout en promouvant l'économie verte

Produits : 2 000 éco villages sont créés

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Créer 2 000 éco villages	DGEVCC/ MEEVCC	-	Organiser un atelier national de validation de la stratégie nationale et du plan d'actions sur les écovillages; construire des mini-centrales solaires; construire des Adductions d'Eau Potable Simplifiées (AEPS); identifier les 1987 villages restants; renforcer les capacités des acteurs locaux (CL, CVD) sur les cadres légaux et réglementaires de la décentralisation; organiser le lancement officiel des investissement	construire des mini-centrales solaires; construire des Adductions d'Eau Potable Simplifiées (AEPS); renforcer les capacités des acteurs locaux (CL, CVD) sur les cadres légaux et réglementaires de la décentralisation; créer des jardins nutritifs (Moringa et baobab) au profit d'au moins 02 groupements par village; tenir les rencontres régulières du CTR-EV ; doter des groupements de production	construire des mini-centrales solaires; construire des Adductions d'Eau Potable Simplifiées (AEPS); renforcer les capacités des acteurs locaux (CL, CVD) sur les cadres légaux et réglementaires de la décentralisation; créer des jardins nutritifs (Moringa et baobab) au profit d'au moins 02 groupements par village; tenir les rencontres régulières du CTR-EV ; doter des groupements de production		1,5	0,8	0,43	0,5		72	Etat, PTF
--------------------------	-------------------	---	--	---	---	--	-----	-----	------	-----	--	----	--------------

			<p>s dans les écovillages; créer des jardins nutritifs (Moringa et baobab) au profit d'au moins 02 groupements par village pilote; tenir des rencontres régulières du CTR-EV</p>	<p>et de transformation des PFNL en équipements adéquats; renforcer les capacités des acteurs locaux sur les énergies renouvelables et efficacité énergétique; suivre la mise en oeuvre des investissements</p>	<p>et de transformation des PFNL en équipements adéquats; renforcer les capacités des acteurs locaux sur les énergies renouvelables et efficacité énergétique; Suivre de la mise en oeuvre des investissements</p>									
--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Produits : la stratégie REDD+ est élaborée

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Elaborer la stratégie nationale REDD+	DGEVCC/MEE VCC	Adopter un décret portant cadre institutionnel pour la mise en œuvre de la REDD+; Développer un plan de communication pour la REDD+; Développer un mécanisme de concertation des parties prenantes; Lancer des études thématiques sur les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts; Analyser le cadre légal et réglementaire pour la prise en compte de la REDD+; Faire l'état des	Opérationnaliser les organes de pilotage, de concertation et d'exécution; Lancer des vagues de concertation; Mettre en œuvre le plan média; Finaliser des études thématiques sur les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts et développer des options stratégiques pour la REDD+; Elaborer un guide de prise en compte de la REDD+ dans les référentiels sectoriels; Lancer l'évaluation	Renforcer les capacités techniques et matérielles des acteurs et institutions nationales; Développer un système d'information sur les sauvegardes; Plaidoyer pour la prise en compte de la REDD+ dans le cadre légal et réglementaire; Consolider les accords institutionnels ; Adopter la stratégie nationale REDD+	Mettre en œuvre les options stratégiques de la REDD+		0,825	2,785	1,23			4,84	Etat, PTF
---------------------------------------	----------------	--	--	--	--	--	-------	-------	------	--	--	------	-----------

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

		<p>lieux de la prise en compte de la REDD+ dans les référentiels politiques; Renforcer les capacités techniques et matérielles des acteurs et des institutions nationales; Prendre un arrêté de création du centre national de formation sur la REDD+</p>	<p>environnementale et sociale stratégique (EESS); Développer les niveaux de référence et le système MNV; Identifier les bénéfices non-carbone; Renforcer les capacités techniques et matérielles des acteurs et institutions nationales</p>											
--	--	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**ANNEXE 4 : BILAN DE LA MATRICE SECTORIELLE DES REFORMES STRATEGIQUES ET D'INVESTISSEMENTS
STRUCTURANTS**

N°	Réformes stratégiques / Investissements structurants	Structures responsables	Exécution physique 2017		Exécution financière 2017		Coût total (milliards francs CFA)	Taux d'exécution physique (%)	Taux d'exécution financière (%)
			Prév.	Réal	Prév	Réal		2016, 2017	2016, 2017
Axe stratégique 2 : développer le capital humain									
Objectif stratégique 2.5 : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité									
Effet attendu (PNDES) : Effet attendu 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti									
Sous-effet attendu 1 : Les besoins en eau potable sont satisfaits durablement									
Produits : Les besoins en eau potable sont satisfaits durablement									
	Adopter une nouvelle politique tarifaire en milieu rural et semi urbain	DGEP		validée en atelier national, soumis au CNEAU et introduite au cabinet du MEA pour approbation	-	-	-	-	-
	Elaborer et adopter une stratégie de partenariat public privé et un mécanisme réglementaire dans le secteur de l'eau dans les zones rurales et semi-urbaines au Burkina Faso	DGEP		Introduite au cabinet du MEA pour approbation	-	-	-	-	-
	Réaliser cinq (05) réseaux d'Approvisionnement en eau potable (AEP) multi-villages	DREA-Centre	27	1	-	-	103	1,14	

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	Réaliser 7 500 forages neufs et réhabiliter 3 020	National	1921 forages neufs	2336	13,4117	11,2549	90	38,11	
			1273 forages réhabilités	1083	2,9445	2,6467		54,03	
	Réaliser 611 Adductions d'eau potable et réhabiliter 225	National	74 AEPS /PEAneuves	143	6,3324	6,3653	133,5	36,98	
			35 AEPS/PEA réhabilités	28	0,8152	0,6725		26,66	
Sous-effet attendu2 : Un assainissement des eaux usées et excréta est assurée durablement et la gouvernance du secteur est améliorée									
Produits : Un accès universel et continu des populations aux services d'assainissement en milieu rural conformément à l'approche fondée sur les droits humains est assuré									
	Réaliser la station d'épuration (STEP) de Bobo phase II	ONEA	-	-	-	-	3	-	-
	Réaliser 50 Km de réseaux d'assainissement collectif et semi-collectif à Ouagadougou et Bobo Dioulasso	ONEA	0	0	0	0	5	0	0
	Construire 7 stations de traitement de boue de vidange (STBV)	ONEA	0	0	0	0	5,5	0	0
	Réaliser 458 300 latrines familiales et 5 440 latrines institutionnelles et publiques	DGA/ONEA	59770 latrines familiales	39 774	7,1735	5,89	112,7	19,37	11,4
			937 latrines institutionnelles	1 327	3,3614	2,4572		48,97	23,1
Sous-effet attendu 3 : La gouvernance du secteur « eau et assainissement » est améliorée									
Produits : Les capacités stratégiques et opérationnelles du ministère de l'eau et de l'assainissement sont renforcées									
	Réaliser l'étude portant "Audit organisationnel et	DGESS/MEA	Recruter le consultant pour mener l'étude	le consultant a été recruté	0	0	0,15		0

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	institutionnel du secteur"								
	Adopter la politique nationale de l'eau	DGESS/MEA	adopter la Politique Nationale de l'eau	-	10	-	0	-	
	Adopter le nouveau référentiel du cadre de dialogue sectoriel	DGESS/MEA	Finaliser les arrêtés portant composition, organisation et fonctionnement de chacun des cadres	Le nouveau référentiel du cadre de dialogue sectoriel a été élaboré, adopté et diffusé	0,006	0,006	0,006	100	100
	Elaborer et adopter les plans d'actions 2016-2020 des programmes opérationnels : PNAEUE, PNAEP et PGEA	DGESS/MEA	Elaborer et adopter les plans d'actions 2016-2020 des programmes opérationnels : PNAEUE, PNAEP et PGEA	Les plans d'actions 2016-2020 des programmes PN-AEP, PN-AEUE et PGEA ont été élaborés et valides	0,008	0,008	0,008	100	100
	Elaborer et adopter le PDRH du Ministère de l'Eau et assainissement	DRH/MEA	Recruter le consultant et démarrer l'étude	les assistants techniques ont été recrutés	0	0	0,16	5	0
Sous-effet attendu 4 : un environnement sain pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie des populations est promu									
Produits : cinq (05) unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains sont créées									
	Créer cinq (05) unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains	DGPE/MEEVCC	0	0	0	0	15	0	0
	Créer treize (13) unités de recyclage des déchets plastiques dans les régions	DGPE/MEEVCC	4	4	0,595	0,510	2,10	50,76	67,12
Effet attendu : La croissance urbaine est planifiée et maîtrisée									
Sous-effet attendu : Maîtriser le développement urbain national									
Produits (à fournir par le secteur/la région)									

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

Réaliser l'assainissement dans les capitales régionales	DGUVT/MUH	28,75	3	3,50	0,627	48	5,58	
Elaborer les Schémas Directeurs de Drainage des Eaux Pluviales (SDDEP) de 11 capitales régionales (PTDIU)	DGUVT/MUH	0	0	0	0	0,550000	0	0
Exécuter les travaux de construction des collecteurs revêtus servant d'exutoires au réseau d'assainissement à la suite de la section 447 de Bobo 2010 et entre les sections 967 et 968 de Ouaga 2000 Extension Sud	SONATUR/MUH	1,7	0	0,846591	0,169318	0,846591	0	20
Elaborer les schémas directeurs de gestion de déchets pour quatre (04) communes urbaines du Burkina Faso	DGUVT/MUH	4	0	0	0	0,179000	0	0
Viabiliser la Cité de l'amitié Inde-Burkina à Bassinko	UGP/LI-MUH	10	0	1,399	0	1,600000	0	0

Axe stratégique 3 : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois

Objectif stratégique 3.4: développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie

Effet attendu 3.4.1 : les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées

Sous-effet attendu : la disponibilité en eau est assurée durablement

Produits :les capacités de mobilisation des ressources en eau sont augmentées

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	Restaurer, protéger et valoriser le lac Bam	DGIH/MEA	Dédommager les personnes affectées par le projet	l'élaboration des DAO pour le recrutement des prestataires chargés de la réalisation des études socio-économiques et techniques les sensibilisations à l'endroit des communautés affectées par la mise en œuvre du projet	2,735		14	15	0
	Construire le barrage de la Bougouriba Phase 1	DGIH/MEA	recherche de financement	-	-	0	100	0	0
	Construire le barrage hydro-agricole et électrique de Ouessa Phase 1	DGIH/MEA	Rencontre de cadrage et Démarrage des études techniques détaillées	les études techniques détaillées de construction du barrage ont effectivement démarré La réunion de cadrage s'est tenue	0,4	3,68	357	15	40
	Construire le barrage de Bambakari /Tin-Akoff 2e phase	DGIH/MEA	installer du chantier est effective et réaliser les travaux préparatoires pour les injections	L'installation du chantier est effective et les travaux préparatoires pour les injections en cours	6,5	3,928	17,98	0	0
	Construire 50 retenues d'eau dans les 13 régions	DGIH/MEA	réaliser de deux (02) nouveaux barrages, réhabiliter de six (06) barrages	les travaux de deux (02) sont achevés et cinq(05) barrages ont été réhabilités	11	7,19	69	46,11	55,1

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	Réaliser des aménagements hydro-agricoles à Banwaly dans la province du Houet	DGIH/MEA	démarrer les études techniques détaillées de construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de Banwaly	démarrage effectif du processus d'actualisation des études techniques détaillées. Tenue de la reunion de cadrage	0,9	1,27	29,9	15	50
	Restaurer, protéger et valoriser le lac Dem	DGIH/MEA		tenue de la réunion de cadrage de l'étude	4	0,30	8	15	20
	Réhabiliter le barrage souterrain de Naré	DGIH/MEA	Réaliser les études d'intégration du changement climatique dans la valorisation et la réhabilitation des infrastructures connexes du barrage	Etude en cours	0,4		0,94	25	3,38
	Achever la construction du barrage de Samendeni (PDIS I)	DGIH/MEA	Achever les travaux de construction du barrage; poursuivre l'installation de la centrale électrique	les travaux ont consisté à l'achèvement des travaux de confortement du barrage et à l'installation de la centrale Hydro-électrique.	21,1		35,25	100	86
Sous-effet attendu : les besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques sont satisfaits durablement									
Produits : un meilleur fonctionnement des agences de l'eau et des autres parties prenantes est assuré									
	Finaliser et adopter le SDAGE de l'agence de l'eau du Nakanbé	AEN	recruter le consultant, et valider le rapport provisoire d'évaluation des options de développement des ressources en eau	recrutement du consultant le rapport provisoire d'évaluation des options de développement des ressources en eau est en cours de validation			0,1487	80	

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	Elaborer et adopter les SDAGE des agences de l'eau du Gourma et du Liptako	AEG et AEL	tenir des rencontres d'actualisation des Termes De Références (TDR) ; tenir une cérémonie de lancement de l'élaboration des SDAGE du Gourma et du Liptako ; effectuer des missions de suivi supervision du processus d'élaboration du SDAGE ;	réalisations des activités de préparation pour le démarrage effectif de l'élaboration des SDAGE	0,3028		1,0513		
Objectif stratégique 3.5 : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales									
EA 3.5.2: les capacités d'atténuations et d'adaptations aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte									
Sous-effet attendu 1 : Les règles, les pratiques et institutions entourant la gestion de l'environnement sont renforcées en vue d'un développement durable									
Produits : la gouvernance environnementale et de développement durable est renforcée									
	Définir 13 cibles régionales NDT (Neutralité de la dégradation des Terres)	SP-CNDD/MEEVCC	Définir les cibles nationales de la NDT du Burkina Faso; Prendre en compte la NDT dans les référentiels de développement; Mettre en œuvre des programmes de partenariat pour la gestion durable des terres;	Prise en compte de la NDT dans les référentiels de développement (PNSR 2, Politiques sectorielles, etc); Mise en œuvre des programmes de partenariat pour la gestion durable des	1,529	1,223	0	25%	30,08

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

			Participer aux cadres de concertation sur la thématique de la NDT	terres dans les régions de la boucle du Mouhoun , le centre-ouest et le centre; Tenue des cadres de concertation sur la thématique de la NDT (comité de supervision sur la NDT)					
--	--	--	---	---	--	--	--	--	--

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	Renforcer la prise en compte de l'environnement et le développement durable dans les référentiels sectoriels et les plans locaux de développement	SP- CNDD/MEEVCC	renforcer les capacités des acteurs pour la prise en compte des aspects de Développement Durable, d'élaborer les outils et instruments du Développement Durable, Appuyer la prise en compte des thématiques environnementales dans les politiques sectorielles, organiser les concertations sur la gouvernance environnementale et le développement durable et appuyer les collectivités territoriales pour la prise en compte du Développement Durable dans leurs plans locaux de	Formation d'acteurs sur des thématiques émergentes, la nouvelle nomenclature budgétaire en faveur de l'environnement et du développement durable, formation des promoteurs éligibles au FIE, formation des membres des groupes en charge de l'élaboration des politiques sectorielles formés sur le guide révisé d'élaboration des politiques sectorielles et techniques d'intégration de l'environnement et des liens pauvreté-	0,212	0,137	1,663	28%	ND
--	---	--------------------	--	--	-------	-------	-------	-----	----

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

			développement (PCD, PRD).	environnement, l'élaboration et la validation technique du document de CIDD et tableau de bord de suivi, la tenue des sessions préparatoires de la CONADD et les réunions des commissions spécialisées, la tenue de deux ateliers de priorisation des cibles des ODD à l'échelle locale et la tenue d'une session de formation des collectivités territoriales dans le montage de leurs projets d'adaptation et marché carbone a été organisée à Bobo Dioulasso					
--	--	--	---------------------------	---	--	--	--	--	--

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

	Opérationnaliser l'Observatoire Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD)	SP- CNDD/MEEVCC	Reconfigurer le serveur haut débit pour une meilleure exploitation de ses ressources pour la diffusion de données et d'informations Elaborer un mécanisme de collecte, de partage, de contrôle de la qualité et de validation des données et des informations produites Effectuer un plaidoyer auprès des premiers responsables des structures partenaires pour la fourniture des données. Formaliser les protocoles de collaboration aux niveaux les plus élevés Identifier Les besoins en	* Reconfigurer le serveur haut débit pour une meilleure exploitation de ses ressources pour la diffusion de données et d'informations *Elaborer un mécanisme de collecte, de partage, de contrôle de la qualité et de validation des données et des informations produites *Effectuer un plaidoyer auprès des premiers responsables des structures partenaires pour la fourniture des données. Formaliser les protocoles de collaboration aux niveaux les plus élevés	0,05	0,05	0	63,15%	ND
--	--	--------------------	---	--	------	------	---	--------	----

RAPPORT DE PERFORMANCE 2017 DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »

			<p>renforcement des capacités des partenaires</p> <p>Organisation de réunions/ateliers de formation sur les techniques de collecte, de traitement et de la remontée des données</p> <p>organisation de la formation des gestionnaires de l'ONEDD</p> <p>Fourniture de la liaison spécialisée</p>	<p>* Identifier Les besoins en renforcement des capacités des partenaires</p> <p>*Organisation de réunions/ateliers de formation sur les techniques de collecte, de traitement et de la remontée des données</p> <p>*organisation de la formation des gestionnaires de l'ONEDD</p> <p>*Fourniture de la liaison spécialisée</p>					
--	--	--	--	---	--	--	--	--	--